

# Bilan social

2011 - 2012



Académie de Nice

# EDITORIAL

Le bilan social est obligatoire dans le secteur privé depuis 1977 pour les entreprises de plus de 300 salariés. C'est avec la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics que le bilan social devient une obligation légale dans la fonction publique d'Etat. En effet, le comité technique académique devra chaque année recevoir communication et débattre du bilan social de l'académie.

## Qu'est ce qu'un bilan social ?

La loi du 12 juillet 1977 précise que le bilan social « récapitule en un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'entreprise dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus au cours de l'année écoulée et les deux années précédentes ».

L'article 37 du décret n°2011-184 du 15 février 2011 précise que « ce bilan est établi annuellement. Il indique les moyens, notamment budgétaires et en personnel, dont dispose ce service et comprend toute information utile eu égard aux compétences des comités techniques énumérées à l'article 34 ».

Ainsi le bilan social est un outil contributif du dialogue social qui permet de dresser un état des lieux de la situation des personnels de notre académie. Il répond à plusieurs objectifs :

- Permettre une meilleure connaissance de l'état des lieux des personnels de notre académie,
- Assurer une information complète et transparente accessible à tous,
- Faciliter le dialogue social en nourrissant la réflexion et la discussion,
- Contribuer au pilotage académique dans le domaine social.

## Une priorité, une dynamique, une volonté de dialogue

Je suis très heureuse de vous présenter le second bilan social de l'académie de Nice. Comme je m'y étais engagée, il est produit chaque année afin de pouvoir être efficace et il s'est enrichi de développements relatifs au secteur privé sous contrat.

Dans la lignée du premier et au-delà des difficultés inhérentes à la réalisation d'un tel document, ce bilan est le fruit du travail en équipe mené par tous les acteurs de la gestion des ressources humaines dans une dynamique de cohérence et de transversalité de la politique de GRH conduite dans notre académie.

Il répond également, de ma part, à une constante préoccupation de transparence et d'objectivité indispensable au dialogue social.

Je vous invite à prendre connaissance de ce document en espérant qu'il saura répondre à vos interrogations et qu'il contribuera à une meilleure connaissance de l'environnement professionnel dans lequel nous réalisons notre mission majeure : la réussite des élèves.

Le Recteur



Claire LOVISI



# SOMMAIRE

<b>Sources et champs</b>	<b>5</b>
Les entrepôts ministériels de données	5
Les systèmes d'information de l'Education Nationale	5
La contribution des services	5
Périmètre d'analyse	6
Les dates d'observation	6
Les définitions	6
<b>CHAPITRE 1 LES EFFECTIFS ET LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES</b>	<b>9</b>
<b>Délégations et consommations d'emplois par programme.</b>	<b>10</b>
BOP 0140 Enseignement scolaire public du premier degré	10
BOP 0141 Enseignement scolaire public du second degré	11
BOP 0214 Soutien de la politique de l'Education Nationale	13
BOP 0230 Vie de l'élève	14
<b>Répartition des effectifs</b>	<b>16</b>
La nouvelle typologie des personnels	16
Répartition des effectifs de personnels dans le secteur public et le secteur privé	16
Chiffres clés	16
Ensemble des personnels	17
Les personnels enseignants du public et du privé sous contrat	19
Autres personnels	22
Répartition par sexe	25
Age moyen / tranches d'âge	30
<b>CHAPITRE 2 LA CARRIERE</b>	<b>35</b>
<b>Recrutements / Concours</b>	<b>36</b>
Personnels enseignants du premier degré : secteurs public et privé sous contrat	36
Personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré dans le secteur public	37
Personnels enseignants du second degré dans le secteur privé sous contrat	39
Personnels d'encadrement et administratifs, techniques, sociaux et santé	40
<b>Promotion / avancement</b>	<b>44</b>
Personnels enseignants du premier degré dans le secteur public	44
Personnels enseignants du second degré dans le secteur public	44
Personnels de direction et d'inspection	45
Personnels administratifs, techniques, sociaux et santé, et personnels de laboratoire	45
<b>Les rémunérations</b>	<b>47</b>
Répartition et poids relatif dans la masse salariale par tranche	47
Indices moyens par catégorie et par sexe	47
Les mesures catégorielles	48
<b>CHAPITRE 3 LA VIE DES PERSONNELS</b>	<b>49</b>
<b>Lieu d'exercice</b>	<b>50</b>
Les établissements scolaires de l'académie	50
Répartition de l'ensemble des effectifs	51
<b>La mobilité</b>	<b>55</b>
Mouvement des personnels enseignants du premier degré dans le secteur public	55
Mouvement des personnels enseignants du second degré dans le secteur public	56
Mouvement inter-académique des personnels de direction et d'inspection	58
Mouvement des personnels administratifs, techniques, sociaux et santé, et des personnels de laboratoire	58
<b>Les temps partiels</b>	<b>60</b>
Evolution globale du temps partiel	60
Personnels titulaires des secteurs public et privé sous contrat	61
Les enseignants des secteurs public et privé sous contrat	61
Les personnels titulaires non-enseignants	63

<b>Le remplacement</b>	<b>64</b>
Enseignement du premier degré	64
Enseignement dans le second degré	65
Personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (ATSS)	66
<b>Absences / Congés</b>	<b>67</b>
Taux d'absentéisme global	67
Absentéisme par catégorie	68
Evolution du taux d'absents	70
Répartition des absences par motif	70
<b>Les flux de personnels</b>	<b>71</b>
Les départs définitifs dans le secteur public	71
Les sorties provisoires (détachements, disponibilités etc.)	72
<b>CHAPITRE 4 ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS</b>	<b>75</b>
<b>Les personnels à besoins particuliers</b>	<b>76</b>
<b>Les actions en faveur des personnels en situation de handicap</b>	<b>77</b>
Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi	77
Recrutements des bénéficiaires de l'obligation d'emploi	78
Priorités médicales dans le cadre des mutations	78
<b>Le dispositif des postes adaptés et des allègements de service</b>	<b>79</b>
Les postes adaptés	79
Les allègements de service	80
<b>Accompagnement des parcours professionnels</b>	<b>81</b>
Le dispositif Conseil mobilité carrière (C.M.C.)	81
Les entretiens de carrière	82
Le droit individuel à la formation	82
<b>La formation professionnelle</b>	<b>83</b>
Personnels enseignants du premier degré	83
Personnels enseignants du second degré	84
Personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé	85
Personnels d'encadrement	86
Congés de formation	86
<b>CHAPITRE 5 L'ACTION SOCIALE ET LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS</b>	<b>89</b>
<b>Le service social et la politique académique d'action sociale</b>	<b>90</b>
Activité du service social en faveur des personnels	90
L'action sociale	92
<b>La politique de prévention des risques professionnels</b>	<b>94</b>
Le service de santé des personnels	94
Hygiène, santé, sécurité et conditions de travail	96
Le réseau de prévention Aide et Suivi (PAS)	98
<b>CHAPITRE 6 LES RELATIONS PROFESSIONNELLES</b>	<b>101</b>
<b>Le dialogue social</b>	<b>102</b>
La rénovation du dialogue social	102
Les comités techniques	102
Les comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail académique et départementaux	104
Les commissions Académiques et Départementales de l'Action Sociale	105
Les commissions Administratives Paritaires Académiques et Départementales	105
Les résultats des élections au CAPA, CAPD et CCP (scrutin du 20 octobre 2011)	105
<b>Contentieux et protection juridique</b>	<b>107</b>
Le contentieux	107
La protection juridique des personnels	107
<b>ANNEXES</b>	<b>109</b>
Détail de la typologie retenue	109
sigles	111

## SOURCES ET CHAMPS

### LES ENTREPOTS MINISTERIELS DE DONNEES

---

Le ministère met à la disposition des académies des outils informatiques permettant d'entreposer et historiser des données synthétiques extraites des systèmes d'information de l'académie :

- **Bilan Social Académique (BSA)** : Les données relatives aux effectifs, à la rémunération, à l'affectation, aux flux et aux congés / absences des personnels.
- **Le Contrôle National des emplois** : Les données relatives aux délégations et consommations des emplois budgétaires.
- **EGIDE** : Données relatives à la formation professionnelle des personnels enseignants dans le premier et le second degré.
- **PROPYLEE - OSREM1D** : Données relatives au remplacement dans le 1<sup>er</sup> degré.

**Remarque** : les données relatives aux années scolaires antérieures sont susceptibles de varier d'une année sur l'autre du fait de saisies ayant un effet rétroactif.

### LES SYSTEMES D'INFORMATION DE L'EDUCATION NATIONALE

---

Les systèmes d'information de l'Education Nationale contribuent à l'alimentation des entrepôts de données évoqués précédemment. En cas d'absence d'entrepôt de données, ces systèmes sont exploités directement :

- **EPP** (Gestion des personnels enseignants dans le second degré, personnels d'éducation, d'orientation, de direction et d'inspection),
- **AGAPE06** et **AGAPE83** (Gestion des personnels enseignants dans le 1<sup>er</sup> degré),
- **AGORA** (Gestion des personnels IATSS),
- **OCEAN** (Concours et recrutements dans le secteur public et le secteur privé sous contrat).

### LA CONTRIBUTION DES SERVICES

---

Toutes les informations présentées dans ce bilan social sont vérifiées et commentées par les services quand cela s'avère nécessaire. De plus, en cas d'absence d'information chiffrée directement accessible par les moyens évoqués ci-dessus, les services contribuent ou procèdent à la récolte et la restitution des données :

- Les données relatives **aux promotions, avancements et mouvements des personnels du 1<sup>er</sup> degré** proviennent des divisions de gestion des personnels des directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN),
- Les données relatives **aux promotions, avancements, congés de formation des personnels du 2<sup>nd</sup> degré, des personnels d'inspection et de direction et des personnels IATSS**, ainsi que les données relatives **au remplacement et au mouvement des personnels administratifs** proviennent du département de gestion des personnels (DGP) au rectorat,
- Les données relatives à **la formation professionnelle** proviennent des directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) pour le 1<sup>er</sup> degré, et du service de la formation tout au long de la vie pour les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, personnels de direction, d'inspection, d'éducation, d'orientation et IATSS.
- Les données relatives aux **recrutements et concours** proviennent des différents services de gestion des personnels et du département des examens et concours du rectorat.
- Les données relatives à **l'accompagnement des personnels** proviennent de plusieurs services du Pôle ressources humaines du rectorat, dont le service d'appui au pilotage des ressources humaines et le service de la gestion des affaires sociales et transversales.
- Les données relatives aux champs de la **santé**, du **social** et de la **sécurité au travail** proviennent des services académiques santé, social, de la mission santé et sécurité au travail, du service de la gestion des affaires sociales et transversales et du service d'appui au pilotage des ressources humaines.
- Les données relatives aux **relations professionnelles, au contentieux et à la protection juridique** sont établies par le Secrétariat général et le service des affaires juridiques.

## PERIMETRE D'ANALYSE

---

Les individus dénombrés dans les effectifs sont les personnels enseignants ou non enseignants, titulaires ou non titulaires, du secteur public et désormais du secteur privé sous contrat. Ne sont retenus dans ce bilan que les personnels gérés par le rectorat et les directions des services départementaux de l'éducation nationale des Alpes-Maritimes et du Var, affectés et en position d'activité. Les personnels gérés en universités ne sont pas pris en compte dans ce bilan social.

## LES DATES D'OBSERVATION

---

Les données du bilan social relatives aux effectifs, aux lieux d'affectation des personnels, aux quotités de service et aux indices de rémunérations sont observées et analysées au 31 décembre de chaque année.

Ainsi, les individus recensés pour l'année scolaire 2011-2012 sont les individus observés le 31 décembre 2011.

Les données relatives au flux sont observées et analysées sur les périodes précisées ci-après :

- les départs définitifs (fin de fonction) : entre le 01/10/2011 et le 30/09/2012,
- les départs provisoires entre le 01/09/2011 et le 31/08/2012,
- les réintégrations entre le 02/09/2011 et le 01/09/2012,
- les congés et absences entre le 01/09/2011 et le 31/08/2012.

Les données relatives aux emplois budgétaires sont désormais calculées sur l'année scolaire.

## LES DEFINITIONS

---

### **La typologie des personnels désormais retenue**

La typologie des personnels qui est désormais retenue est la typologie adoptée par le ministère de l'éducation nationale. Cette typologie est uniquement liée au corps des agents et non à l'affectation et/ou la filière comme c'était le cas dans le bilan social 2010-2011 de l'académie NICE. Ainsi, les enseignants du 1<sup>er</sup> degré qui exercent dans le second degré restent classés dans la catégorie "Enseignants du 1<sup>er</sup> degré".

Une table des sigles est disponible à la fin du document.

### **Les unités de compte**

Sauf mention contraire, les effectifs présentés dans ce bilan renvoient à des personnes physiques.

Les emplois budgétaires sont calculés en ETP (Equivalents temps pleins). Cette unité intègre le temps de travail et la quotité de service. Ainsi 1 ETP pourra correspondre à :

- 1 personne à temps plein travaillant toute l'année scolaire,
- 2 personnes à mi-temps travaillant toute l'année scolaire,
- 2 personnes à plein temps travaillant chacune 6 mois durant l'année scolaire.

# Contexte socio-économique de l'académie en 2011-2012

Présentation de l'académie de Nice (population, catégorie socioprofessionnelles...)

**La répartition des populations (scolaires ou non) sur le territoire** de l'académie est particulièrement concentrée sur le littoral. Cette situation qui se traduit par une forte urbanisation, caractérise plus spécifiquement les Alpes Maritimes avec une faible densité de population dans le haut-pays. La population du Var, également urbanisée le long du littoral, se répartit toutefois dans le moyen-pays des bassins de Draguignan et de Brignoles.

Cette concentration de la population dans les centres urbains se retrouve dans la couverture du territoire en établissements scolaires de taille généralement plus importante, à la fois dans le 1<sup>er</sup> et le second degré, que ce qui peut être observé en moyenne nationale.

La croissance démographique est plus soutenue dans le Var que dans les Alpes Maritimes : le taux moyen annuel de variation de population de 2006 à 2012 est de 0,5 % pour le Var contre 0,2% pour les Alpes Maritimes.

Les effectifs d'élèves tous niveaux et secteurs d'enseignement confondus sont relativement stables à la rentrée 2011-2012, avec une progression plus soutenue du secteur privé dont la part reste toutefois limitée à 10,6%.

**Les indicateurs concernant la composition sociale** de la population de l'académie révèle une situation mitigée, avec une présence à l'entrée en 6<sup>ème</sup> d'élèves issus de milieux plutôt favorisés socialement (7<sup>ème</sup> académie) mais présentant également une accentuation de la dispersion sociale qui fait passer l'académie du 11<sup>ème</sup> au 12<sup>ème</sup> rang des académies à plus forte disparité sociale, avec, à l'appui de cette disparité, la surreprésentation des familles monoparentales et les difficultés sociales renforcées dans les collèges RAR / ECLAIR de l'académie.

Ce constat est à compléter par une analyse des spécificités départementales.

Même si les deux départements se caractérisent par un contexte sociodémographique similaire, à savoir une forte présence d'emplois dans les services et une surreprésentation de familles monoparentales, les situations divergent toutefois au regard des niveaux de revenus nettement plus élevés et la part des RSA plus faible dans les Alpes Maritimes, alors qu'une plus forte présence de l'emploi public et un taux de chômage plus élevé sont observés dans le Var. Ces différents constats indiquent une situation socialement et économiquement plus favorable dans les Alpes Maritimes dépassant le niveau moyen national des revenus fiscaux, alors que la situation du département du Var, en termes de revenu et de la place du RSA, est proche des niveaux nationaux.

Source : Rectorat de Nice, DPP



# CHAPITRE 1

## LES EFFECTIFS ET LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

### **Délégations et consommations d'emplois par programme. \_\_\_\_\_ 10**

BOP 0140 Enseignement scolaire public du premier degré \_\_\_\_\_ 10

BOP 0141 Enseignement scolaire public du second degré \_\_\_\_\_ 11

BOP 0214 Soutien de la politique de l'Education Nationale \_\_\_\_\_ 13

BOP 0230 Vie de l'élève \_\_\_\_\_ 14

### **Répartition des effectifs \_\_\_\_\_ 16**

La nouvelle typologie des personnels \_\_\_\_\_ 16

Répartition des effectifs de personnels dans le secteur public et le secteur privé \_\_\_\_\_ 16

Chiffres clés \_\_\_\_\_ 16

Ensemble des personnels \_\_\_\_\_ 17

Les personnels enseignants du public et du privé sous contrat \_\_\_\_\_ 19

Autres personnels \_\_\_\_\_ 22

Répartition par sexe \_\_\_\_\_ 25

Age moyen / tranches d'âge \_\_\_\_\_ 30

## DELEGATIONS ET CONSOMMATIONS D'EMPLOIS PAR PROGRAMME.

**Période d'observation** : les données relatives aux emplois étaient présentées, dans le cadre du bilan social 2010-2011, par année civile. Désormais, ces données sont calculées par année scolaire pour une meilleure lisibilité.

**Définition** : Les consommations d'emplois sont recensées par Budget Opérationnel de Programme Académique (BOPA) et catégorie d'emplois (classification spécifique au suivi budgétaire des emplois).

Ces consommations sont mises en regard de la dotation octroyée à l'académie pour assurer ses missions (plafond d'emplois).

L'unité de compte utilisée est l'équivalent temps plein calculé sur l'année scolaire (ETPAS). Cette notion se différencie de la notion "personne physique" (cf. page 6 : les définitions).

### BOP 0140 ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU PREMIER DEGRE

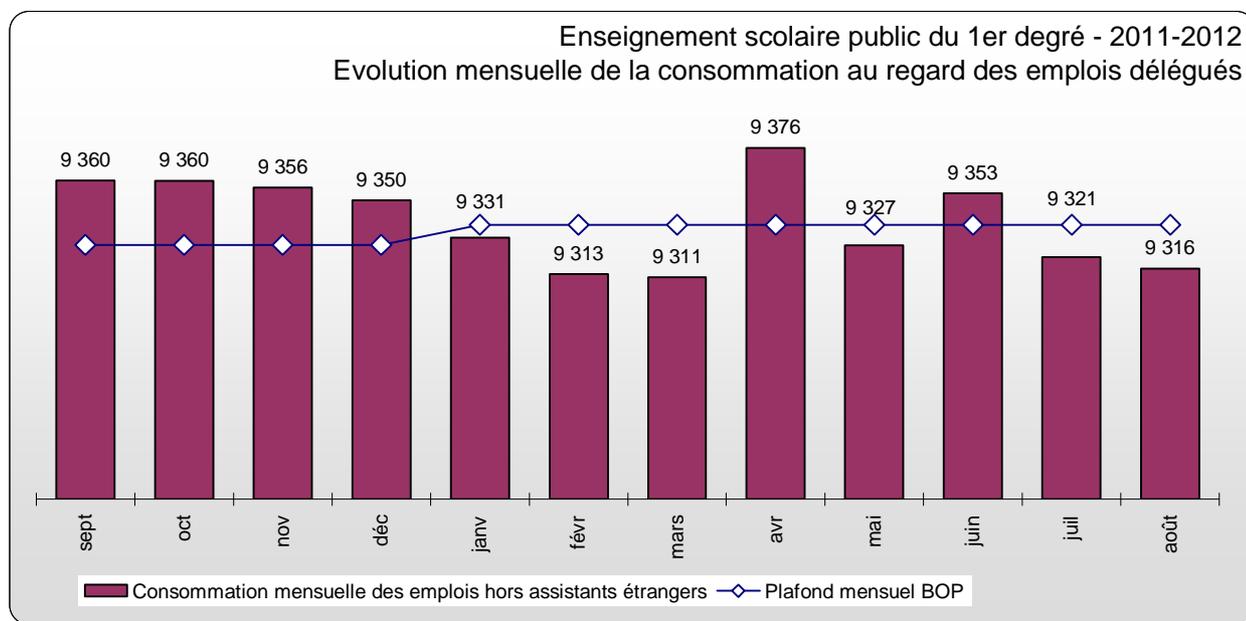
#### Bilan de la consommation des emplois

BOP 0140 - ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU PREMIER DEGRE	Plafond moyen sur 12 mois [1]	Consommation moyenne sur 12 mois en ETP [2]	Solde année scolaire 2011-2012 [2] - [1]	Solde année scolaire 2010-2011
Enseignants	9 237,5	9 241,8	-4,3	-110,5
Intervenants extérieurs	12,0	11,2	0,8	4,3
Personnels enseignants second degré	4,0	3,0	1,0	0,0
Personnels d'encadrement et de pilotage	41,0	41,4	-0,4	-0,1
Stage M2	20,7	13,7	7,0	-4,6
Congés de formation rémunérés	19	20,83	-1,8	-1,2
<b>Total hors assistants étrangers</b>	<b>9 334,2</b>	<b>9 331,9</b>	<b>2,3</b>	<b>-112,2</b>

Source CNE

Le plafond des emplois pour l'année scolaire 2011-2012 est respecté. Le dépassement constaté sur la ligne enseignants est compensé par une sous consommation des emplois de stagiaires M2.

L'évolution des soldes entre 2010 et 2011 fait apparaître une situation de surnombre résorbée.

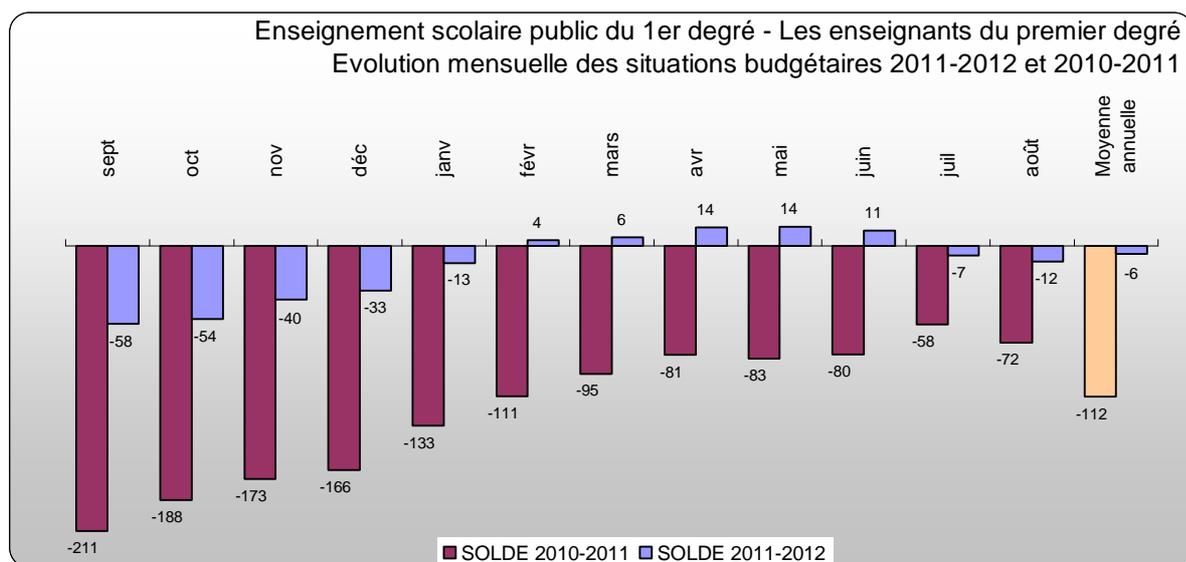


Source CNE

La dotation en emplois de l'année scolaire 2011-2012 prend en compte le schéma de rentrée 2011 : suppressions de 87 emplois d'enseignants et de 23 emplois d'intervenants extérieurs. La dotation pour les stagiaires M2 est fixée au 1<sup>er</sup> janvier de l'année par le BOP pour l'année civile : au 1<sup>er</sup> janvier 2012 cette dotation est passée de 14 emplois à 24 emplois.

Les variations mensuelles s'expliquent principalement par la variation du nombre de stagiaires M2 sur la période avril à juin 2012.

## Evolution comparée de la situation budgétaire des enseignants du premier degré (y/c congés de formation).



Source CNE

Avec la réduction des surnombres, on constate que le solde en emplois des personnels enseignants s'améliore en 2011-2012 par rapport à l'année précédente.

## BOP 0141 ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU SECOND DEGRE

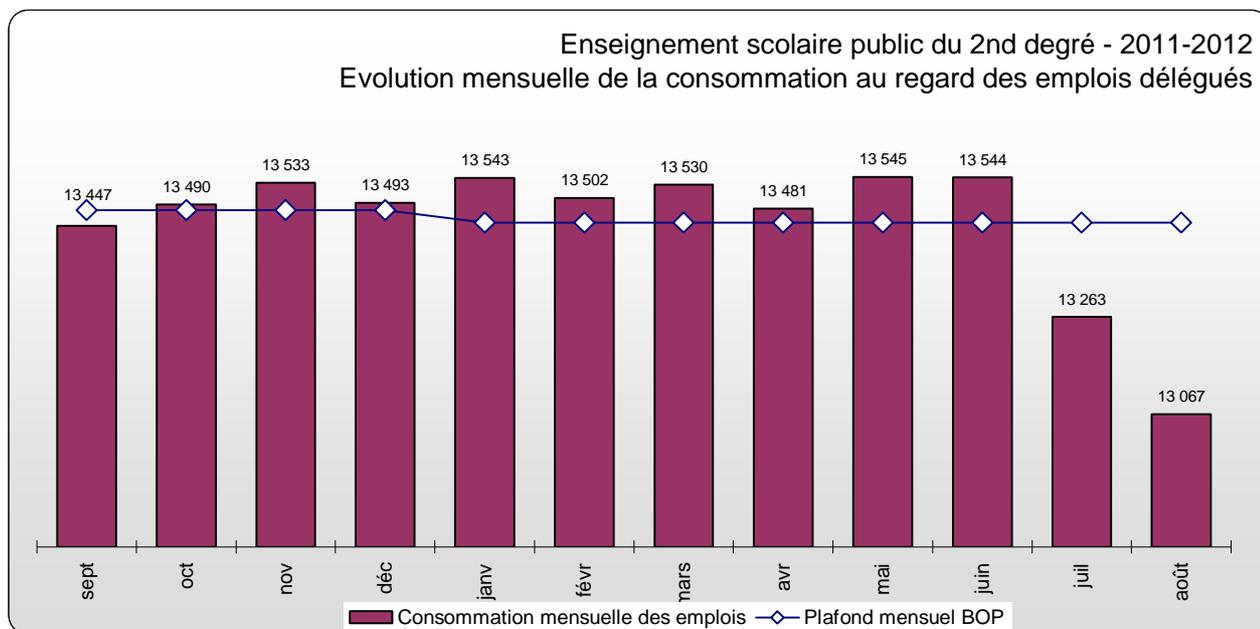
### Bilan de la consommation des emplois

BOP 0141 - Enseignement scolaire public du second degré	Plafond moyen sur 12 mois [1]	Consommation moyenne sur 12 mois en ETP [2]	Solde AS 2011-2012 [2] - [1]	Solde année scolaire antérieure 2010-2011
Accompagnement et suivi des élèves	297,0	287,4	9,6	7,7
Personnels d'encadrement et de pilotage	446,0	450,0	-4,0	-3,3
ATOSS	827,5	838,6	-11,1	-4,3
Enseignants du second degré	11 447,1	11 451,2	-4,1	57,9
Personnels enseignants du premier degré	248,8	277,2	-28,5	-26,2
Stage M2	64,5	4,2	60,3	46,4
Vacataires	104,0	91,6	12,4	-57,1
Congés de formation rémunérés	27,0	33,0	-6,0	-5,4
<b>Total hors assistants étrangers</b>	<b>13 461,8</b>	<b>13 433,2</b>	<b>28,6</b>	<b>15,6</b>

Source CNE

Le plafond d'emplois est globalement respecté avec un solde excédentaire de 28,6 ETP. Ce solde résulte d'une sous consommation des emplois de vacataires et de stagiaires M2 et d'une surconsommation des autres postes.

### Enseignement scolaire public du 2nd degré - 2011-2012 Evolution mensuelle de la consommation au regard des emplois délégués

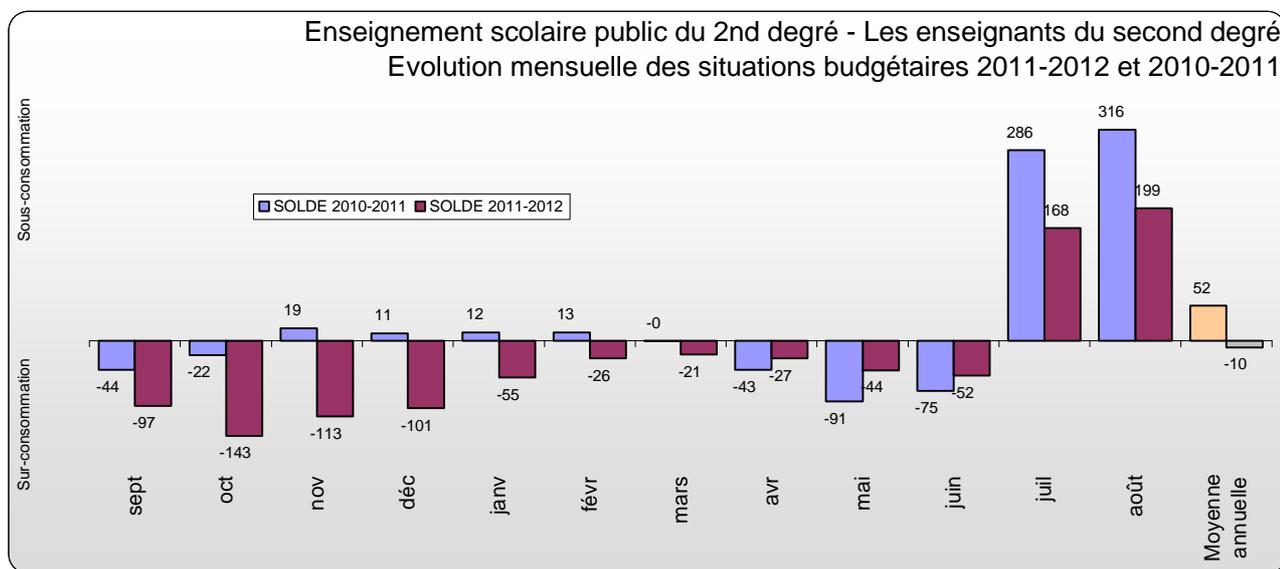


Source CNE

La dotation 2011-2012 prend en compte le schéma de rentrée 2011 : suppression de 239 emplois d'enseignants, 5 emplois administratifs et 1 emploi de personnel de laboratoire. Le contingent des stagiaires M2 pour 2012 a été fixé à 56 emplois contre 81,50 en 2011 soit une baisse de 25,5 emplois qui explique la variation de janvier 2012.

Les variations mensuelles de la consommation d'emplois et notamment la diminution en juillet et août 2012 s'expliquent par les variations d'emplois des vacataires.

### Evolution comparée de la situation budgétaire des enseignants (y/c congés de formation)



Source CNE

Le solde en emplois se dégrade entre les deux périodes analysées : on passe d'une situation excédentaire en 2010-2011 (+52 ETP) à une situation déficitaire (-10 ETP). Toutefois, le graphique ci-dessus ne prend pas en compte la dotation et la consommation des vacataires 200h.

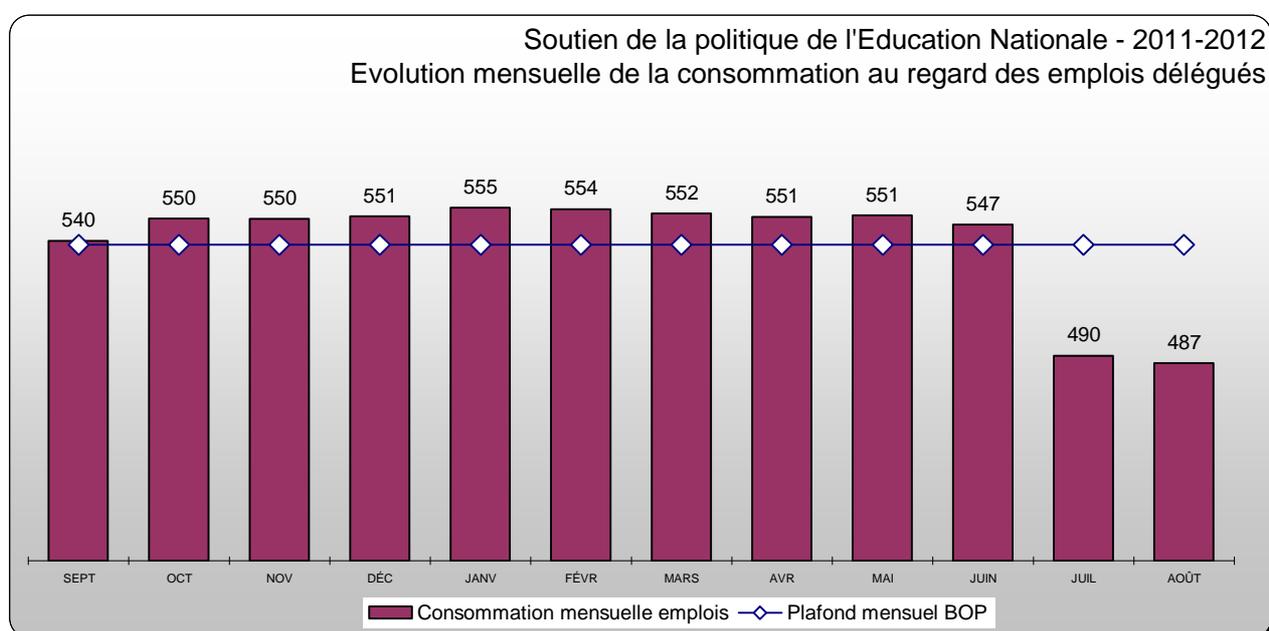
La baisse de la consommation des vacances 200h entre les deux périodes compense en grande partie la situation de dépassement des enseignants du second degré.

**Bilan de la consommation des emplois**

BOP 0214 - SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE L'EDUCATION NATIONALE	Plafond moyen sur 12 mois [1]	Consommation moyenne sur 12 mois en ETP [2]	Solde année scolaire 2011-2012 [2] - [1]	Solde année scolaire 2010-2011
Enseignants du second degré	1,0	1,0	0,0	0,0
Personnels ATOS	490,5	493,7	-3,2	-2,1
Personnels d'encadrement	26,0	25,8	0,2	-0,3
Accompagnement des élèves - Filière MDS et ORI	20,0	17,4	2,6	0,8
Congés formation rémunérés	1,0	2,8	-1,8	0,5
<b>TOTAL</b>	<b>538,5</b>	<b>540,6</b>	<b>-2,1</b>	<b>-1,2</b>

Source CNE

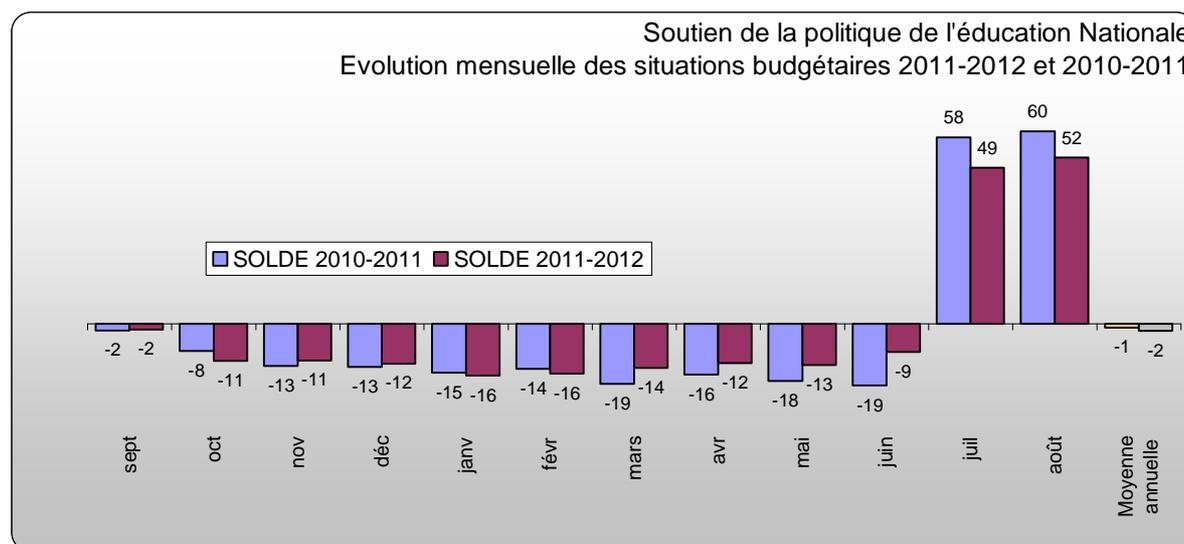
Le plafond d'emplois est légèrement déficitaire (-2,1 ETP) ce qui représente 0,39% de la dotation en emplois. Les congés de formation qui sont désormais intégrés dans les emplois présentent un solde de -1,8 ETP.



Source CNE

La dotation en emplois prend en compte la suppression de 9 emplois administratifs à la rentrée 2011. Les variations d'emplois en juillet et août 2012 s'expliquent par les fins de contrat pour suppléance ou remplacement. Cette baisse du nombre d'emplois pendant la période estivale permet un lissage de la consommation annuelle.

## Evolution comparée de la situation budgétaire du BOP



Source CNE

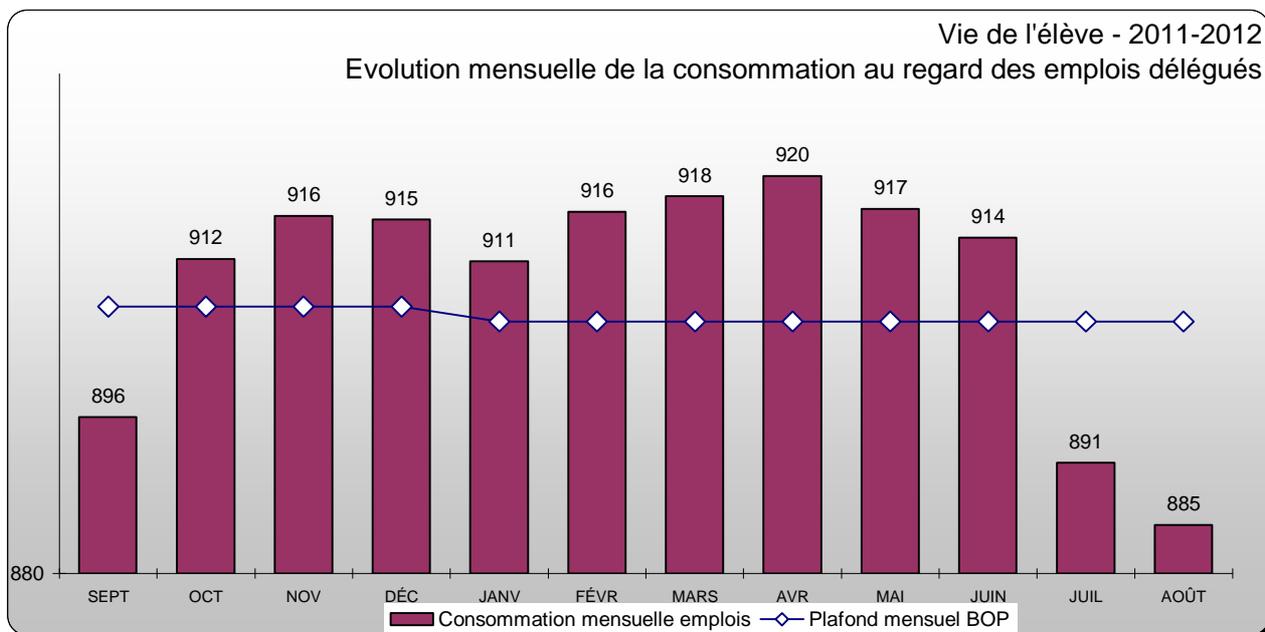
Le solde en emplois passe de -1,2 ETP en 2010-2011 à -2,1 ETP en 2011-2012. Cette légère dégradation du solde se constate sur les personnels ATOS et les congés de formation.

## BOP 0230 VIE DE L'ELEVE

BOP 0230 - VIE DE L'ELEVE	Plafond moyen sur 12 mois [1]	Consommation moyenne sur 12 mois en ETP [2]	Solde année scolaire 2011-2012 [2] - [1]	Solde année scolaire 2010-2011
Assist. soc., cons. techn. et contract. des SS	62,0	62,4	-0,4	-0,6
Infirmiers	187,0	180,8	6,2	1,1
Medecins	37,3	31,9	5,4	4,8
Conseillers principaux d'éducation	316,0	333,8	-17,8	-18,5
Assistants d'éducation AVSI	302,3	296,9	5,4	5,8
Stage M2	1,2	0,2	0,9	1,4
Congés de formation rémunérés	0,0	2,8	-2,8	0,0
<b>Total "Vie de l'élève"</b>	<b>905,7</b>	<b>908,8</b>	<b>-3,0</b>	<b>-5,9</b>

Source CNE

Globalement le solde en emplois est déficitaire de 3 ETP. Le déficit des conseillers d'éducation est compensé par la sous consommation des personnels de santé (infirmiers, médecins) et des assistants d'éducation AVSI.

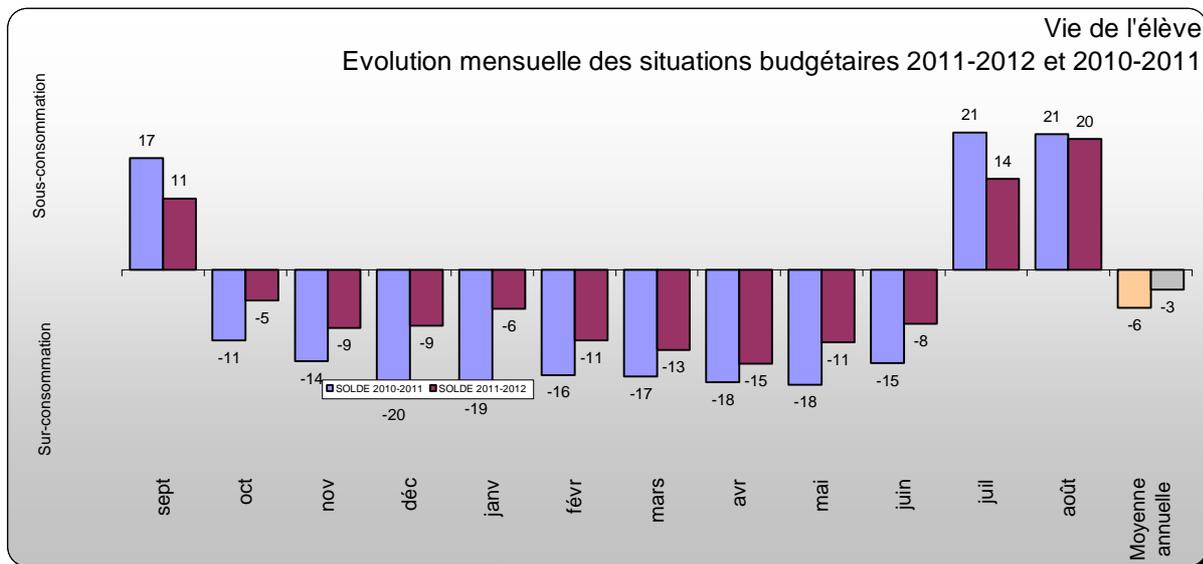


Source CNE

Sur la période 2011-2012, les emplois ne varient pas à l'exception d'une diminution du contingent de stagiaires M2 au 1<sup>er</sup> janvier 2012 (0,67 ETP au lieu de 2,17 ETP)

Les variations mensuelles d'emplois s'expliquent par les évolutions des emplois pour suppléances et remplacement : diminution de ces emplois sur les mois de juillet et août puis reprise progressive entre septembre et octobre.

**Evolution comparée de la situation budgétaire du BOP**



Source CNE

Le solde en emplois s'améliore entre les deux périodes comparées. La situation de surnombre des conseillers d'éducation reste stable.

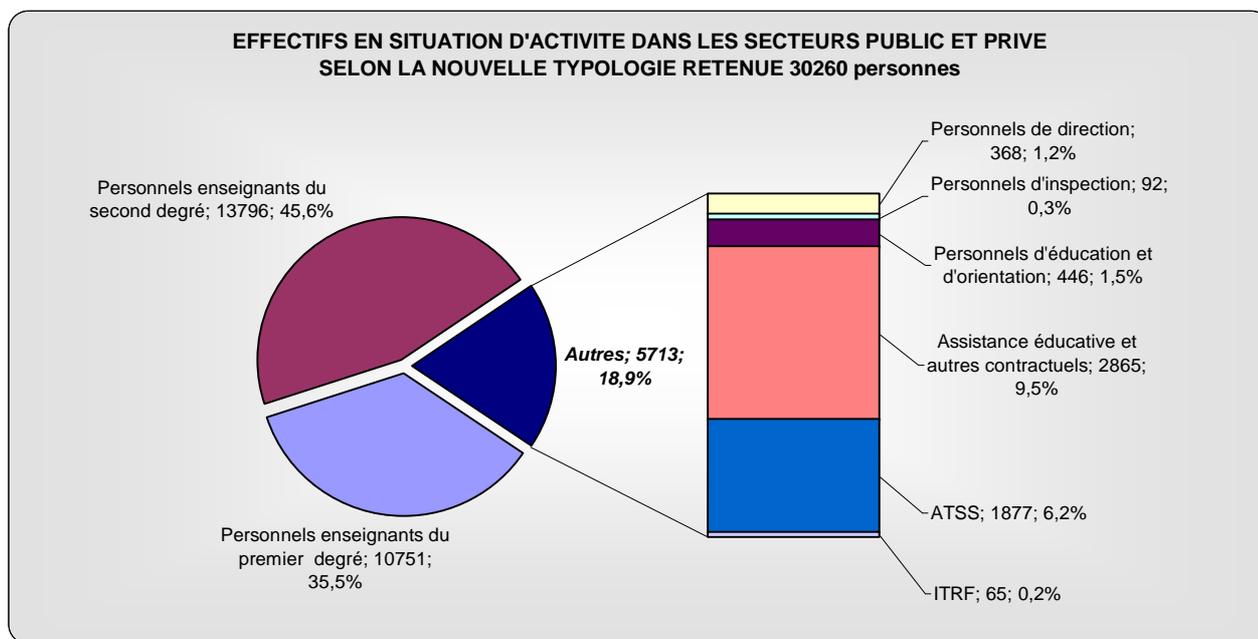
## REPARTITION DES EFFECTIFS

### LA NOUVELLE TYPOLOGIE DES PERSONNELS

Afin de mieux correspondre aux statistiques du bilan social national, l'académie de Nice adopte désormais une typologie des personnels basée uniquement sur le corps et non plus, comme c'était le cas dans le bilan social académique de l'année scolaire 2010-2011, une typologie liée au corps, à la fonction et/ou la nature de support.

La composition et les effectifs de chacune de ces catégories sont présentés en annexe.

### REPARTITION DES EFFECTIFS DE PERSONNELS DANS LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVE



Source : Entrepôt de données BSA

### CHIFFRES CLES

30260 personnels en activité

27 755 personnels  
dans le secteur public

23931 personnels titulaires (85.9%)  
3824 non-titulaires (14.1%)

22 042 personnels enseignants exerçant  
dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré (79.4%)

906 personnels de direction, d'inspection,  
d'éducation et d'orientation (3,3%)

2 865 personnels d'assistance éducative  
et autres contractuels (10.3%)

1 942 personnels IATOSS (6.4%)

2505 personnels  
dans le secteur privé

2 064 personnels titulaires (82.4%)  
441 personnels non titulaires (17.6%)

Tous ces personnels sont enseignants

## ENSEMBLE DES PERSONNELS

### Répartition des effectifs N et N-1

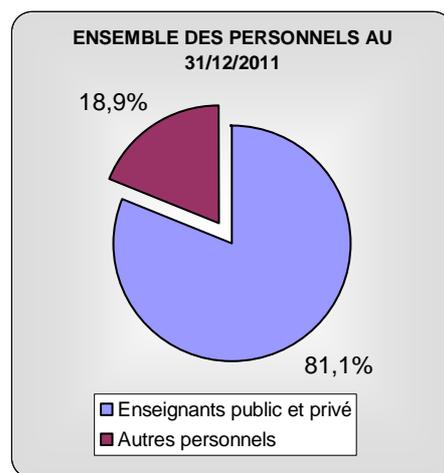
date	ENSEMBLE	Enseignants public et privé	%	Autres personnels	%
31/12/10	30779	24970	81,1%	5809	18,9%
31/12/11	30260	24547	81,1%	5713	18,9%
<b>Variation</b>	<b>-519</b>	<b>-423</b>	<b>-1,7%</b>	<b>-96</b>	<b>-1,7%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

30260 personnels sont recensés en situation d'activité le 31/12/2011, soit 520 personnes de moins qu'au 31/12/2010.

La population enseignante ainsi que l'ensemble des autres populations diminuent de 1.7%.

Les enseignants représentent 81.1% de l'ensemble de la population, sans changement par rapport à l'année précédente.



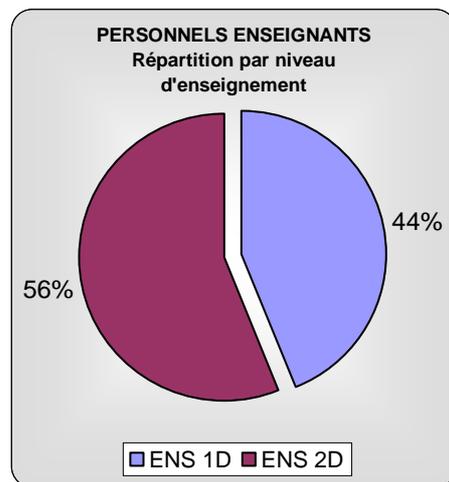
### Effectif N et N-1 des personnels enseignants par niveau d'enseignement

Niveaux	31/12/2010	31/12/2011	%	Variation	Variation en %
ENS 1D	10966	10751	43,8%	-215	-2,0%
ENS 2D	14004	13796	56,2%	-208	-1,5%
<b>TOTAL</b>	<b>24970</b>	<b>24547</b>	<b>100,0%</b>	<b>-423</b>	<b>-1,7%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Les enseignants du second degré représentent plus de la moitié du corps enseignant.

La diminution des effectifs d'enseignants (-1.7%) a surtout porté sur les enseignants du 1<sup>er</sup> degré (-2%). Cela s'explique par la réduction des plafonds d'emplois à laquelle vient s'ajouter la résorption des surnombres.



### Effectif N et N-1 des autres personnels par catégorie

Autres personnels	31/12/2010	31/12/2011	% 2011	Variation	Variation en %
Direction, Inspection, Education, Orientation	899	906	15,9%	7	0,8%
ATSS ITRF	1969	1942	34,0%	-27	-1,4%
<b>Dont encadrement</b>	<b>124</b>	<b>126</b>	<b>2,2%</b>	<b>2</b>	<b>1,6%</b>
Assistance éducative et autres contractuels	2932	2857	50,0%	-75	-2,6%
Contractuels BOE (enseignants et administratifs)	9	8	0,1%	-1	-11,1%
<b>TOTAL</b>	<b>5809</b>	<b>5713</b>	<b>1</b>	<b>-96</b>	<b>-1,7%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

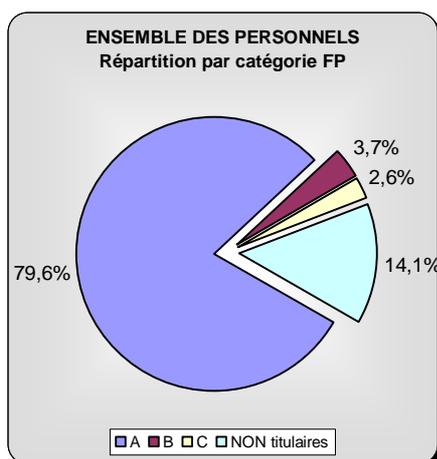
la diminution de la population non enseignante a essentiellement porté sur les personnels d'assistance éducative et autres contractuels (-75 personnes soit -2.6%) et les ATSS/ITRF (-27 personnes soit -1.4%).

### Ventilation par catégorie et par secteur

Catégorie	PUBLIC	PRIVE	ENSEMBLE	% titulaires	% total
A	22030	2053	24083	92,6%	79,6%
B	1113	11	1124	4,3%	3,7%
C	788	0	788	3,0%	2,6%
<b>Titulaires</b>	<b>23931</b>	<b>2064</b>	<b>25995</b>	<b>100,0%</b>	<b>85,9%</b>
NON titulaires	3824	441	4265		14,1%
<b>TOTAL</b>	<b>27755</b>	<b>2505</b>	<b>30260</b>		<b>100,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Les personnels de catégorie A représentent 92.6% des titulaires et 79.6% de l'ensemble des personnels (y compris les personnels non-titulaires). Ils sont en grande majorité enseignants.  
Les non-titulaires représentent 14.1% de l'ensemble de la population.

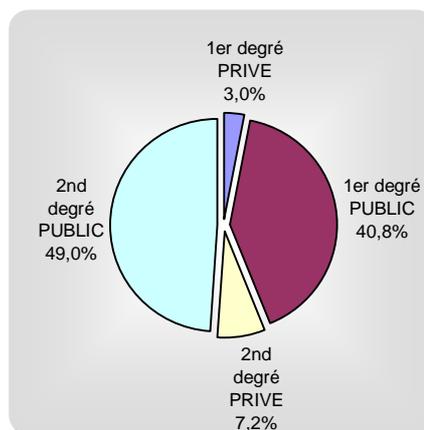


### Enseignants 1D et 2D : part du public et du privé sous contrat

Catégories	PUBLIC		PRIVE		% secteurs et niveaux		total
	Effectifs	%	Effectifs	%	Public	Privé	
Enseignants des corps du 1er degré	10021	93,2%	730	6,8%	45,5%	29,1%	10751
Enseignants des corps du 2nd degré	12021	87,1%	1775	12,9%	54,5%	70,9%	13796
<b>TOTAL</b>	<b>22042</b>	<b>89,8%</b>	<b>2505</b>	<b>10,2%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>24547</b>

Source : Entrepôt de données BSA

La part de l'enseignement privé sous contrat est limitée, en corrélation avec le niveau des effectifs d'élèves scolarisés. Elle est de près de 13% pour le second degré et ne représente que 6,8% de l'ensemble des enseignants du 1<sup>er</sup> degré.



### Enseignants public privé sous contrat : répartition par catégorie

Les enseignants sont quasiment tous des personnels de catégorie A. Les enseignants de catégorie B ne représentent que 1.7% de l'ensemble des enseignants.

Cat. FP	PUBLIC	PRIVE	TOTAL	% Titulaires	% Total
Catégorie A	20851	2053	22904	98,2%	93,3%
Catégorie B	416	11	427	1,8%	1,7%
<b>Total titulaires</b>	<b>21267</b>	<b>2064</b>	<b>23331</b>	<b>100,0%</b>	<b>95,0%</b>
NON titulaires	775	441	1216		5,0%
<b>Total</b>	<b>22042</b>	<b>2505</b>	<b>24547</b>		<b>100,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

La part des non-titulaires est de 5%. Cette catégorie englobe les professeurs contractuels, les vacataires ainsi que les maîtres auxiliaires.

■ Il convient de signaler que, dans le secteur privé, 37 maîtres auxiliaires bénéficient d'un contrat définitif (spécificité du secteur privé).

### Autres personnels : répartition par catégories

Forte présence des personnels de catégorie A avec un taux de 44,3%.

Le pourcentage élevé de personnels non titulaires (53,3% soit 3049 non titulaires) s'explique essentiellement par la présence des assistants d'éducation au nombre de 2865.

Cat. FP	PUBLIC	% Titulaires	% Total
Catégorie A	1179	44,3%	20,6%
Catégorie B	697	26,2%	12,2%
Catégorie C	788	29,6%	13,8%
<b>Total titulaires</b>	<b>2664</b>	<b>100,0%</b>	<b>46,6%</b>
NON titulaires	3049		53,4%
<b>Total</b>	<b>5713</b>		<b>100,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

## LES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU PUBLIC ET DU PRIVE SOUS CONTRAT

### Répartition par corps dans le public

Catégories	Libellé Corps	Effectifs	% Niveaux	% total
ENS 1D	PROF.ECOLE	9605	95,8%	43,6%
ENS 1D	INSTIT	416	4,2%	1,9%
<b>Corps du 1er degré</b>		<b>10021</b>	<b>100,0%</b>	<b>45,5%</b>
ENS 2D	CERTIFIE	7126	59,3%	32,3%
ENS 2D	P.L.P.	1605	13,4%	7,3%
ENS 2D	AGREGE	1522	12,7%	6,9%
ENS 2D	PROF. EPS	784	6,5%	3,6%
ENS 2D	PROF.CONTR	599	5,0%	2,7%
ENS 2D	VACATAIRE	107	0,9%	0,5%
ENS 2D	PEGC	74	0,6%	0,3%
ENS 2D	M.A.	69	0,6%	0,3%
ENS 2D	CH.ENS.EPS	65	0,5%	0,3%
ENS 2D	CHAIRE SUP	64	0,5%	0,3%
ENS 2D	A.E.	6	0,0%	0,0%
<b>Corps du 2nd degré</b>		<b>12021</b>	<b>100,0%</b>	<b>54,5%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>22042</b>		<b>100,0%</b>

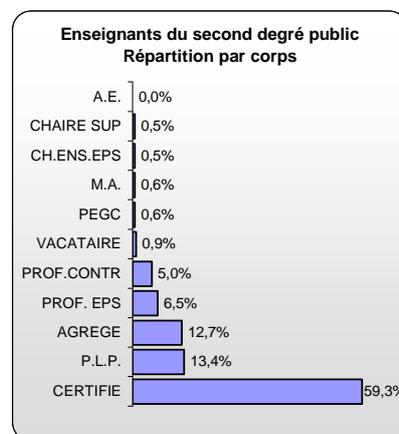
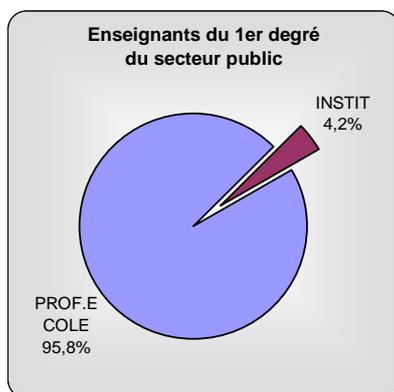
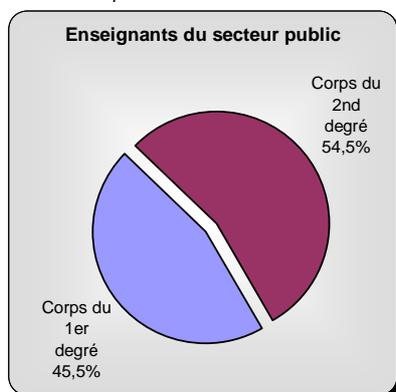
Source : Entrepôt de données BSA

Les enseignants du second degré sont plus nombreux que ceux du 1<sup>er</sup> degré.

Parmi les enseignants du 1<sup>er</sup> degré, la part des instituteurs est de plus en plus réduite au fur et à mesure des départs à la retraite.

Parmi les enseignants du second degré, les certifiés sont majoritaires avec un taux de 59,3%. Plus d'un enseignant sur 10 est soit agrégé, soit PLP.

Les professeurs d'EPS représentent 6,5% de l'ensemble des enseignants du second degré.



## Répartition par corps dans le privé sous contrat

Catégories	Libellé Corps	31/12/2011	% Niveaux	% total
ENS 1D	PROF.ECOLE	608	83,3%	24,3%
ENS 1D	INSTIT	11	1,5%	0,4%
ENS 1D	INST.SUPPL	111	15,2%	4,4%
<b>Corps du 1er degré</b>		<b>730</b>	<b>100,0%</b>	<b>29,1%</b>
ENS 2D	CERTIFIE	999	56,3%	39,9%
ENS 2D	M.A.	330	18,6%	13,2%
ENS 2D	P.L.P.	151	8,5%	6,0%
ENS 2D	PROF.EPS	109	6,1%	4,4%
ENS 2D	A.E.	108	6,1%	4,3%
ENS 2D	AGREGE	76	4,3%	3,0%
ENS 2D	CHAIRE SUP	1	0,1%	0,0%
ENS 2D	PEGC	1	0,1%	0,0%
<b>Corps du 2nd degré</b>		<b>1775</b>	<b>100,0%</b>	<b>70,9%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2505</b>		<b>100,0%</b>

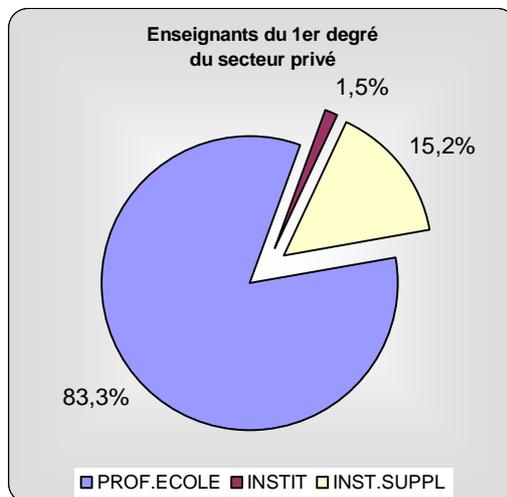
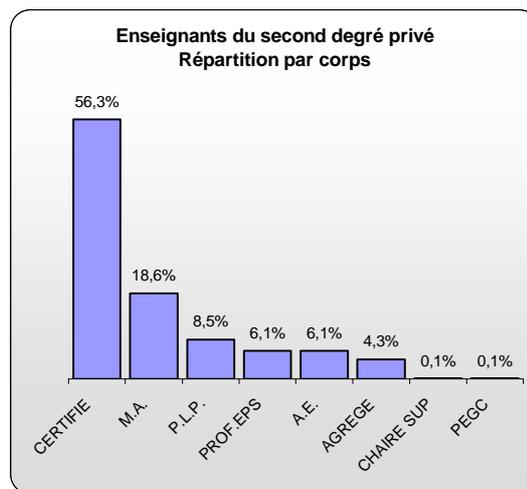
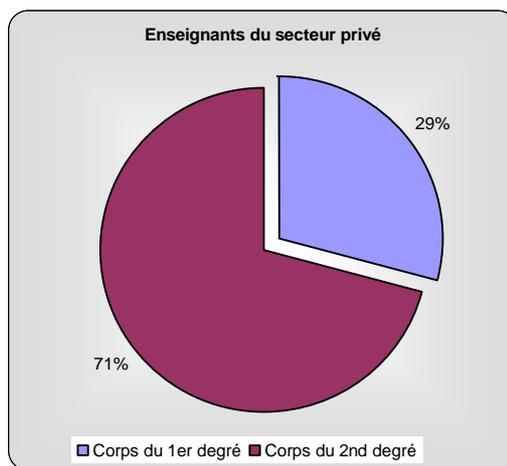
Source : Entrepôt de données BSA

Les enseignants du second degré représentent près de 71% de l'ensemble des enseignants dans le secteur privé sous contrat contre 55% dans le secteur public du fait d'une présence limitée du secteur privé sous contrat dans l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré. Les instituteurs sont relativement plus présents que dans le secteur public : 16,7% contre 4,2%.

Dans le second degré, tout comme dans le secteur public, la population la plus représentée est la population des certifiés (56.3% des enseignants).

La population de maîtres auxiliaires y est plus nombreuse. (18,6% de l'ensemble).

A l'inverse, la population d'agrégés ne représente que 4,3% des enseignants pour 12,7% dans le secteur public.



### Enseignants titulaires 1D public : par fonction

Fonctions	Instituteurs	Professeurs des écoles	TOTAL	%
enseignement	345	7882	8227	82,1%
Remplacement	47	1125	1172	11,7%
Besoins éducatifs AIS hors classe	22	404	426	4,3%
Pilotage et animation pédagogique	0	86	86	0,9%
Accompagnement soutien et hors AIS	1	43	44	0,4%
direction	0	35	35	0,3%
Autres (*)	1	30	31	0,3%
<b>total</b>	<b>416</b>	<b>9605</b>	<b>10021</b>	<b>100,0%</b>

(\*) Postes adaptés, conseillers en formation continue, conseillers pédagogiques, etc.

Source : Entrepôt de données BSA

Plus d'un enseignant sur 10 est affecté à des fonctions de remplacement (toutes catégories confondues).

Près de 5% des enseignants du 1<sup>er</sup> degré répondent à des besoins d'enseignement spécifiques : besoins éducatif AIS hors classe, accompagnement et soutien.

1,3% des enseignants sont affectés à des fonctions de pilotage, d'animation, de direction et d'administration.

### Enseignants titulaires 2D public : par fonction

FONCTIONS	A_E_	AGREGE	CERTIFIE	CH ENS EPS	CHAIRE SUP	PLP	PEGC	PROF EPS	TOTAL	%
enseignement	5	1508	6835	65	64	1558	72	782	10889	96,8%
documentation	1	1	233	0	0	0	2	0	237	2,1%
chef de travaux	0	9	16	0	0	29	0	0	54	0,5%
Autres (*)	0	4	42	0	0	18	0	2	66	0,6%
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>1522</b>	<b>7126</b>	<b>65</b>	<b>64</b>	<b>1605</b>	<b>74</b>	<b>784</b>	<b>11246</b>	<b>100%</b>

(\*) Postes adaptés, conseillers en formation continue, LABO, MGI, conseillers pédagogiques, coordonnateurs en CFA, fonction Direction etc.

Source : Entrepôt de données BSA

La quasi-totalité des enseignants est devant les élèves.

### Enseignants titulaires 1D public : par corps et département

Corps	Alpes-Maritimes	%	Var	%	Académie	%
INSTIT	274	5,4%	142	2,9%	416	4,2%
PROF.ECOLE	4788	94,6%	4817	97,1%	9605	95,8%
<b>TOTAL</b>	<b>5062</b>	<b>100,0%</b>	<b>4959</b>	<b>100,0%</b>	<b>10021</b>	<b>100,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Plus d'instituteurs parmi les enseignants du 1<sup>er</sup> degré dans les Alpes-Maritimes que dans le Var.

### Enseignants titulaires 2D public : par corps et département

Corps	Alpes-Maritimes	%	Var	%	Académie	%
A.E.	4	0,1%	2	0,0%	6	0,1%
AGREGE	889	15,2%	633	11,7%	1522	13,5%
CERTIFIE	3652	62,5%	3474	64,3%	7126	63,4%
CH.ENS.EPS	25	0,4%	40	0,7%	65	0,6%
CHAIRE SUP	41	0,7%	23	0,4%	64	0,6%
P.L.P.	785	13,4%	820	15,2%	1605	14,3%
PEGC	46	0,8%	28	0,5%	74	0,7%
PROF. EPS	399	6,8%	385	7,1%	784	7,0%
<b>TOTAL</b>	<b>5841</b>	<b>100,0%</b>	<b>5405</b>	<b>100,0%</b>	<b>11246</b>	<b>100,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

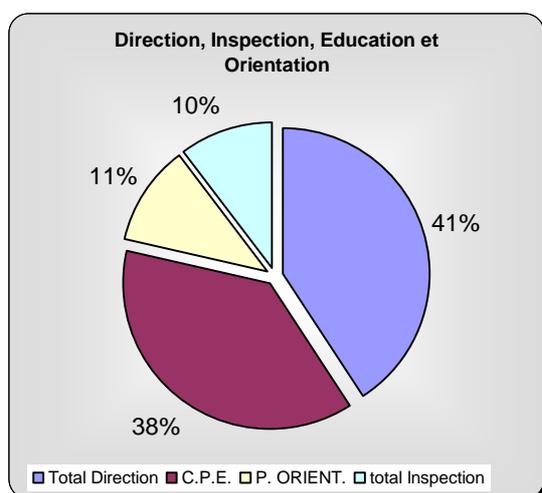
Moins d'agrégés dans le Var mais plus de PLP, écart lié en partie à une offre de la voie professionnelle plus développée dans le Var.

## AUTRES PERSONNELS

### DIEO par corps et fonction N et N-1

Catégories	Grade	31/12/2010	31/12/2011	% catégorie	% total	Evolution
Direction	principal adjoint de collège	111	113	30,7%	12,5%	2
	principal de collège	138	138	37,5%	15,2%	0
	proviseur adjoint de lycée	40	42	11,4%	4,6%	2
	proviseur adjoint de lycée professionnel.	18	18	4,9%	2,0%	0
	proviseur de lycée	39	38	10,3%	4,2%	-1
	proviseur de lycée professionnel	18	18	4,9%	2,0%	0
	proviseur de vie scolaire	1	1	0,3%	0,1%	0
<b>Total Direction</b>		<b>365</b>	<b>368</b>	<b>100,0%</b>	<b>40,6%</b>	<b>3</b>
Education et orientation	conseiller d'orientation intérimaire	2	2	0,4%	0,2%	0
	conseiller principal d'éducation	337	342	76,7%	37,7%	5
	personnel d'orientation	106	102	22,9%	11,3%	-4
<b>Total Education et Orientation</b>		<b>445</b>	<b>446</b>	<b>100,0%</b>	<b>49,2%</b>	<b>1</b>
inspection	inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional	29	28	30,4%	3,1%	-1
	inspecteur d'académie adjoint	2	2	2,2%	0,2%	0
	inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	2	2	2,2%	0,2%	0
	inspecteur de l'éducation nationale	56	60	65,2%	6,6%	4
<b>Total Inspection</b>		<b>89</b>	<b>92</b>	<b>100,0%</b>	<b>10,2%</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL DIEO</b>		<b>899</b>	<b>906</b>		<b>100,0%</b>	<b>7</b>

Source : Entrepôt de données BSA



Les personnels de direction de collèges représentent les 2/3 des personnels de direction. Le reste se partage à part égale entre les lycées professionnels et les lycées.

Les IEN représentent les 2/3 des personnels d'inspection.

### Assistance éducative, pédagogique et autres contractuels par corps N et N-1

Libellé Corps	31/12/2010	31/12/2011	% catégorie	Evolution
Assistant de langue vivante recruté localement	18	19	0,7%	1
assistant d'éducation	2663	2643	92,5%	-20
corps des assistants étrangers	165	154	5,4%	-11
intervenant langue primaire	86	41	1,4%	-45
<b>Total assistance éducative et pédagogique</b>	<b>2932</b>	<b>2857</b>	<b>100,0%</b>	<b>-75</b>
Contractuels BOE (enseignants et administratifs)	9	8		-1
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2941</b>	<b>2865</b>		<b>-76</b>

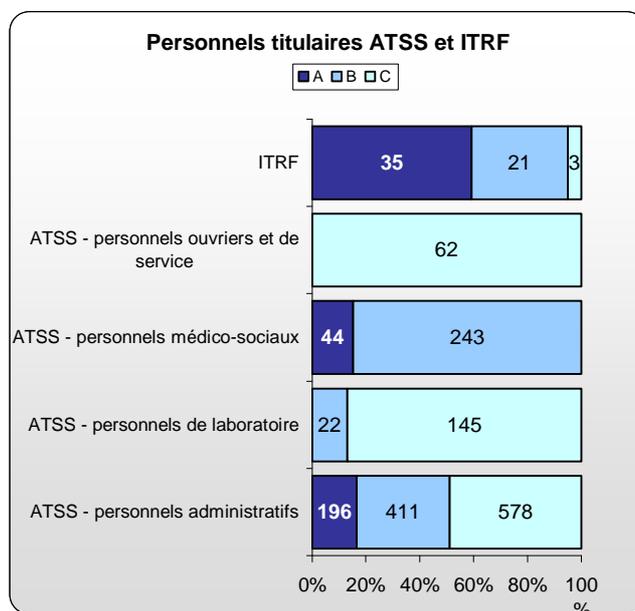
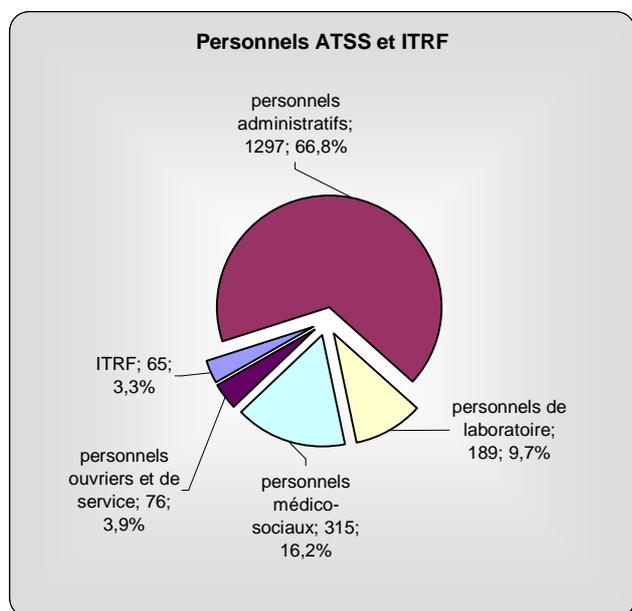
Source : Entrepôt de données BSA

## Personnels ATSS, ITRF par corps, catégorie et filière N et N-1

### Introduction

Parmi les 1942 personnels ATSS et ITRF, 2/3 relèvent de la filière administrative. Un agent sur six appartient à la filière médico-sociale et un sur dix à la filière laboratoire.

La filière technique (ouvriers et de service) représente comme les personnels ITRF, environ 3,5% de l'ensemble.



### Personnels administratifs

statut FP	Libellé Corps	31/12/2010	31/12/2011	% filière	Evolution
A	ADAENES	158	162	12,5%	4
A	ADMENESR	11	11	0,8%	0
A	C.A.S.U	22	21	1,6%	-1
A	RECT.	1	1	0,1%	0
A	S.G.A.	1	1	0,1%	0
<b>Sout total Cat A</b>		<b>193</b>	<b>196</b>	<b>15,1%</b>	<b>3</b>
B	SAENES 10	417	411	31,7%	-6
C	ADJENES	581	578	44,6%	-3
NON titulaires	CONTRACTUELS	124	112	8,6%	-12
<b>Sous total NON TIT</b>		<b>1122</b>	<b>1101</b>	<b>84,9%</b>	<b>-21</b>
<b>TOTAL FILIERE ADF</b>		<b>1315</b>	<b>1297</b>	<b>100%</b>	<b>-18</b>

Source : Entrepôt de données BSA

### Personnels de laboratoire

statut FP	Libellé Corps	31/12/2010	31/12/2011	% filière	Evolution
B	T.LAB (94)	21	22	11,6%	1
C	ATL	146	145	76,7%	-1
NON titulaires	CONTRACTUELS	23	22	11,6%	-1
<b>TOTAL FILIERE LAB</b>		<b>190</b>	<b>189</b>	<b>100%</b>	<b>-1</b>

Source : Entrepôt de données BSA

## Personnels médico-sociaux

statut FP	Libellé Corps	31/12/2010	31/12/2011	% filier	Evolution
A	C.TC.S.SOC	9	9	2,9%	0
A	MED.CONST	3	3	1,0%	0
A	MED.EN.	33	32	10,2%	-1
<b>Sout total Cat A</b>		<b>45</b>	<b>44</b>	<b>14,0%</b>	<b>-1</b>
B	ASS.SOCIAL	59	59	18,7%	0
B	INFIRM.-NS	190	184	58,4%	-6
<b>Sout total Cat B</b>		<b>249</b>	<b>243</b>	<b>77,1%</b>	<b>-6</b>
NON titulaires	A.SOC.CONT	9	8	2,5%	-1
NON titulaires	INFIR.CONT	18	17	5,4%	-1
NON titulaires	MED.CONTR.	3	3	1,0%	0
<b>Sout total NON TITULAIRES</b>		<b>30</b>	<b>28</b>	<b>8,9%</b>	<b>-2</b>
<b>TOTAL FILIERE MDS</b>		<b>324</b>	<b>315</b>	<b>100%</b>	<b>-9</b>

Source : Entrepôt de données BSA

## Personnels ouvriers et de service

statut FP	Libellé Corps	31/12/2010	31/12/2011	% filier	Evolution
C	A TEC	65	62	81,6%	-3
NON titulaires	CONTRACTUELS	10	14	18,4%	4
<b>TOTAL FILIERE OUV</b>		<b>75</b>	<b>76</b>	<b>100%</b>	<b>1</b>

Source : Entrepôt de données BSA

## Personnels ITRF

Statut FP	Corps Libellé	31/12/2010	31/12/2011	% total	Evolution
A	assistant ingénieur	6	6	9,2%	0
A	ingénieur de recherche	5	5	7,7%	0
A	ingénieur d'études	24	24	36,9%	0
<b>Sout total catégorie A</b>		<b>35</b>	<b>35</b>	<b>53,8%</b>	<b>0</b>
B	technicien de recherche et de formation	21	21	32,3%	0
C	adjoint technique de recherche et de formation	3	3	4,6%	0
NON titulaires	CONTRACTUELS	6	6	9,2%	0
<b>TOTAL personnels ITRF</b>		<b>65</b>	<b>65</b>	<b>100%</b>	<b>0</b>

Source : Entrepôt de données BSA

## Personnels d'encadrement par corps N et N-1

Afin de correspondre à la classification adoptée au niveau national, une sous catégorie ENCADREMENT est créée et reprend l'intégralité des corps d'inspection ainsi que certains corps de la catégorie des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (ATSS).

Catégories	Libellé Corps	31/12/2010	31/12/2011	% Categorie	Evolution
ATSS	ADMENESR	11	11	32,4%	0
ATSS	C.A.S.U	22	21	61,8%	-1
ATSS	RECT.	1	1	2,9%	0
ATSS	S.G.A.	1	1	2,9%	0
<b>Total ATSS</b>		<b>35</b>	<b>34</b>	<b>100,0%</b>	<b>-1</b>
inspection	I.A. ADJ	2	2	2,2%	0
inspection	I.A/I.P.R.	29	28	30,4%	-1
inspection	I.E.N	56	60	65,2%	4
inspection	IA-DSDEN	2	2	2,2%	0
<b>Total Inspection</b>		<b>89</b>	<b>92</b>	<b>100,0%</b>	<b>3</b>

Source : Entrepôt de données BSA

## REPARTITION PAR SEXE

### Ensemble des personnels

#### Répartition par secteur

sexe	PUBLIC	% public	PRIVE	% privé	TOTAL	% TOTAL
Femmes	19532	70,4%	1866	74,5%	21398	70,7%
Hommes	8223	29,6%	639	25,5%	8862	29,3%
<b>Total</b>	<b>27755</b>	<b>100%</b>	<b>2505</b>	<b>100%</b>	<b>30260</b>	<b>100%</b>

Les femmes sont majoritaires, en particulier dans le secteur privé sous contrat.

Source : Entrepôt de données BSA

#### Répartition Enseignants et non enseignants

Catégories	F	H	Total	% femmes
Autres personnels	4249	1464	5713	74,4%
Enseignants	17149	7398	24547	69,9%
<b>Total</b>	<b>21398</b>	<b>8862</b>	<b>30260</b>	<b>70,7%</b>

Le taux de féminisation chez les enseignants (tous secteurs et tous niveaux) est de 69.9%.

Il est plus élevé chez les non enseignants (74.4%).

Source : Entrepôt de données BSA

#### Répartition par catégorie

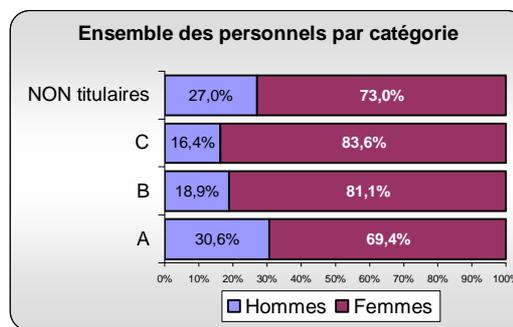
Catégories FP	Enseignants hommes	enseignants femmes	% femmes	Total	Autres pers hommes	Autres pers femmes	% femmes
Catégorie A	7008	16208	69,8%	24395	457	722	61,2%
Catégorie B	104	452	81,3%	1253	133	564	80,9%
Catégorie C	0	0	0,0%	788	129	659	83,6%
NON titulaires	286	489	63,1%	3824	745	2304	75,6%
<b>Total</b>	<b>7398</b>	<b>17149</b>	<b>69,9%</b>	<b>30260</b>	<b>1464</b>	<b>4249</b>	<b>74,4%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

La présence des personnels féminins est relativement plus faible parmi les catégories A mais reste majoritaire quelle que soit la catégorie.

La féminisation des personnels est plus importante chez les personnels non enseignants que chez les enseignants.

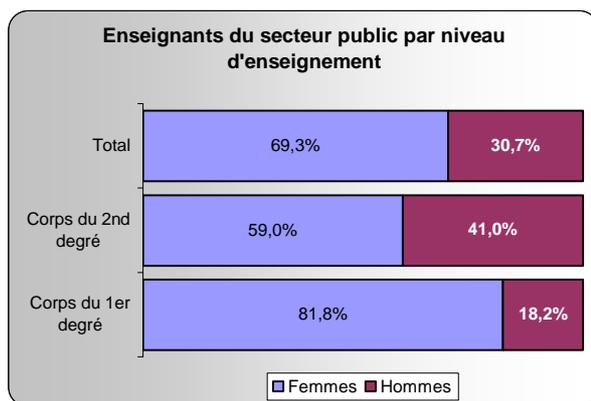
Trois non titulaires sur quatre sont des femmes.



## Personnels enseignants

### Secteur public : Répartition par corps et niveau d'enseignement

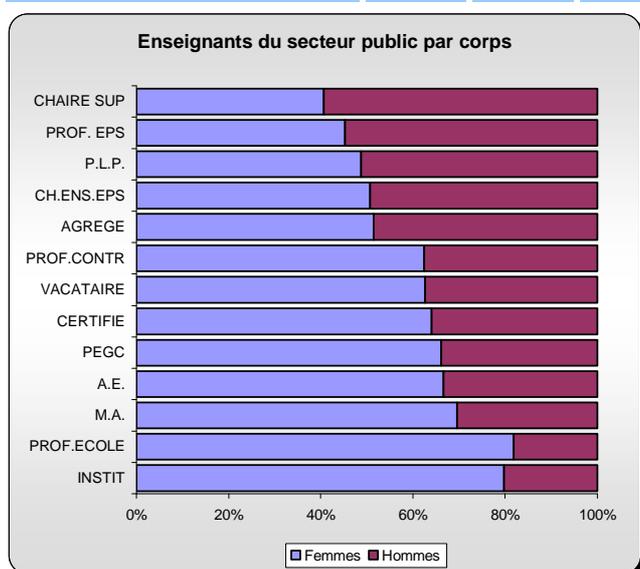
Catégories	Libellé Corps	F	H	% femmes
ENS 1D	INSTIT	332	84	79,8%
ENS 1D	PROF.ECOLE	7863	1742	81,9%
<b>Corps du 1er degré</b>		<b>8195</b>	<b>1826</b>	<b>81,8%</b>
ENS 2D	M.A.	48	21	69,6%
ENS 2D	A.E.	4	2	66,7%
ENS 2D	PEGC	49	25	66,2%
ENS 2D	CERTIFIE	4565	2561	64,1%
ENS 2D	VACATAIRE	67	40	62,6%
ENS 2D	PROF.CONTR	374	225	62,4%
ENS 2D	AGREGE	784	738	51,5%
ENS 2D	CH.ENS.EPS	33	32	50,8%
ENS 2D	P.L.P.	783	822	48,8%
ENS 2D	PROF. EPS	355	429	45,3%
ENS 2D	CHAIRE SUP	26	38	40,6%
<b>Corps du 2nd degré</b>		<b>7088</b>	<b>4933</b>	<b>59,0%</b>
<b>Total</b>		<b>15283</b>	<b>6759</b>	<b>69%</b>



Source : Entrepôt de données BSA

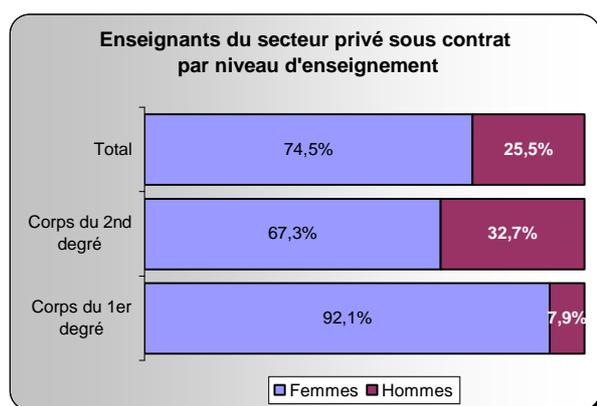
La féminisation du corps enseignant est générale sauf exception :

- les agrégés, les enseignants de la voie professionnelle et de l'EPS où on retrouve la parité,
- les chaires supérieures où les hommes sont majoritaires.



### Secteur privé sous contrat : par corps et niveau d'enseignement

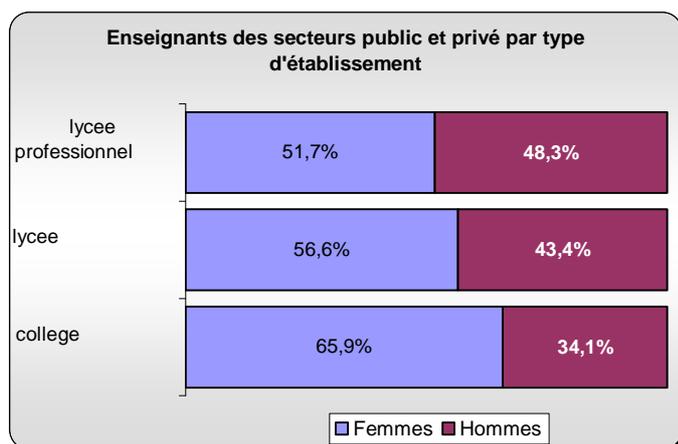
Catégories	Libellé Corps	F	H	% femmes
ENS 1D	INST.SUPPL	104	7	93,7%
ENS 1D	INSTIT	11	0	100,0%
ENS 1D	PROF.ECOLE	557	51	91,6%
<b>Corps du 1er degré</b>		<b>672</b>	<b>58</b>	<b>92,1%</b>
ENS 2D	A.E.	69	39	63,9%
ENS 2D	AGREGE	31	45	40,8%
ENS 2D	CERTIFIE	728	271	72,9%
ENS 2D	CHAIRE SUP	0	1	0,0%
ENS 2D	M.A.	222	108	67,3%
ENS 2D	P.L.P.	93	58	61,6%
ENS 2D	PEGC	1	0	100,0%
ENS 2D	PROF.EPS	50	59	45,9%
<b>Corps du 2nd degré</b>		<b>1194</b>	<b>581</b>	<b>67,3%</b>
<b>Total</b>		<b>1866</b>	<b>639</b>	<b>74%</b>



Source : Entrepôt de données BSA

Même constat que pour le secteur privé sous contrat avec une différence plus marquée pour le 1<sup>er</sup> degré nettement plus féminisé que le second degré.

## Féminisation des enseignants du second degré (public et privé) : répartition par type établissement



Féminisation importante dans les collèges due à la forte présence des certifiés, corps dans lequel les femmes sont les plus nombreuses.

Source : Entrepôt de données BSA

## Personnels non enseignants

### Personnels d'encadrement par corps

Catégories	Libellé Corps	F	H	% Femmes
ATSS	administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	2	9	18,2%
	conseiller d'administration scolaire et universitaire	9	12	42,9%
	Recteur d'académie	1	0	100,0%
	secrétaire général d'académie	0	1	0,0%
<b>Total ATSS</b>		<b>12</b>	<b>22</b>	<b>35,3%</b>
inspection	inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional	9	19	32,1%
	inspecteur d'académie adjoint	1	1	50,0%
	inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	0	2	0,0%
	inspecteur de l'éducation nationale	25	35	41,7%
<b>Total Inspection</b>		<b>35</b>	<b>57</b>	<b>38,0%</b>
<b>TOTAL ENCADREMENT</b>		<b>47</b>	<b>79</b>	<b>37,3%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Les personnels d'encadrement sont majoritairement masculins : environ 2/3 des personnels soit ATSS soit d'inspection sont des hommes.

### Personnels DIEO par corps

Catégorie	Corps / Grade	F	H	% Femmes
Direction	principal adjoint de collège	65	48	57,5%
	principal de collège	65	73	47,1%
	proviseur adjoint de lycée	24	18	57,1%
	proviseur adjoint de lycée professionnel.	10	8	55,6%
	proviseur de lycée	7	31	18,4%
	proviseur de lycée professionnel	8	10	44,4%
	proviseur de vie scolaire	1	0	100,0%
<b>Total Direction</b>		<b>180</b>	<b>188</b>	<b>48,9%</b>
Education et orientation	conseiller d'orientation intérimaire	2	0	100,0%
	conseiller principal d'éducation	246	96	71,9%
	personnel d'orientation	81	21	79,4%
<b>Total Education et orientation</b>		<b>329</b>	<b>117</b>	<b>73,8%</b>
inspection	inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional	9	19	32,1%
	inspecteur d'académie adjoint	1	1	50,0%
	inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	0	2	0,0%
	inspecteur de l'éducation nationale	25	35	41,7%
<b>Total Inspection</b>		<b>35</b>	<b>57</b>	<b>38,0%</b>
<b>TOTAL DIEO</b>		<b>544</b>	<b>362</b>	<b>60,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

La parité d'ensemble observée chez les personnels de direction masque des disparités selon le type d'établissement : les hommes sont majoritaires dans la direction des lycées alors que les femmes sont majoritaires dans la direction des collèges.

Les personnels d'éducation et d'orientation sont majoritairement féminins. La situation est inversée chez les personnels d'inspection.

### Assistance éducative, pédagogique et autres contractuels par corps

Trois personnels sur quatre parmi les assistants d'éducation sont des femmes.

Corps	F	H	% Femmes
Assistant de langue vivante recruté localement	16	3	84,2%
assistant d'éducation	1952	691	73,9%
corps des assistants étrangers	128	26	83,1%
intervenant langue primaire	39	2	95,1%
<b>TOTAL Assistance éducative et pédagogiques</b>	<b>2135</b>	<b>722</b>	<b>74,7%</b>
Contractuels BOE (enseignants et administratifs)	6	2	75,0%
<b>TOTAL</b>	<b>2141</b>	<b>724</b>	<b>74,7%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

### Personnels ATSS et ITRF par Filière, catégorie et corps

#### Personnels administratifs.

Catégories FP	Libellé Corps	F	H	% Femmes
A	ADAENES	118	44	72,8%
	ADMENESR	2	9	18,2%
	C.A.S.U	9	12	42,9%
	RECT.	1	0	100,0%
	S.G.A.	0	1	0,0%
<b>Total Catégorie A</b>		<b>130</b>	<b>66</b>	<b>66,3%</b>
B	SAENES 10	329	82	80,0%
C	ADJENES	527	51	91,2%
NON titulaires	CONTRACTUELS	104	8	92,9%
<b>TOTAL Personnels administratifs</b>		<b>1090</b>	<b>207</b>	<b>84,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Plus forte féminisation chez les personnels de catégorie C (91,2%) et situation inverse chez les personnels de catégorie A (66,2%).

Les personnels contractuels sont, à 1,9% près, tous des femmes.

#### Personnels de laboratoire

Catégories FP	Libellé Corps	F	H	% Femmes
B	T.LAB (94)	8	14	36,4%
C	ATL	96	49	66,2%
NON titulaires	CONTRACTUELS	17	5	77,3%
<b>TOTAL LAB</b>		<b>121</b>	<b>68</b>	<b>64,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

#### Personnels médico-sociaux

Catégories FP	Libellé Corps	F	H	% Femmes
A	C.TC.S.SOC	8	1	88,9%
A	MED.CONST	3	0	100,0%
A	MED.EN.	30	2	93,8%
<b>Total Catégorie A</b>		<b>41</b>	<b>3</b>	<b>93,2%</b>
B	ASS.SOCIAL	57	2	96,6%
B	INFIRM.-NS	167	17	90,8%
<b>Total Catégorie B</b>		<b>224</b>	<b>19</b>	<b>92,2%</b>
NON titulaires	A.SOC.CONT	7	1	87,5%
NON titulaires	INFIR.CONT	17	0	100,0%
NON titulaires	MED.CONTR.	2	1	66,7%
<b>Total NON TITULAIRES</b>		<b>26</b>	<b>2</b>	<b>92,9%</b>
<b>TOTAL MDS</b>		<b>291</b>	<b>24</b>	<b>92,4%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

La filière médico-sociale affiche avec un taux de 92,4% la plus forte féminisation de toutes les filières.

### Personnels ouvriers et de service

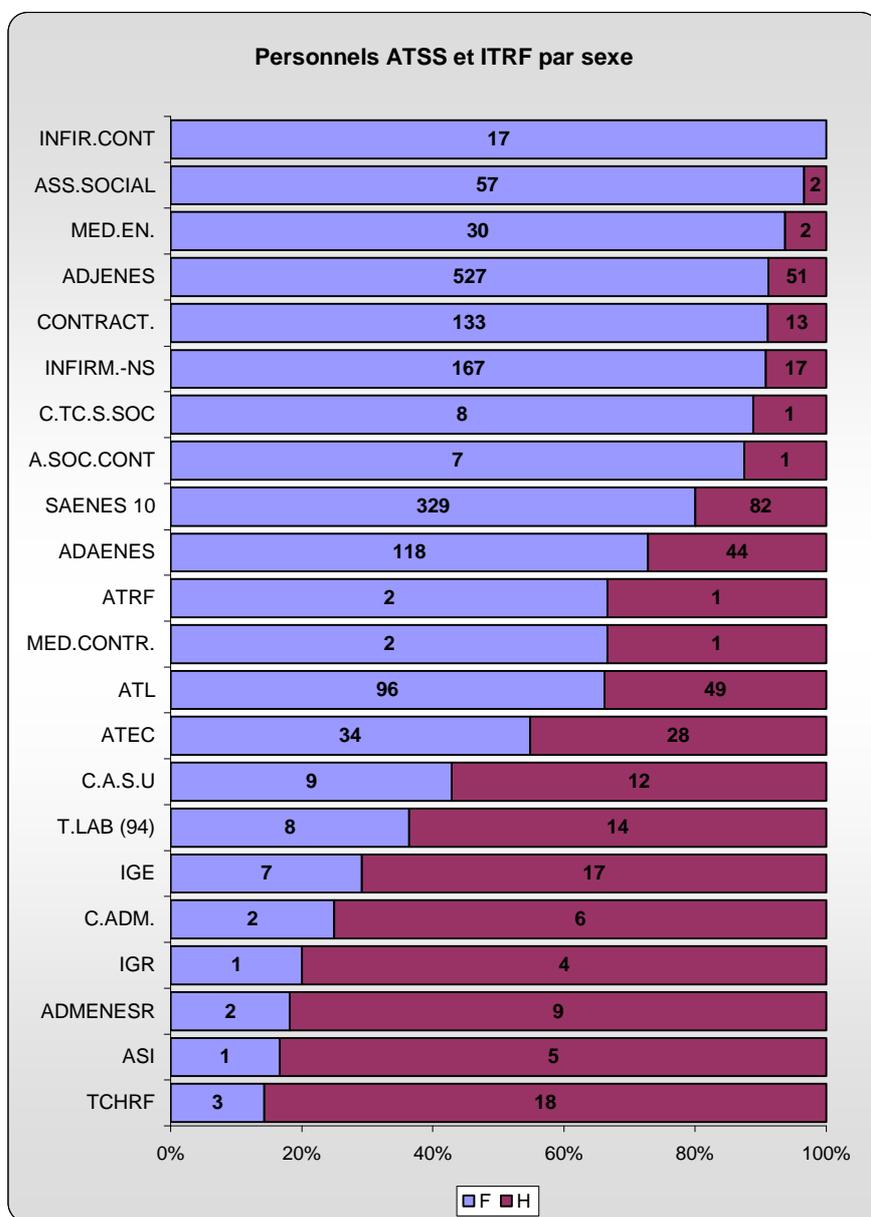
Catégories FP	Libellé Corps	F	H	% Femmes
C	ATEC	34	28	54,8%
NON titulaires CONTRACTUELS		10	4	71,4%
<b>Total personnels ouvriers et de service, personnels techniques</b>		<b>44</b>	<b>32</b>	<b>57,9%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

### Personnels ITRF

Catégories FP	Libellé Corps	F	H	% Femmes
A	assistant ingénieur	1	5	16,7%
	ingénieur de recherche	1	4	20,0%
	ingénieur d'études	7	17	29,2%
<b>Total Catégorie A</b>		<b>9</b>	<b>26</b>	<b>25,7%</b>
B	technicien de recherche et de formation	3	18	14,3%
C	adjoint technique de recherche et de formation	2	1	66,7%
NON titulaires CONTRACTUELS		4	2	66,7%
<b>Personnels ITRF</b>		<b>18</b>	<b>47</b>	<b>27,7%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

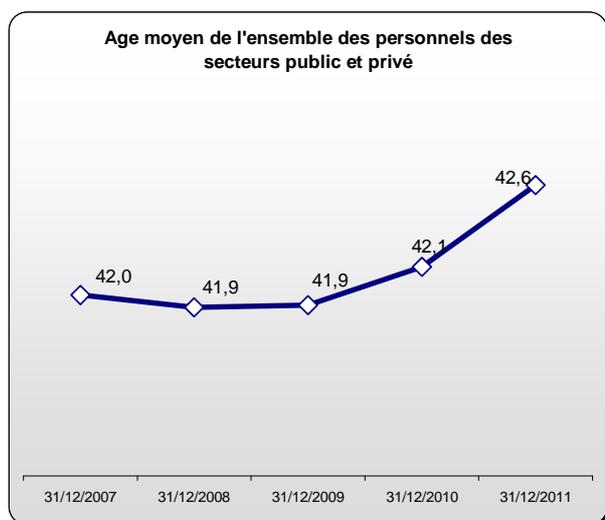


## AGE MOYEN / TRANCHES D'AGE

### Ages moyens

Catégories	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Assistance éducative et autres contractuels	29,7	31,2	32,0	32,6	33,7
ATSS	46,8	47,3	47,2	47,2	47,5
Contractuels BOE (enseignants et administratifs)	42,0	39,7	37,9	43,1	40,8
Direction	52,4	52,0	51,6	51,7	51,6
Education et orientation	44,3	45,1	45,1	45,7	45,9
ENS 1D	40,9	41,0	41,3	41,6	42,1
ENS 2D	43,5	43,4	43,3	43,4	43,6
Inspection	54,5	54,1	53,5	53,4	53,4
ITRF	43,6	44,2	45,2	45,8	46,4
<b>Total</b>	<b>42,0</b>	<b>41,9</b>	<b>41,9</b>	<b>42,1</b>	<b>42,6</b>

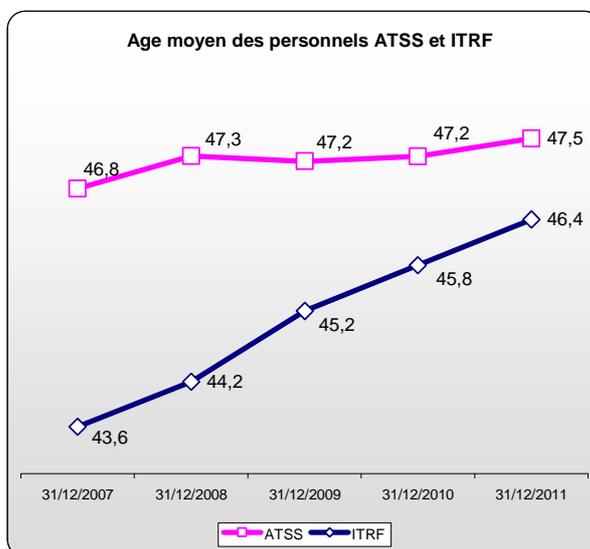
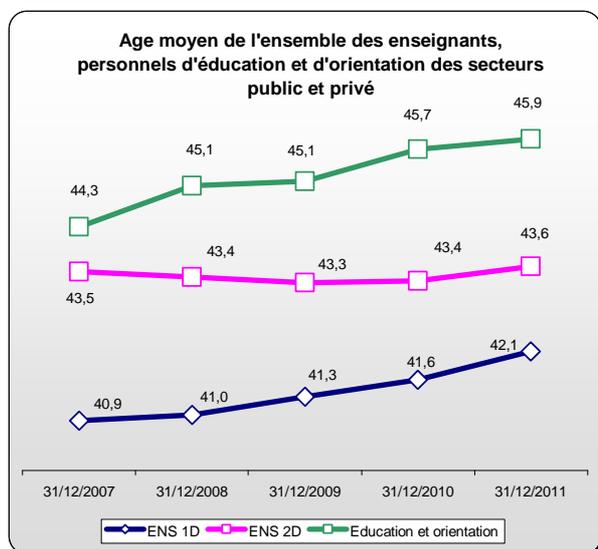
Source : Entrepôt de données BSA

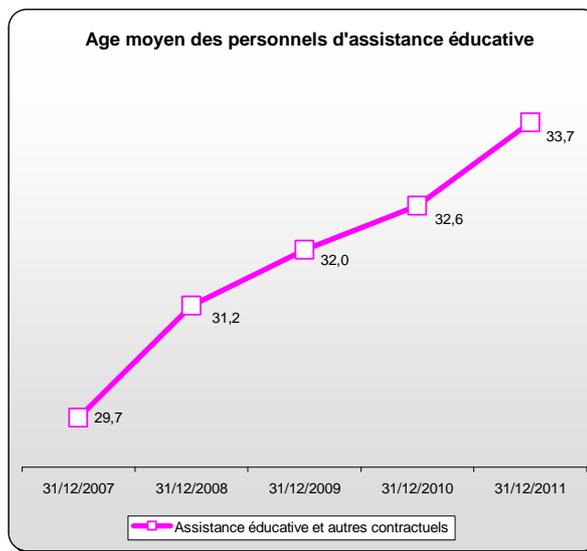
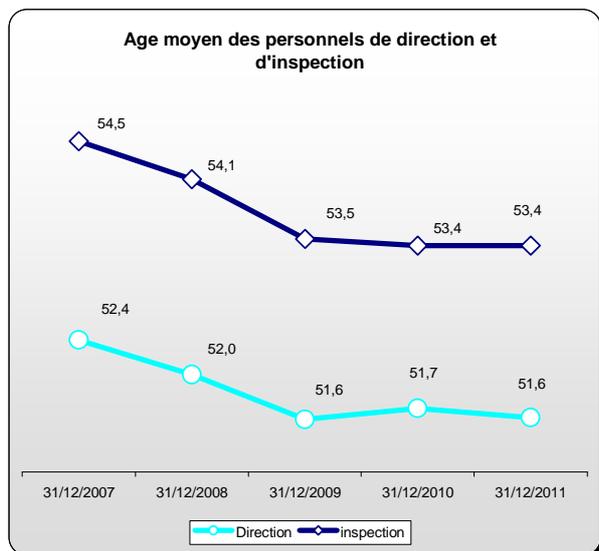


Hormis pour les personnels de direction et d'inspection, l'âge moyen de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale a tendance à augmenter.

Les personnels les plus jeunes se retrouvent parmi les assistants d'éducation (âge moyen : 33,7 ans), les personnels les plus âgés parmi les personnels de direction (53,4) et d'inspection (51,6).

Les enseignants du second degré sont plus âgés (43,6) que les enseignants du 1<sup>er</sup> degré (42,1). Ils sont cependant en moyenne plus jeunes que les personnels ATSS (47,5) et les ITRF.





## Tranches d'âge

### Ensemble des personnels par type et sexe

Catégories	sexe	Age moyen	Moins de 30 ans	%	De 30 à 39 ans	%	De 40 à 49 ans	%	50 ans et plus	%
Autres personnels	F	41,27	931	21,9%	947	22,3%	1135	26,7%	1236	29,1%
Autres personnels	H	39,44	446	30,5%	305	20,8%	315	21,5%	398	27,2%
		<b>40,80</b>	<b>1377</b>	<b>24,1%</b>	<b>1252</b>	<b>21,9%</b>	<b>1450</b>	<b>25,4%</b>	<b>1634</b>	<b>28,6%</b>
Enseignants	F	42,40	1578	9,2%	5558	32,4%	5495	32,0%	4518	26,3%
Enseignants	H	44,31	445	6,0%	2141	28,9%	2363	31,9%	2449	33,1%
		<b>42,97</b>	<b>2023</b>	<b>8,2%</b>	<b>7699</b>	<b>31,4%</b>	<b>7858</b>	<b>32,0%</b>	<b>6967</b>	<b>28,4%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

### Enseignants du public par corps

Libellé Corps	age moyen	Moins de 30 ans	%	De 30 à 39 ans	%	De 40 à 49 ans	%	50 ans et plus	%
VACATAIRE	36,29	29	27,1%	42	39,3%	24	22,4%	12	11,2%
PROF.CONTR	41,19	69	11,5%	207	34,6%	204	34,1%	119	19,9%
PROF.ECOLE	41,74	924	9,6%	3245	33,8%	3113	32,4%	2323	24,2%
CERTIFIE	42,65	651	9,1%	2348	32,9%	2179	30,6%	1948	27,3%
PROF. EPS	44,25	42	5,4%	218	27,8%	264	33,7%	260	33,2%
AGREGÉ	44,47	77	5,1%	471	30,9%	455	29,9%	519	34,1%
P.L.P.	45,19	40	2,5%	465	29,0%	553	34,5%	547	34,1%
M.A.	47,52	0	0,0%	2	2,9%	45	65,2%	22	31,9%
INSTIT	48,37	0	0,0%	1	0,2%	266	63,9%	149	35,8%
CHAIRE SUP	54,13	0	0,0%	2	3,1%	16	25,0%	46	71,9%
CH.ENS.EPS	54,91	0	0,0%	0	0,0%	3	4,6%	62	95,4%
A.E.	57,33	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	100,0%
PEGC	57,81	0	0,0%	0	0,0%	1	1,4%	73	98,6%
<b>Enseignants du secteur public</b>	<b>42,8</b>	<b>1832</b>	<b>8,3%</b>	<b>7001</b>	<b>31,8%</b>	<b>7123</b>	<b>32,3%</b>	<b>6086</b>	<b>27,6%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Les enseignants du secteur public sont plus jeunes en moyenne que ceux du secteur privé sous contrat. Les moins de 30 ans représentent moins d'un enseignant sur 10 alors que les plus de 50 ans représentent plus d'un enseignant sur 4.

## Enseignants du privé sous contrat par corps

Libellé Corps	age moyen	Moins de 30 ans	%	De 30 à 39 ans	%	De 40 à 49 ans	%	50 ans et plus	%
INSTIT	48,82		0,0%		0,0%	6	54,5%	5	45,5%
INST.SUPPL	34,39	45	40,5%	33	29,7%	25	22,5%	8	7,2%
PROF.ECOLE	45,23	27	4,4%	167	27,5%	191	31,4%	223	36,7%
PROF.EPS	43,28	9	8,3%	35	32,1%	33	30,3%	32	29,4%
CHAIRE SUP	65,00		0,0%		0,0%		0,0%	1	100,0%
AGREGE	49,00		0,0%	12	21,8%	17	30,9%	26	47,3%
CERTIFIE	46,81	45	4,5%	235	23,7%	274	27,7%	436	44,0%
PEGC	62,00		0,0%		0,0%		0,0%	1	100,0%
A.E.	46,75		0,0%	21	19,4%	47	43,5%	40	37,0%
P.L.P.	45,51	4	2,7%	38	26,0%	49	33,6%	55	37,7%
M.A.	38,08	58	17,6%	146	44,2%	84	25,5%	42	12,7%
AGREGE	44,90	2	9,5%	6	28,6%	6	28,6%	7	33,3%
CERTIFIE	48,89		0,0%	2	22,2%	2	22,2%	5	55,6%
P.L.P.	35,80	1	20,0%	3	60,0%	1	20,0%		0,0%
<b>Enseignants du secteur privé</b>	<b>44,5</b>	<b>191</b>	<b>7,6%</b>	<b>698</b>	<b>27,9%</b>	<b>735</b>	<b>29,3%</b>	<b>881</b>	<b>35,2%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Parmi les enseignants du secteur privé sous contrat, la part des plus de 50 ans dépasse le tiers de l'ensemble de la population.

## Personnels d'encadrement par corps et fonction

Libellé Corps	age moyen	Moins de 30 ans	%	De 30 à 39 ans	%	De 40 à 49 ans	%	50 ans et plus	%
ADMENESR	51,73	0	0,0%	0	0,0%	6	54,5%	5	45,5%
C.A.S.U	52,48	0	0,0%	2	9,5%	4	19,0%	15	71,4%
IA-DSDEN	60,50	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	100,0%
I.A. ADJ	52,00	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	1	50,0%
I.A/I.P.R.	53,61	0	0,0%	2	7,1%	6	21,4%	20	71,4%
I.E.N	53,12	0	0,0%	0	0,0%	19	31,7%	41	68,3%
<b>Personnels d'encadrement</b>	<b>53,1</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>	<b>4</b>	<b>3,2%</b>	<b>36</b>	<b>28,6%</b>	<b>86</b>	<b>68,3%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Les 2/3 des personnels d'encadrement ont plus de 50 ans.

## DIEO par corps et fonction

Libellé Corps	age moyen	Moins de 30 ans	%	De 30 à 39 ans	%	De 40 à 49 ans	%	50 ans et plus	%
principal adjoint de collègue	47,29	0	0,0%	17	15,0%	54	47,8%	42	37,2%
principal de collègue	54,09	0	0,0%	2	1,4%	30	21,7%	106	76,8%
proviseur adjoint de lycée	49,07	0	0,0%	4	9,5%	20	47,6%	18	42,9%
proviseur adjoint de lycée professionnel.	49,94	0	0,0%	0	0,0%	11	61,1%	7	38,9%
proviseur de lycée	56,82	0	0,0%	0	0,0%	3	7,9%	35	92,1%
proviseur de lycée professionnel	56,28	0	0,0%	0	0,0%	2	11,1%	16	88,9%
proviseur de vie scolaire	40,00	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%
C.P.E.	45,06	4	1,2%	101	29,5%	133	38,9%	104	30,4%
COP.INTERI	57,00	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	100,0%
P. ORIENT.	48,48	0	0,0%	24	23,5%	28	27,5%	50	49,0%
I.A. ADJ	52,00	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	1	50,0%
I.A/I.P.R.	53,61	0	0,0%	2	7,1%	6	21,4%	20	71,4%
I.E.N	53,12	0	0,0%	0	0,0%	19	31,7%	41	68,3%
IA-DSDEN	60,50	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	100,0%
<b>Personnels DIEO</b>	<b>49,0</b>	<b>4</b>	<b>0,4%</b>	<b>150</b>	<b>16,6%</b>	<b>308</b>	<b>34,0%</b>	<b>444</b>	<b>49,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Près de un personnel de direction et d'orientation sur deux a plus de 50 ans.

## Assistance. Educative, pédagogique et autres contractuels par corps

Libellé Corps	age moyen	Moins de 30 ans	%	De 30 à 39 ans	%	De 40 à 49 ans	%	50 ans et plus	%
intervenant langue primaire	44,3	3	7,3%	10	24,4%	14	34,1%	14	34,1%
assistant de langue vivante recruté localement	37,9	5	26,3%	5	26,3%	8	42,1%	1	5,3%
corps des assistants étrangers	23,5	151	98,1%	3	1,9%	0	0,0%	0	0,0%
assistant d'éducation	34,1	1151	43,5%	742	28,1%	465	17,6%	285	10,8%
contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	40,8	1	12,5%	3	37,5%	3	37,5%	1	12,5%
<b>Assistance éducative et pédagogique, autres contractuels</b>	<b>33,7</b>	<b>1311</b>	<b>45,8%</b>	<b>763</b>	<b>26,6%</b>	<b>490</b>	<b>17,1%</b>	<b>301</b>	<b>10,5%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Les assistants sont en majorité des jeunes de moins de 30 ans, en particulier chez les assistants étrangers, mais un assistant d'éducation sur 10 a plus de 50 ans.

## Personnels ATSS par Filière, catégorie et corps

Filière	Catégorie FP	age moyen	Moins de 30 ans	%	De 30 à 39 ans	%	De 40 à 49 ans	%	50 ans et plus	%
personnels administratifs	A	49,3	2	1,0%	34	17,3%	55	28,1%	105	53,6%
personnels administratifs	B	47,4	6	1,5%	84	20,4%	141	34,3%	180	43,8%
personnels administratifs	C	48,5	15	2,6%	74	12,8%	199	34,4%	290	50,2%
personnels administratifs	NON titulaires	43,8	8	7,1%	30	26,8%	39	34,8%	35	31,3%
personnels de laboratoire	B	44,2	1	4,5%	6	27,3%	7	31,8%	8	36,4%
personnels de laboratoire	C	43,2	14	9,7%	38	26,2%	48	33,1%	45	31,0%
personnels de laboratoire	NON titulaires	42,4	5	22,7%	5	22,7%	3	13,6%	9	40,9%
personnels médico-sociaux	A	53,8	0	0,0%	1	2,3%	8	18,2%	35	79,5%
personnels médico-sociaux	B	47,2	3	1,2%	43	17,7%	96	39,5%	101	41,6%
personnels médico-sociaux	NON titulaires	44,1	6	21,4%	3	10,7%	7	25,0%	12	42,9%
personnels ouvriers et de service	C	51,7	0	0,0%	1	1,6%	22	35,5%	39	62,9%
personnels ouvriers et de service	NON titulaires	44,9	1	7,1%	3	21,4%	4	28,6%	6	42,9%
<b>Personnels ATSS</b>		<b>47,5</b>	<b>61</b>	<b>3,2%</b>	<b>322</b>	<b>17,2%</b>	<b>629</b>	<b>33,5%</b>	<b>865</b>	<b>46,1%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

La part des plus de 50 ans parmi les personnels ATSS est relativement élevée avec 46.1%. Ce constat concerne plus particulièrement les personnels de catégorie A des filières médico-sociales et administratives, ainsi que les personnels de catégorie C des filières ouvrières et administratives.

## Personnels ITRF par filière, catégorie et corps

Filière	Catégorie	age moyen	Moins de 30 ans	%	De 30 à 39 ans	%	De 40 à 49 ans	%	50 ans et plus	%
conseiller en formation continue	A	63,0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%
personnels techniques	A	48,1	0	0,0%	5	14,7%	14	41,2%	15	44,1%
personnels techniques	B	43,0	0	0,0%	10	47,6%	5	23,8%	6	28,6%
personnels techniques	C	44,7	0	0,0%	1	33,3%	1	33,3%	1	33,3%
personnels techniques	NON titulaires	39,2	1	16,7%	1	16,7%	3	50,0%	1	16,7%
<b>Personnels ITRF</b>		<b>46,4</b>	<b>1</b>	<b>1,5%</b>	<b>17</b>	<b>26,2%</b>	<b>23</b>	<b>35,4%</b>	<b>24</b>	<b>36,9%</b>

Source : Entrepôt de données BSA



# CHAPITRE 2

## LA CARRIERE

### **Recrutements / Concours \_\_\_\_\_ 36**

Personnels enseignants du premier degré : secteurs public et privé sous contrat _____	36
Personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré dans le secteur public _____	37
Personnels enseignants du second degré dans le secteur privé sous contrat _____	39
Personnels d'encadrement et administratifs, techniques, sociaux et santé _____	40

### **Promotion / avancement \_\_\_\_\_ 44**

Personnels enseignants du premier degré dans le secteur public _____	44
Personnels enseignants du second degré dans le secteur public _____	44
Personnels de direction et d'inspection _____	45
Personnels administratifs, techniques, sociaux et santé, et de laboratoire _____	45

### **Les rémunérations \_\_\_\_\_ 47**

Répartition et poids relatif dans la masse salariale par tranche _____	47
Indices moyens par catégorie et par sexe _____	47
Les mesures catégorielles _____	48

# RECRUTEMENTS / CONCOURS

## PERSONNELS ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRE : SECTEURS PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT

### Premier concours interne de Professeur des écoles dans le secteur public

Sessions	Alpes-Maritimes			Var			ACADEMIE	
	Candidats	Présents	Admis	Candidats	Présents	Admis	Candidats	Admis
2011	16	8	5	6	1	1	22	6
2012	13	8	2	9	6	2	22	4
<b>Evolution 2011-2012</b>	<b>-3</b>	<b>0</b>	<b>-3</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>-2</b>

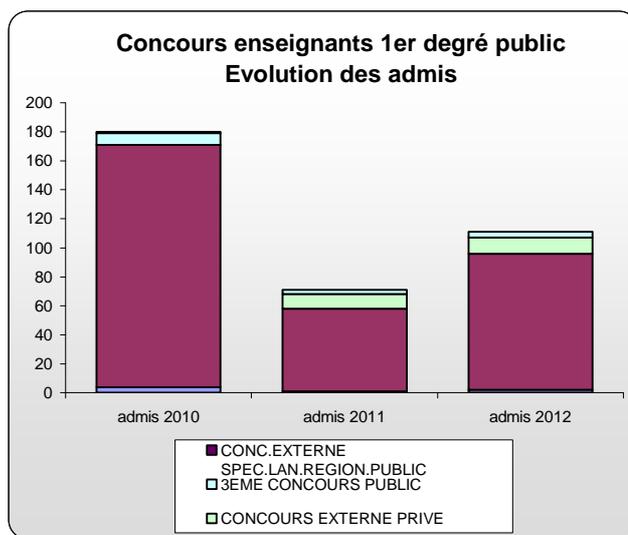
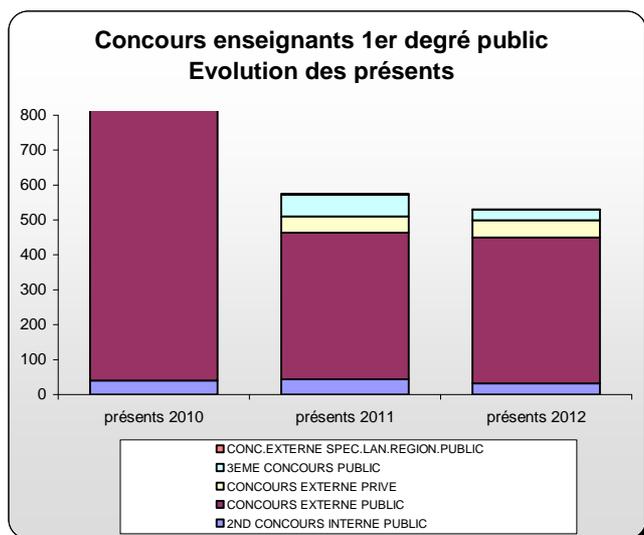
Source OCEAN -Admis sur liste principale

### Les autres concours (public et privé sous contrat)

Concours enseignants 1er degré	2011			2012			Taux de réussite	
	candidats	présents	admis	candidats	présents	admis	2011	2012
2ND CONCOURS INTERNE PUBLIC	243	44	1	149	32	2	2,3%	6,3%
3EME CONCOURS PUBLIC	247	63	3	146	30	4	4,8%	13,3%
CONC. EXTERNE SPEC. LAN. REGION. PUBLIC	6	3	0	6	1	0	0,0%	0,0%
CONCOURS EXTERNE PUBLIC	1078	419	57	969	417	94	13,6%	22,5%
CONCOURS EXTERNE PRIVE	141	47	10	170	50	11	21,3%	22,0%
<b>TOTAL</b>	<b>1715</b>	<b>576</b>	<b>71</b>	<b>1440</b>	<b>530</b>	<b>111</b>	<b>12,3%</b>	<b>20,9%</b>

Source OCEAN -Admis sur liste principale

### Evolution des présents et des admis



On observe, entre 2011 et 2012, une baisse des candidats présents sauf sur les concours à faible effectif.

Le nombre des admis a sensiblement augmenté en 2012. Augmentation qui se traduit par une progression du taux de réussite.

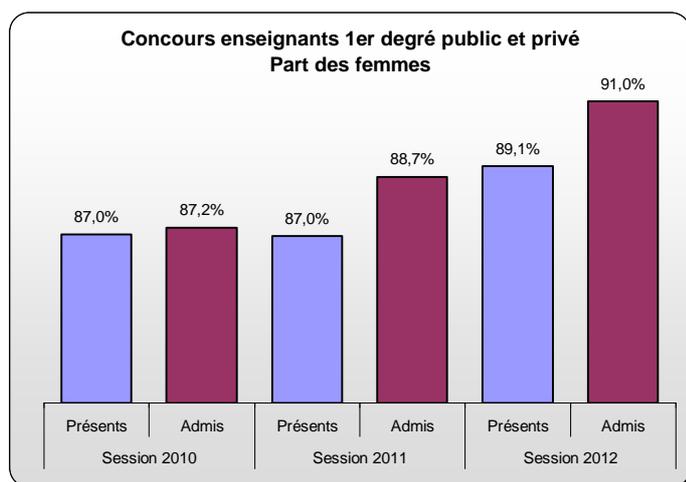
### Evolution des taux de réussite (ratios Admis / Présents).

Après une chute de 5 points lors de la session 2011, le ratio Admis / présents progresse de nouveau à la session 2012 pour atteindre 21% soit 9 pts de plus qu'à la session 2011.

Concours enseignants 1er degré	2010	2011	2012
2ND CONCOURS INTERNE PUBLIC	19,0%	2,5%	6,9%
3EME CONCOURS PUBLIC	17,4%	5,0%	15,4%
CONC. EXTERNE SPEC. LAN. REGION. PUBLIC	100,0%	0,0%	0,0%
CONCOURS EXTERNE PUBLIC	24,3%	14,2%	23,2%
CONCOURS EXTERNE PRIVE		21,3%	22,4%
2ND CONCOURS INTERNE PRIVE			
<b>TOTAL</b>	<b>23,8%</b>	<b>12,9%</b>	<b>21,7%</b>

Source : OCEAN

## Part des femmes



Les femmes représentaient, aux sessions 2010 et 2011, 87 % des présents. Ce taux progresse en 2012 pour atteindre 89.1% des présents.

Elles ont représenté, à la session 2012, 91% des admis (88.7% en 2011) ce qui indique une meilleure réussite chez les femmes sur les deux dernières années.

Cette part des femmes parmi les lauréats n'a cessé de progresser depuis la session 2010.

## PERSONNELS ENSEIGNANTS, D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DU SECOND DEGRE DANS LE SECTEUR PUBLIC

Les informations relatives à certains concours sont manquantes et ne peuvent pas, à ce jour, faire l'objet d'une restitution dans le cadre de bilan social. Cela concerne généralement des concours et examens organisés directement par le ministère et qui n'ont pas fait l'objet d'une mise à jour dans nos systèmes d'information. Toutefois, une demande a été effectuée auprès du ministère. Ce bilan fera donc l'objet d'une réactualisation sur ce point.

### Concours internes

Concours internes du second degré	2011			2012			Taux de réussite	
	Inscrits	Présents	Admis	Inscrits	Présents	Admis	2011	2012
AGREG	768	417	30	592	368	19	7,2%	5,2%
CAPEPS	34	18	3	28	11	1	16,7%	9,1%
CAPES	361	213	18	320	167	14	8,5%	8,4%
CAPET	53	19	2	37	6	1	10,5%	16,7%
CAPLP	175	101	7	109	40	4	6,9%	10,0%
COP	4	4	0	2	1	0	0,0%	0,0%
CPE	124	46	0	122	52	2	0,0%	3,8%
<b>TOTAL</b>	<b>1519</b>	<b>818</b>	<b>60</b>	<b>1210</b>	<b>645</b>	<b>41</b>	<b>7,3%</b>	<b>6,4%</b>

Source OCEAN -Admis sur liste principale

Le nombre de candidats inscrits aux concours internes diminue de 20.3% à la session 2012 (309 candidats de moins).

Le volume des présents à l'épreuve diminue de 21,1%.

On enregistre finalement 19 lauréats de moins qu'à la session 2011 (-11 à l'agrégation) avec un taux de réussite en légère diminution.

## Concours externes

Concours externes du second degré	2011			2012			Taux de réussite	
	Inscrits	Présents	Admis	Inscrits	Présents	Admis	2011	2012
AGREG	612	MANQUANT	12	598	MANQUANT			
CAPEPS	40	25	15	34	21	11	60,0%	52,4%
CAPES	777	362	111	734	336	104	30,7%	31,0%
CAPET	78	63	4	99	39	3	6,3%	7,7%
CAPLP	268	137	26	266	91	21	19,0%	23,1%
COP	48	48	0	45	9	2	0,0%	22,2%
CPE	111	28	3	148	36	4	10,7%	11,1%
<b>TOTAL(*)</b>	<b>1322</b>	<b>663</b>	<b>159</b>	<b>1326</b>	<b>532</b>	<b>145</b>	<b>24,0%</b>	<b>27,3%</b>

(\*) Total hors agrégation

Source OCEAN - Admis sur liste principale

Le nombre total de candidatures à la session 2012 atteint 1924 personnes. Cela représente 10 candidatures de moins qu'en 2011 (baisse de 0.5%). Cette baisse globale n'est pas forcément représentative des effectifs dans chaque concours. Le volume des présents baisse de 19.7%.

Le nombre de lauréats diminue globalement de près de 9% (14 lauréats de moins qu'à la session 2011).

Le taux de réussite progresse de 0.3 pt.

## Troisième concours

Troisième concours	2011			2012			Taux de réussite	
	Inscrits	Présents	Admis	Inscrits	Présents	Admis	2011	2012
<b>CAPES</b>	<b>50</b>	<b>31</b>	<b>2</b>	<b>56</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>6,5%</b>	<b>21,4%</b>

Source OCEAN - Admis sur liste principale

## Répartition par sexe

### Femmes parmi les présents : volumes et parts relatives

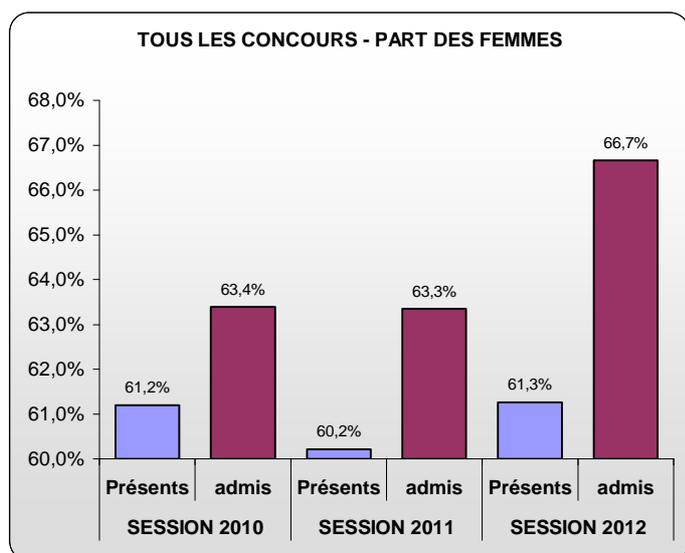
Ensemble des concours	SESSION 2010			SESSION 2011			SESSION 2012		
	Femmes	TOTAL	%age F	Femmes	TOTAL	%age F	Femmes	TOTAL	%age F
AGREG	505	938	53,8%	556	1029	54,0%	552	966	57,1%
CAPEPS	18	60	30,0%	13	43	30,2%	9	32	28,1%
CAPES	775	1179	65,7%	408	606	67,3%	356	517	68,9%
CAPET	46	87	52,9%	51	82	62,2%	32	45	71,1%
CAPLP	254	395	64,3%	146	238	61,3%	69	131	52,7%
COP	9	9	100,0%	49	52	94,2%	9	10	90,0%
CPE	114	144	79,2%	56	74	75,7%	69	88	78,4%
<b>Total</b>	<b>1721</b>	<b>2812</b>	<b>61,2%</b>	<b>1279</b>	<b>2124</b>	<b>60,2%</b>	<b>1096</b>	<b>1789</b>	<b>61,3%</b>

Source OCEAN - Admis sur liste principale

61.3% des présents aux concours du second degré à la session 2012 étaient des femmes.

Les femmes restent nettement majoritaires aux concours de conseillers d'orientation psychologue et au concours de conseiller principal d'éducation. Elles sont par contre moins représentées au CAPEPS, au CAPLP et à l'agrégation.

## Les femmes parmi les présents et parmi les admis



Les femmes ont relativement mieux réussi que les hommes à la session 2012. Ainsi, elles ont représenté 66.7% des admis alors qu'elles ne représentaient que 61.3% des présents.

Cette tendance s'observe dans pratiquement tous les concours hormis l'agrégation et le CAPEPS.

Source OCEAN -Admis sur liste principale

## PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE DANS LE SECTEUR PRIVE SOUS CONTRAT

### Les concours internes

Concours internes du second degré	Session 2011			Session 2012			Taux de réussite	
	Inscrits	Présents	Admis	Inscrits	Présents	Admis	2011	2012
AGREG	82	33	2	51	26	1	6,1%	3,8%
CAPEPS	20	12	1	14	10	0	8,3%	0,0%
CAPES	109	77	8	127	84	6	10,4%	7,1%
CAPET	17	11	0	9	4	1	0,0%	25,0%
CAPLP	32	25	2	19	11	1	8,0%	9,1%
<b>total</b>	<b>260</b>	<b>158</b>	<b>13</b>	<b>220</b>	<b>135</b>	<b>9</b>	<b>8,2%</b>	<b>6,7%</b>

Source OCEAN -Admis sur liste principale

Le nombre de candidats inscrits aux concours internes atteint 220 à la session 2012.

Ce nombre chute de 15.4% par rapport à la session 2011.

Le nombre de candidats effectivement présents atteint 135 à la session 2012 (258 à la session 2011 soit une diminution de 14.5%. Enfin, on observe 9 admis à la session 2012 soit 4 de moins qu'à la session 2011.

### Les concours externes

Concours externes du second degré	Session 2011			Session 2012			Taux de réussite	
	Inscrits	Présents	Admis	Inscrits	Présents	Admis	2011	2012
CAPEPS	7	2	1	7	3	1	50,0%	33,3%
CAPES	142	60	14	127	61	5	23,3%	8,2%
CAPET	14	11	0	18	7	2	0,0%	28,6%
CAPLP	33	16	3	42	13	3	18,8%	23,1%
<b>TOTAL</b>	<b>196</b>	<b>89</b>	<b>18</b>	<b>194</b>	<b>84</b>	<b>11</b>	<b>20,2%</b>	<b>13,1%</b>

Source OCEAN -Admis sur liste principale

Globalement, le volume des candidats inscrits et présents est stable entre les deux sessions.

Le nombre des lauréats diminue de 7 (-38.9%).

### Troisièmes concours

Troisième concours	Session 2011			Session 2012			Taux de réussite	
	Inscrits	Présents	Admis	Inscrits	Présents	Admis	2011	2012
CAPES	11	9	0	9	4	0	0,0%	0,0%

## Répartition par sexe

### Femmes parmi les présents : volumes et parts relatives

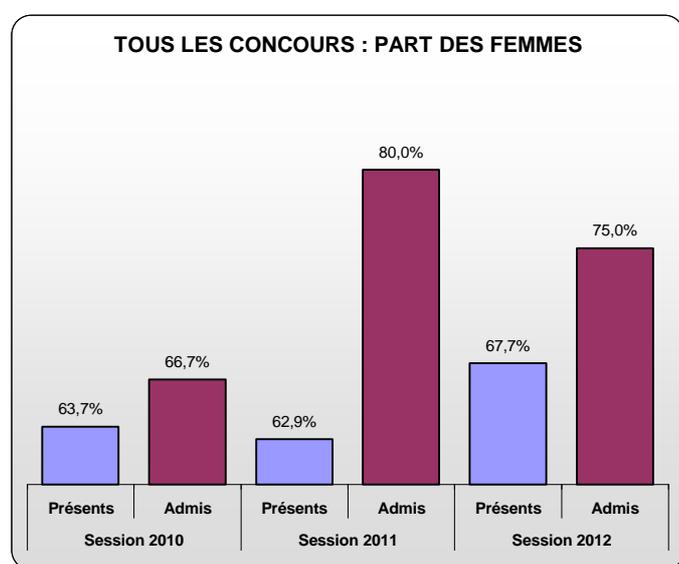
Ensemble des concours	SESSION 2010			SESSION 2011			SESSION 2012		
	Femmes	TOTAL	%age F	Femmes	TOTAL	%age F	Femmes	TOTAL	%age F
AGREG	20	30	66,7%	23	33	69,7%	18	26	69,2%
CAPEPS	11	24	45,8%	4	14	28,6%	5	13	38,5%
CAPES	175	255	68,6%	99	146	67,8%	105	149	70,5%
CAPET	6	15	40,0%	15	22	68,2%	9	11	81,8%
CAPLP	30	56	53,6%	20	41	48,8%	14	24	58,3%
<b>Total</b>	<b>242</b>	<b>380</b>	<b>63,7%</b>	<b>161</b>	<b>256</b>	<b>62,9%</b>	<b>151</b>	<b>223</b>	<b>67,7%</b>

Source OCEAN -Admis sur liste principale

Les femmes représentent, à la session 2012, 67.7% des candidats présents aux concours du second degré dans le secteur privé sous contrat. Ce taux progresse par rapport aux sessions 2010 et 2011.

Les femmes sont moins représentées au CAPEPS et au CAPLP. Elles sont plus représentées dans les autres concours.

### Les femmes parmi les présents et parmi les admis



Source OCEAN -Admis sur liste principale

Tout comme dans le secteur public, les femmes réussissent proportionnellement mieux que les hommes puisqu'elles représentent 75% des lauréats alors qu'elles représentaient 67.7% des candidats présents. Dans la plupart des concours hormis le CAPET, les admis sont majoritairement des femmes.

## PERSONNELS D'ENCADREMENT ET ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET SANTE

### Personnels d'encadrement

Personnels d'inspection et de direction	2011			2012			Taux de réussite	
	Candidats	Présents	Admis	Candidats	Présents	Admis	2011	2012
INSPECTEURS D'ACADEMIE-INSPECTEURS PEDAG.REGIONAUX	16	16	2	14	14	1	12,5%	7,1%
INSPECTEURS DE L'EDUCATION NATIONALE	53	53	4	36	36	3	7,5%	8,3%
PERSONNELS DE DIRECTION 1ERE CLASSE	5	5	1	11	7	2	20,0%	28,6%
PERSONNELS DE DIRECTION 2EME CLASSE	130	89	14	124	77	15	15,7%	19,5%
<b>Total</b>	<b>204</b>	<b>163</b>	<b>21</b>	<b>185</b>	<b>134</b>	<b>21</b>	<b>12,9%</b>	<b>15,7%</b>

Source OCEAN -Admis sur liste principale

On recense, au concours des personnels d'inspection et de direction, 185 candidats soit 19 candidats de moins qu'à la session 2011. Cette baisse ne s'observe qu'au concours d'inspecteurs de l'éducation nationale (-17) et au concours d'IA-IPR (-2). Le volume des présents diminue au concours des personnels de direction 2<sup>ème</sup> classe et progresse dans les autres concours. Le nombre de lauréats atteint 21 à la session 2012. Il est constant par rapport à la session 2011 (concours d'inspecteurs : -2 ; concours des personnels de direction : +2)

## Personnels ATSS

### Concours externes

Concours externes	2011			2012			Taux de réussite	
	Candidats	Présents	Admis	Candidats	Présents	Admis	2011	2012
CONSEILLER TECHNIQUE DE SERVICE SOCIAL	1	manquant		2	1	0		
TECHNICIEN DE LABORATOIRE CONCOURS EXTERNE	43	10	0	0	0	0	0,0%	
MEDECIN E.N. CONCOURS UNIQUE	2	manquant		1	0	0		
INFIRMIERE - INFIRMIER	0	0	0	39	22	3		13,6%
SA CONCOURS COMMUN EXTERNE CLASSE NORMALE	607	219	5	701	204	4	2,3%	2,0%
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE LABORATOIRE 2C EXT.	115	51	7	0	0	0	13,7%	
<b>Total (*)</b>	<b>765</b>	<b>280</b>	<b>12</b>	<b>740</b>	<b>226</b>	<b>7</b>	<b>4,3%</b>	<b>3,1%</b>

(\*) Hors CTSS et Medecin E.N.

Source OCEAN -Admis sur liste principale

740 personnes ont candidaté à un concours ATSS externe. Ce volume est relativement stable par rapport à la session 2011. Près de 95% d'entre eux se sont orientés vers le concours SA CLASSE NORMALE. Le taux de présence atteint 30.5% et le ratio Admis/Présents est de 3.1% (2% pour le concours SA CLASSE NORMALE).

### Concours internes

Concours internes	2011			2012			Taux de réussite	
	Candidats	Présents	Admis	Candidats	Présents	Admis	2011	2012
ATTACHE ADMINISTRATION EDUCATION NATIONALE INTERNE	122	65	0	111	50	4	0,0%	8,0%
SAENES CONCOURS INTERNE CLASSE SUPERIEURE	335	125	5	353	182	3	4,0%	1,6%
ADJOINT ADM. 1ERE CLASSE CONCOURS INTERNE COMMUN	0	0	0	466	256	6		2,3%
TECHNICIEN DE LABORATOIRE CONCOURS INTERNE	25	17	0	0	0	0	0,0%	
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CLASSE EDUC.NAT.INTERNE	479	284	21	0	0	0	7,4%	
<b>Total</b>	<b>961</b>	<b>491</b>	<b>26</b>	<b>930</b>	<b>488</b>	<b>13</b>	<b>5,3%</b>	<b>2,7%</b>

Source OCEAN -Admis sur liste principale

### Examens professionnels

Examens professionnels	2011			2012			Taux de réussite	
	Candidats	Présents	Admis	Candidats	Présents	Admis	2011	2012
SAENES EXAMEN AVANCEMENT CLASSE SUPERIEURE	109	54	9	106	16	9	16,7%	56,3%
SAENES EXAMEN AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE	14	8	5	19	15	5	62,5%	33,3%
TECHNICIEN LABORATOIRE CLASSE SUPERIEURE EXAM.PROF	5	5	0	0	0	0	0,0%	
ATTACHE PRINCIPAL E.N. EXAMEN PROFESSIONNEL	24	manquant		23	11	4		36,4%
<b>total (*)</b>	<b>128</b>	<b>67</b>	<b>14</b>	<b>125</b>	<b>31</b>	<b>14</b>	<b>20,9%</b>	<b>45,2%</b>

(\*) Hors ATTACHE PRINCIPAL E.N. EXAMEN PROFESSIONNEL

Source OCEAN -Admis sur liste principale

## Personnels de bibliothèque

### Concours internes

PERSONNELS BIBLIOTHEQUE INTERNE	2011			2012			Taux de réussite	
	Candidats	présent	Admis	Candidats	présent	Admis	2011	2012
ASSISTANT DES BIBLIOTHEQUES INTERNE	0	0	0	20	5	2		40,0%
BIBLIOTHECAIRE ADJOINT SPECIALISE INTERNE	8	3	0	8	3	1	0,0%	33,3%
CONSERVATEUR INTERNE	5	4	0	11	3	0	0,0%	0,0%
MAGASINIER PRINCIPAL DES BIBLIOTHEQUES INTERNE	18	7	0	0	0	0	0,0%	0,0%
BIBLIOTHECAIRE INTERNE	18	9	0	14	8	0	0,0%	0,0%
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>53</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>0,0%</b>	<b>15,8%</b>

Source OCEAN -Admis sur liste principale

## Concours externes

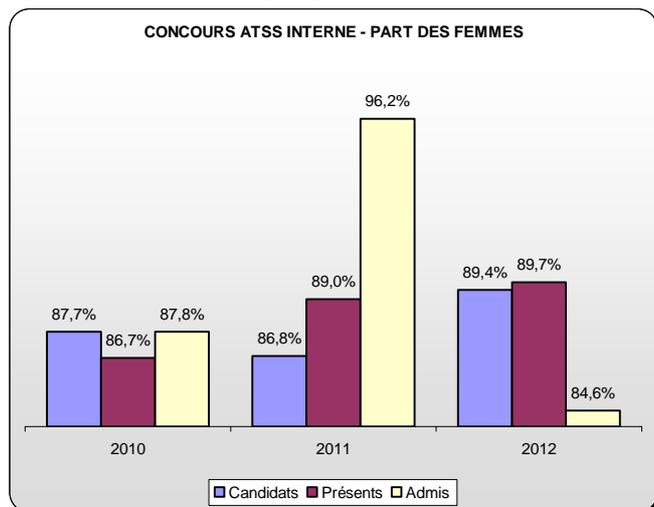
PERSONNELS BIBLIOTHEQUE EXTERNE	2011			2012			Taux de réussite	
	Candidats	présent	Admis	Candidats	présent	Admis	2011	2012
ASSISTANT DES BIBLIOTHEQUES EXTERNE	0	0	0	111	12	0		0,0%
BIBLIOTHECAIRE ADJOINT SPECIALISE EXTERNE	25	4	0	12	2	0	0,0%	0,0%
CONSERVATEUR EXTERNE	28	7	0	23	5	0	0,0%	0,0%
MAGASINIER PRINCIPAL DES BIBLIOTHEQUES EXTERNE	117	21	0	0	0	0	0,0%	
BIBLIOTHECAIRE EXTERNE	86	22	0	49	9	0	0,0%	0,0%
<b>Total</b>	<b>256</b>	<b>54</b>	<b>0</b>	<b>195</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>

Source OCEAN -Admis sur liste principale

## Part des femmes

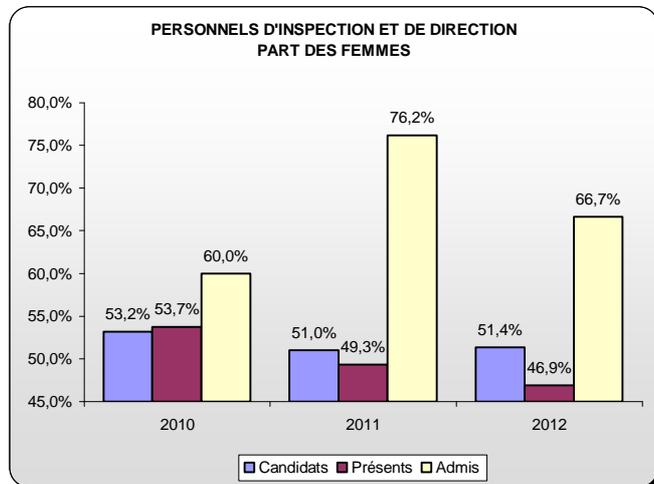
### Concours internes

Source OCEAN -Admis sur liste principale



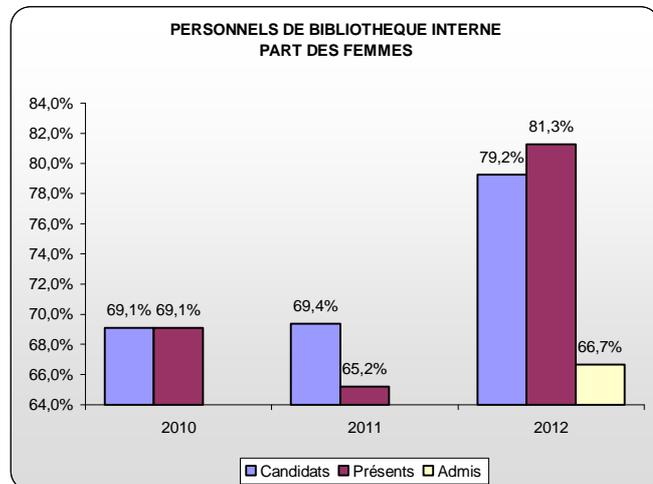
La majorité des candidatures à un concours interne ATSS (89.4%) sont des femmes ce qui est logique compte tenu de la structure de la population concernée (cf. Chapitre 1 Les effectifs).

Proportionnellement plus assidues à l'examen, elles réussissent, pour la première fois depuis la session 2010, moins bien que les hommes.

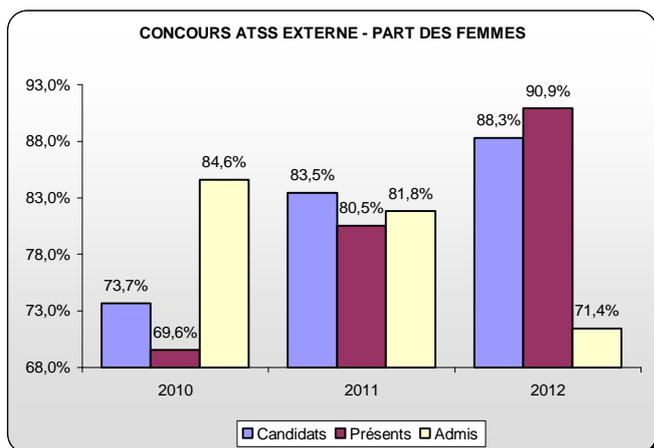


Les femmes représentent 51.4% des candidats aux concours des personnels d'inspection et de direction en 2012 et 46.9% des présents. Tout comme dans les sessions précédentes, elles réussissent proportionnellement mieux que les hommes (66.7% des admis en 2012).

Elles réussissent proportionnellement moins bien dans les concours des personnels de bibliothèque.



## Concours externes



Les femmes restent largement majoritaires dans la liste des candidats à un concours ATSS Externe. Cette tendance est en progression constante depuis la session 2010.

A la session 2012, elles réussissent proportionnellement moins bien que les hommes. (90.9% des présents à la session et 71.4% des admis).

## PROMOTION / AVANCEMENT

### PERSONNELS ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRE DANS LE SECTEUR PUBLIC

#### Avancement à la hors-classe

ALPES MARITIMES Accès à la hors-classe	2011		2012	
Nombre de candidatures recevables	2913		3109	
<b>Nombre de promus</b>	<b>61</b>	<b>2,09%</b>	<b>65</b>	<b>2,09%</b>
dont hommes	19	31,15%	25	38,46%
dont femmes	42	68,85%	40	61,54%

Source DSDEN 06 - Division des personnels enseignants

VAR Accès à la hors-classe	2011		2012	
Nombre de candidatures recevables	3300		3352	
<b>Nombre de promus</b>	<b>66</b>	<b>2,00%</b>	<b>67</b>	<b>2,00%</b>
dont hommes	31	46,97%	25	37,31%
dont femmes	35	53,03%	42	62,68%

Source DSDEN 83 - Division des personnels enseignants

Dans les Alpes-Maritimes, la part des professeurs des écoles classe normale promus à la hors-classe reste stable (2,09% des promouvables). La proportion d'hommes continue sa progression pour atteindre près de 40% des personnels promus.

Dans le Var, le pourcentage de promus reste également stable (2.00%). La part des hommes baisse pour atteindre 37.31% (46.97% en 2011).

#### Promotions par liste d'aptitude

ALPES MARITIMES Intégration par liste d'aptitude	2011		2012	
Nombre de candidatures recevables	44		41	
<b>Nombre de promus</b>	<b>43</b>	<b>97,73%</b>	<b>29</b>	<b>70,73%</b>
dont hommes	9	20,93%	3	10,34%
dont femmes	34	79,07%	26	89,66%

Source DSDEN 06 - Division des personnels enseignants

VAR Intégration par liste d'aptitude	2011		2012	
Nombre de candidatures recevables	29		18	
<b>Nombre de promus</b>	<b>24</b>	<b>82,75%</b>	<b>16</b>	<b>88,88%</b>
dont hommes	11	45,83%	4	25,00%
dont femmes	13	54,16%	12	75,00%

Source DSDEN 83 - Division des personnels enseignants

Dans les Alpes-Maritimes, il est à noter une réduction du contingent de postes offerts (-14), pour un nombre stable de candidats.

La proportion de femmes parmi les personnels promus augmente de plus de 10 points.

Dans le Var, le contingent baisse également.

### PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE DANS LE SECTEUR PUBLIC

#### Avancement à la hors classe

Année scolaire 2011-2012	promouvables (1)	Dont femmes	Dont hommes	promus (2)	Dont femmes	Dont hommes	Ratio (2) / (1)
AGREGES	1006	52,0%	48,0%	80	55,5%	44,5%	7,3%
CERTIFIES	3738	63,7%	36,3%	267	64,0%	36,0%	7,1%
P L P	905	47,8%	52,2%	64	46,9%	53,1%	7,0%
PROF EPS	493	48,3%	51,7%	35	54,3%	45,7%	7,1%
CPE	225	71,1%	28,9%	11	63,6%	36,4%	4,9%

Source DGP - Gestion individuelle et collective des enseignants 2D

La part des promus parmi l'ensemble des corps reste sensiblement identique par rapport aux niveaux de 2010 soit 7% des promouvables. Ce constat fait suite à une volonté nationale de stabiliser le ratio promus/promouvables à 7% pour les corps d'enseignement et 5% pour les personnels d'éducation.

#### Avancement à la classe exceptionnelle

Année scolaire 2011-2012	promouvables (1)	Dont femmes	Dont hommes	promus (2)	Dont femmes	Dont hommes	Ratio (2) / (1)
PEGC	7	71,4%	28,6%	3	66,7%	33,3%	42,9%
CE EPS	10	50,0%	50,0%	4	25,0%	75,0%	40,0%

Source DGP - Gestion individuelle et collective des enseignants 2D

On ne recense plus que 17 promouvables en 2012 contre 54 en 2011 (baisse de 2/3).

### Promotions par liste d'aptitude

Les promotions au corps des professeurs agrégés par liste d'aptitude concernent 10 enseignants soit un taux de promotion de 2,7%. Pour l'accès au corps des professeurs certifiés, 77% des candidats sont promus.

Année scolaire 2011-2012	Candidats (1)		Dont femmes		Dont hommes		Promus (2)		Dont femmes		Dont hommes		Ratio (2) / (1)
AGREGES	365		45,2%		54,5%		10		60,0%		40,0%		2,7%
CERTIFIES	13		61,5%		38,5%		10		60,0%		40,0%		76,9%

Source DGP - Gestion individuelle et collective des enseignants 2D

## PERSONNELS DE DIRECTION ET D'INSPECTION

### Promotion à la hors classe ou à la 1<sup>ère</sup> classe par tableau d'avancement

	2011			2012		
	Promouvables	Promus	ratio	Promouvables	Promus	ratio
Personnels de direction Hors classe	97	16	16,5%	83	14	16,9%
Personnels de direction 1 <sup>o</sup> classe	71	17	23,9%	78	18	23,1%
IEN-Hors classe	10	3	30,0%	9	4	44,4%
IA IPR-Hors classe	4	2	50,0%	3	1	33,3%

Source DGP - Gestion individuelle et collective des personnels d'encadrement et IATSS

On observe pour les PERDIR une légère baisse du nombre de promouvables à la hors classe et une légère augmentation pour l'accès à la 1<sup>ère</sup> classe qui n'impacte pas sensiblement les taux de promotion. Pas d'évolution notable concernant les corps des IEN et des IPR.

### Promotion au corps par liste d'aptitude

	2011			2012		
	Promouvables	Promus	ratio	Promouvables	Promus	ratio
Personnels de direction	10	2	20,0%	9	2	22,2%
IEN	21	1	4,8%	18	1	5,6%
IA IPR	2	0	0,0%	5	0	0,0%

Source DGP - Gestion individuelle et collective des personnels d'encadrement et IATSS

Pas d'évolution notable concernant les 3 corps.

## PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET SANTE, ET PERSONNELS DE LABORATOIRE

### Personnels de catégorie C

#### Accès de la catégorie C à la catégorie B (liste d'aptitude)

Accès de la catégorie C à la catégorie B	2011	2012
Nombre de promouvables	148	149
Nombre de promus	4	6
Ratio	2,7%	4,0%

Source DGP - Gestion individuelle et collective des personnels d'encadrement et IATSS

L'augmentation du nombre de promus a permis une amélioration du ratio promus/promouvables.

## Promotion au principalat 2<sup>ème</sup> ou 1<sup>ère</sup> classe et ou à la 1<sup>ère</sup> classe (tableau d'avancement)

		2011			2012		
		Promouvables	Promus	Ratio	Promouvables	Promus	Ratio
Filière administrative	Adjaenes 1 <sup>ère</sup> classe	15	4	26,7%	33	4	12,1%
	Adjaenes Principal 2 <sup>o</sup> classe	139	23	16,5%	148	24	16,2%
	Adjaenes Principal 1 <sup>o</sup> classe	100	14	14,0%	99	48	48,5%
	Adjaenes Principal Echelon spécial				13	6	46,2%
Filière laboratoire	ATL Principal 2 <sup>o</sup> classe	3	1	33,3%			
	ATL Principal 1 <sup>o</sup> classe	8	1	12,5%			
Filière ITRF	ATRF 1 <sup>o</sup> classe	68	11	16,2%	87	8	9,2%
	ATRF Principal 2 <sup>o</sup> classe	7	1	14,3%	70	13	18,6%
	ATRF Principal 1 <sup>o</sup> classe	43	7	16,3%	45	11	24,4%

Source DGP - Gestion individuelle et collective des personnels d'encadrement et IATSS

ITRF : le taux progresse du fait de l'intégration des attachés de laboratoire dans le corps des personnels ITRF.

A noter pour les ADJAENES la création d'un échelon spécial et l'augmentation sensible du nombre de promouvables ADJAENES 1<sup>ère</sup> classe. Par ailleurs, à noter également la fusion des corps ATL et ATRF au 1<sup>er</sup> septembre 2011.

## Pour les personnels de catégorie B

### Accès de la catégorie B à la catégorie A (liste d'aptitude)

Accès de la catégorie B à la catégorie A	2011	2012
Nombre de candidats (liste d'aptitude)	37	52
Nombre de promus (liste d'aptitude)	4	3
Ratio	10,8%	5,8%

Malgré une augmentation sensible du nombre de candidats, on observe une diminution du nombre de promus qui entraîne une baisse sensible du ratio promus / candidats

Source DGP - Gestion individuelle et collective des personnels d'encadrement et IATSS

### Promotion à la classe supérieure ou classe exceptionnelle ou au principalat (tableau d'avancement)

		2011			2012		
		Promouvables	Promus	Ratio	Promouvables	Promus	Ratio
Filière administrative	Saenes Classe Supérieure	100	9	9,0%	101	9	8,9%
	Saenes Classe Exceptionnelle	61	5	8,2%	55	5	9,1%
Filière santé et sociale	Infirmiers Principal	68	7	10,3%			
	Infirmiers Classe Supérieure				90	10	11,1%
	Infirmiers Hors Classe				41	6	14,6%
	Assistantes de Service Social Principal	34	3	8,8%	36	3	8,3%

Source DGP - Gestion individuelle et collective des personnels d'encadrement et IATSS

Le tableau d'avancement du corps des infirmières de l'éducation nationale est impacté par le passage du corps en catégorie A.

### Promotion au principalat des personnels de catégorie A

	2011			2012		
	Promouvables	Promus	Ratio	Promouvables	Promus	Ratio
APAENES	57	1 (F)-1 (H)	3,5%	48	2 (F)	4,2%

Source DGP - Gestion individuelle et collective des personnels d'encadrement et IATSS

Malgré une baisse du nombre de promouvables le nombre de promus est resté stable ce qui a permis une augmentation du ratio promus/promouvables.

## LES REMUNERATIONS

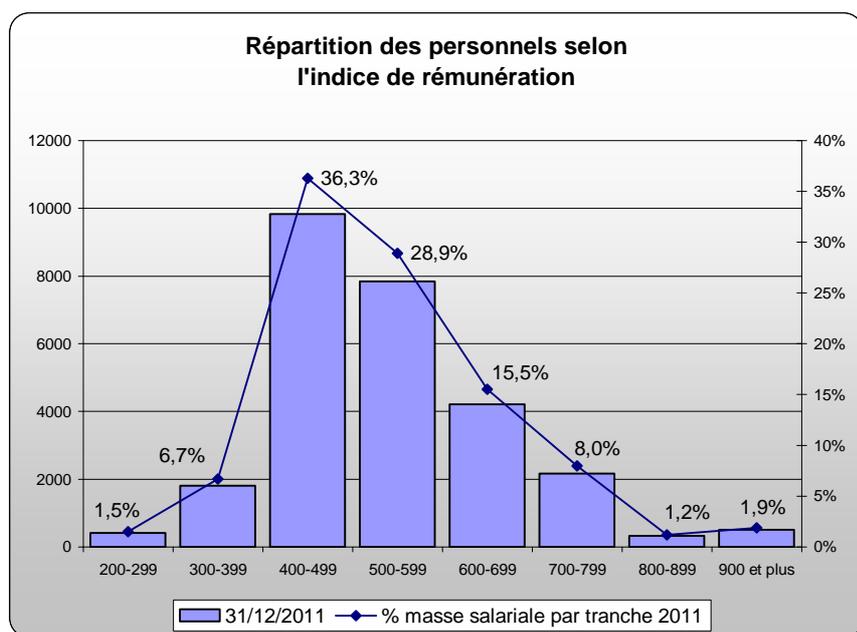
Ce chapitre ne prend en compte que les agents des secteurs public et privé sous contrat rémunérés sur les crédits de l'Etat.

Ne sont pris en compte, dans ce chapitre, que les agents qui ont un indice comme base de calcul de la rémunération principale et qui sont rémunérés sur crédits de l'Etat. Sont, par conséquent exclus du périmètre de l'étude :

- les personnels exerçant dans le supérieur,
- les personnels d'assistance éducative et pédagogique,
- les personnels dont la rémunération relève de l'indemnitaire (les vacataires).

Un point d'indice correspond à une rémunération brute annuelle de 55.5635€ depuis 1<sup>er</sup> juillet 2010.

### REPARTITION ET POIDS RELATIF DANS LA MASSE SALARIALE PAR TRANCHE



L'indice moyen est de 542.6 pts au 31/12/2011 contre 538.4 pts au 31/12/2010. Cela représente une progression de 0.79%.

L'indice moyen des femmes est de 528.60 pts et celui des hommes est de 575.78 pts. Ces indices moyens correspondent à une rémunération principale brute hors régime indemnitaire de 2447€ pour les femmes et 2666€ pour les hommes.

Les deux tranches les plus représentées sont les tranches 400-499 et 500-599. Elles s'appliquent à 65.19% de l'ensemble des effectifs pour des rémunérations principales brutes (hors régime indemnitaire) allant de 1852€ à 2773€

Source : Entrepôt de données BSA

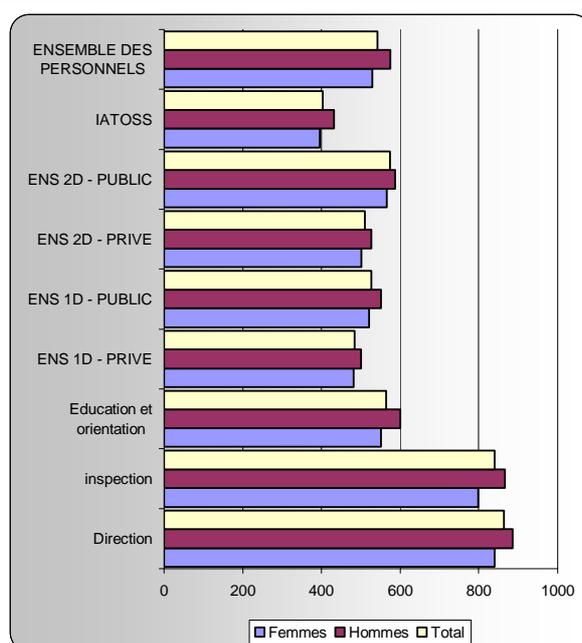
### INDICES MOYENS PAR CATEGORIE ET PAR SEXE

CATEGORIES	Secteur	Femmes	Hommes	Total	Age moyen
Direction	PUBLIC	840,2	886,1	<b>863,8</b>	<b>51,6</b>
inspection	PUBLIC	798,8	865,8	<b>840,3</b>	<b>53,4</b>
Education et orientation	PUBLIC	552	600,6	<b>564,9</b>	<b>45,9</b>
ENS 1D - PRIVE	PRIVE	482,2	500,7	<b>483,6</b>	<b>43,8</b>
ENS 1D - PUBLIC	PUBLIC	521,3	552,1	<b>526,9</b>	<b>42,0</b>
ENS 2D - PRIVE	PRIVE	501,3	526,5	<b>509,6</b>	<b>45,0</b>
ENS 2D - PUBLIC	PUBLIC	565,3	586,6	<b>574,1</b>	<b>43,5</b>
IATOSS	PUBLIC	395,9	431,2	<b>402,8</b>	<b>47,5</b>
<b>ENSEMBLE DES PERSONNELS</b>		<b>528,6</b>	<b>575,7</b>	<b>542,6</b>	<b>43,5</b>

Source : Entrepôt de données BSA

L'indice moyen des enseignants du secteur privé sous contrat est globalement moins élevé que dans le secteur public.

La catégorie IATOSS qui regroupe les personnels ATSS et ITRF est la catégorie dont l'indice moyen est le plus faible. Cela est lié au fait que c'est dans cette catégorie que la part des personnels de catégories C est la plus élevée.



## LES MESURES CATEGORIELLES

---

Source DGP - Gestion des affaires sociales et transversales

### **Mesures catégorielles touchant à l'ensemble des personnels**

#### **Revalorisation du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)**

Taux de 9,19€ de l'heure soit 1 393,82€ au 1<sup>er</sup> décembre 2011, prise en compte par le versement d'une indemnité différentielle

Taux de 9,40€ de l'heure soit 1 425,67€ au 1<sup>er</sup> juillet 2012, prise en compte par une majoration des indices comme suit :

- 6 points pour les indices compris entre 302 et 308
- 5 points pour l'indice 309
- 4 points pour les indices 310 et 311
- 3 points pour les indices 312 et 313
- 2 points pour l'indice 314
- 1 point pour l'indice 315

#### **Mesures catégorielles touchant aux personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation**

La prime d'entrée dans les métiers d'enseignement, d'éducation et d'orientation régie par le décret n°2008-926 du 12 septembre 2008 d'un montant de 1500€, peut depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011 être versée aux agents titularisés à compter de cette date qui ne reçoivent pas d'affectation en raison d'un congé parental, d'une disponibilité ou compte tenu d'une période de non activité pour poursuivre des études.

Au 1<sup>er</sup> février 2012, les indices des 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> échelon de la classe normale des professeurs des écoles, certifiés, de lycée professionnel, d'éducation physique et sportive, des conseillers principaux d'éducation et des conseillers d'orientation psychologues ont été majorés respectivement de 22, 14 et 5 points d'indice. Plus de 3600 personnels ont bénéficié de cette revalorisation.

A compter du 1<sup>er</sup> février 2012, la part variable de l'indemnité de sujétion spéciale est augmentée de 50% :

- de 200 à 300 euros pour les directeurs d'école comportant 1 à 4 classes
- de 400 à 600 euros pour les directeurs d'école comportant 5 à 9 classes
- de 600 à 900 euros pour les directeurs d'école comportant au moins 10 classes.

Création à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 d'une indemnité spécifique pour les conseillers pédagogiques départementaux pour l'éducation physique et sportive d'un montant annuel de 2 429 euros.

Le décret n°2011-1101 du 12 septembre 2011 a institué une indemnité spécifique en faveur des personnels exerçant dans les écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite (ECLAIR) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011. Cette indemnité comporte une part fixe d'un montant annuel de 2 000€ pour les personnels de direction et de 1 156€ pour les personnels enseignants, d'éducation et administratifs, sociaux et de santé, ainsi qu'aux personnels de la filière de recherche et de formation. A cette part fixe peut s'ajouter une part modulable d'un taux plafond annuel de 2 400€ pour les personnels enseignants et d'éducation.

L'indemnité de sujétion spéciale des directeurs d'écoles exerçant des les écoles relevant du programme ECLAIR est majorée de 50% :

- 450 euros pour les directeurs d'école comportant 1 à 4 classes,
- 900 euros pour les directeurs d'école comportant 5 à 9 classes,
- 1 350 euros pour les directeurs d'école comportant au moins 10 classes.

#### **Mesures catégorielles touchant aux personnels ATSS et ITRF**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> échelons du 3<sup>ème</sup> grade des corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et des techniciens de recherche et de formation sont respectivement portés aux indices bruts 646 et 675 et revalorisés aux indices majorés 540 et 562.

# CHAPITRE 3

## LA VIE DES PERSONNELS

### Lieu d'exercice \_\_\_\_\_ 50

Les établissements scolaires de l'académie \_\_\_\_\_ 50

Répartition de l'ensemble des effectifs \_\_\_\_\_ 51

### La mobilité \_\_\_\_\_ 55

Mouvement des personnels enseignants du premier degré dans le secteur public \_\_\_\_\_ 55

Mouvement des personnels enseignants du second degré dans le secteur public \_\_\_\_\_ 56

Mouvement inter-académique des personnels de direction et d'inspection \_\_\_\_\_ 58

Mouvement des personnels administratifs, techniques, sociaux et santé, et des personnels de laboratoire \_\_\_\_\_ 58

### Les temps partiels \_\_\_\_\_ 60

Evolution globale du temps partiel \_\_\_\_\_ 60

Personnels titulaires des secteurs public et privé sous contrat \_\_\_\_\_ 61

Les enseignants des secteurs public et privé sous contrat \_\_\_\_\_ 61

Les personnels titulaires non-enseignants \_\_\_\_\_ 63

### Le remplacement \_\_\_\_\_ 64

Enseignement du premier degré \_\_\_\_\_ 64

Enseignement dans le second degré \_\_\_\_\_ 65

Personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé \_\_\_\_\_ 66

### Absences / Congés \_\_\_\_\_ 67

Taux d'absentéisme global \_\_\_\_\_ 67

Absentéisme par catégorie \_\_\_\_\_ 68

Evolution du taux d'absents \_\_\_\_\_ 70

Répartition des absences par motif \_\_\_\_\_ 70

### Les flux de personnels \_\_\_\_\_ 71

Les départs définitifs dans le secteur public \_\_\_\_\_ 71

Les sorties provisoires (détachements, disponibilités etc.) \_\_\_\_\_ 72

## LIEU D'EXERCICE

### LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'ACADEMIE

#### Répartition des établissements d'enseignement selon le secteur

Etablissements d'enseignement	2010-2011			2011-2012			Variation		
	PRIVE	PUBLIC	TOTAL	PRIVE	PUBLIC	TOTAL	PRIVE	PUBLIC	TOTAL
école	55	1121	1176	54	1115	1169	-1	-6	-7
college	32	142	174	32	142	174	0	0	0
college dont SEGPA	1	39	40	1	38	39	0	-1	-1
Lycée ens. Gén. & Techn.	20	39	59	20	39	59	0	0	0
dont section professionnelle en lycée	4	14	18	4	14	18	0	0	0
Lycée professionnel	8	20	28	8	20	28	0	0	0
dont section generale et techno en lp	0	2	2	0	2	2	0	0	0
<b>Total</b>	<b>115</b>	<b>1322</b>	<b>1437</b>	<b>114</b>	<b>1316</b>	<b>1430</b>	<b>-1</b>	<b>-6</b>	<b>-7</b>

Source : Entrepôt de données BSA

L'académie de Nice totalise, tous secteurs confondus, 1430 établissements d'enseignement au 31/12/2011. Cela représente 7 écoles de moins qu'au 31/12/2010. La majeure partie de ces fermetures est intervenue dans le secteur public (6 fermetures) et essentiellement dans les Alpes-Maritimes.

#### Répartition des établissements d'enseignement selon le département

Etablissements d'enseignement	2010-2011		2011-2012		Variation	
	Alpes-Maritimes	Var	Alpes-Maritimes	Var	Alpes-Maritimes	Var
école	613	563	608	561	-5	-2
college	90	84	90	84	0	0
college dont SEGPA	20	20	20	19	0	-1
Lycée ens. Gén. & Techn.	34	25	34	25	0	0
section professionnelle en lycée	6	12	6	12	0	0
Lycée professionnel	17	11	17	11	0	0
section generale et techno en lp	1	1	1	1	0	0
<b>Total</b>	<b>754</b>	<b>683</b>	<b>749</b>	<b>681</b>	<b>-5</b>	<b>-2</b>

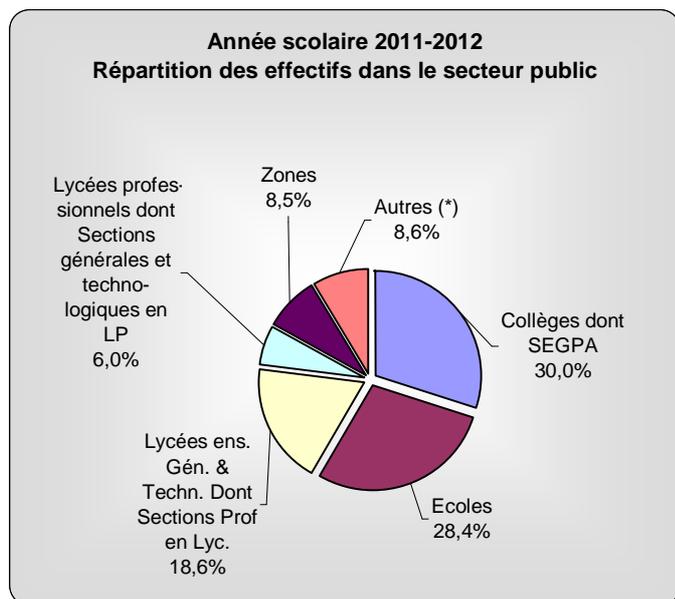
Source : Entrepôt de données BSA

Le nombre des établissements d'enseignement atteint 681 dans le Var (47.6% de l'ensemble des établissements d'enseignement) et 749 dans les Alpes-Maritimes (53.4% de l'ensemble des établissements d'enseignement). Les fermetures sont intervenues principalement dans les Alpes-Maritimes.

## REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES EFFECTIFS

### Répartition par type d'établissement

#### Secteur public



Zone = zones de remplacement et zone académique

Effectifs dans le secteur public	2010-2011	2011-2012	Variation
Collèges dont SEGPA	8383	8318	-65
Ecoles	7960	7895	-65
Lycées ens. Gén. & Techn. Dont Sections Prof en Lyc.	5174	5153	-21
Lycées professionnels dont Sections générales et technologiques en LP	1787	1655	-132
Zones	2485	2357	-128
Autres (*)	2484	2377	-107
<b>Total</b>	<b>28273</b>	<b>27755</b>	<b>-518</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Dans le secteur public, les collèges rassemblent la plus grande part des effectifs (30%) suivis de près par les écoles (28%). La baisse d'effectifs la plus forte (toutes proportions gardées) se situe au niveau des lycées professionnels (-132 personnes soit une baisse de 6%).

(\*) formation continue des personnels, services administratifs, circonscriptions

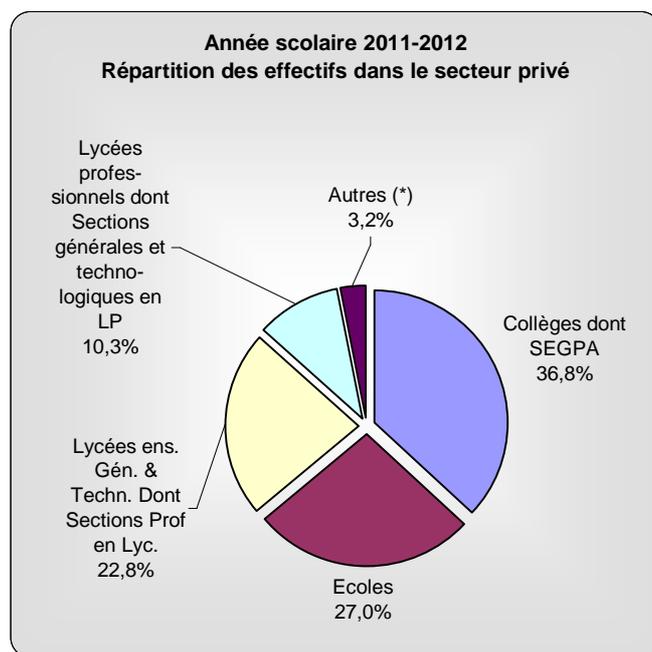
#### Secteur privé sous contrat

Effectifs dans le secteur privé	2010-2011	2011-2012	Variation
Collèges dont SEGPA	910	922	12
Ecoles	674	677	3
Lycées ens. Gén. & Techn. Dont Sections Prof en Lyc.	576	570	-6
Lycées professionnels dont Sections générales et technologiques en LP	265	257	-8
Autres (*)	81	79	-2
<b>Total</b>	<b>2506</b>	<b>2505</b>	<b>-1</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Dans le secteur privé sous contrat, les collèges rassemblent 37% des effectifs suivis des écoles (27% des effectifs). Ces niveaux plus élevés que dans le secteur public s'expliquent par le fait que les personnels IATOSS ne sont pas représentés dans ce secteur.

Les effectifs dans le secteur privé sous contrat restent stables. La baisse dans les lycées professionnels et les lycées d'enseignement généraux et techniques est compensée par la hausse dans les collèges.



(\*) Etablissements pour enfants malades et établissement médico-éducatifs

## Les enseignants du premier degré (public et privé sous contrat)

### Répartition par type d'établissement

Ensemble des effectifs du 1er degré	2010-2011	2011-2012	Répartition 2011-2012	Variation	Variation en %
Ecoles	8596	8534	79,4%	-62	-0,7%
Collèges dont SEGPA	261	265	2,5%	4	1,5%
Lycée ens. Gén. & Techn.	1	1	0,0%	0	0,0%
Zones	1303	1172	10,9%	-131	-10,1%
Autres (*)	805	779	7,2%	-26	-3,2%
<b>Total</b>	<b>10966</b>	<b>10751</b>	<b>100,0%</b>	<b>-215</b>	<b>-2,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Tous secteurs confondus, 79,4% des enseignants du 1<sup>er</sup> degré sont affectés dans les écoles et 10,9% en zone pour le remplacement et la suppléance. C'est dans cette catégorie que la baisse d'effectifs est la plus notable (-10,1%).

### Répartition géographique

50,7% des enseignants sont affectés dans les Alpes-Maritimes. La part des effectifs affectés dans les collèges est relativement plus importante dans les Alpes-Maritimes que dans le Var.

Ensemble des effectifs du 1er degré en 2011-2012	Académie	Alpes-Maritimes	Var
Ecoles	8534	51%	49%
Collèges dont SEGPA	265	54%	46%
Lycée ens. Gén. & Techn.	1	100%	0%
Zones	1172	50%	50%
Autres (*)	779	48%	52%
<b>Total</b>	<b>2217</b>	<b>50,7%</b>	<b>49,3%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

(\*) Etablissements pour enfants malades, établissement médico-éducatifs, circonscriptions.

## Les enseignants du second degré (public et privé sous contrat)

### Répartition par type d'établissement

46,4% des enseignants du second degré des secteurs public et privé sous contrat sont affectés dans un collège et 44,1% dans un lycée d'enseignement général ou un lycée d'enseignement professionnel.

Les zones de remplacement et la zone académique (maîtres auxiliaires garantis d'emploi et contractuels en CDI) accueillent 8,3% des effectifs. Ce taux est stable par rapport à l'année scolaire 2010-2011.

Ensemble des effectifs du 2nd degré	2010-2011	2011-2012	Répartition 2011-2012	Variation	Variation en %
Collèges dont SEGPA	6461	6400	46,4%	-61	-0,9%
Ecoles	34	35	0,3%	1	2,9%
Lycée ens. Gén. & Techn.	4541	4530	32,8%	-11	-0,2%
Lycées professionnels dont section génér. en LP	1690	1554	11,3%	-136	-8,0%
Zones	1152	1151	8,3%	-1	-0,1%
Autres (*)	126	126	0,9%	0	0,0%
<b>Total</b>	<b>14004</b>	<b>13796</b>	<b>100,0%</b>	<b>-208</b>	<b>-1,5%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

### Répartition géographique

Ensemble des effectifs du 2nd degré en 2011-2012	Académie	Alpes-Maritimes	Var
Collèges dont SES	6400	50,5%	49,5%
Ecoles	35	0,0%	100,0%
Lycée ens. Gén. & Techn.	4530	53,3%	46,7%
Lycées professionnels dont section génér. en LP	1554	59,0%	41,0%
Zones	1151	54,4%	45,6%
Autres (*)	126	85,7%	14,3%
<b>Total</b>	<b>13796</b>	<b>52,9%</b>	<b>47,1%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

52,9% des enseignants du second degré des secteurs public et privé sous contrat sont affectés dans les Alpes-Maritimes. Toutes proportions gardées, les enseignants du Var sont relativement plus nombreux dans les collèges dont SEGPA et les écoles.

Les enseignants des Alpes-Maritimes sont relativement plus nombreux dans les autres catégories d'établissement.

(\*) Formation continue des personnels, services administratifs

## Les enseignants dans les établissements d'enseignement et les zones de remplacement

Les collèges accueillent 46.1% des effectifs d'enseignants du second degré en situation d'enseignement.

Ils accueillent 58% des certifiés et 17.5% des agrégés qui restent majoritaires dans les lycées d'enseignement généraux (76.7%).

Les non titulaires (vacataires, contractuels et maîtres auxiliaires) sont majoritairement affectés dans les collèges.

Libellé Corps	CLG	LP	LYC	SEP	SEGPA	SGT	TSGE	Zones
A.E.	53,5%	19,3%	20,2%	1,8%	0,0%	0,0%	5,3%	0,0%
AGREGE	17,5%	0,1%	76,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	5,5%
CERTIFIE	58,0%	0,8%	30,9%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	10,1%
CH.ENS.EPS	58,5%	12,3%	15,4%	4,6%	0,0%	0,0%	0,0%	9,2%
CHAIRE SUP	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
M.A.	55,6%	17,5%	20,1%	3,0%	0,3%	0,0%	3,5%	0,0%
P.L.P.	0,2%	70,5%	0,2%	17,9%	4,0%	0,0%	0,0%	7,2%
PEGC	85,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	14,7%
PROF. EPS	70,4%	8,0%	13,2%	1,6%	0,0%	0,1%	0,0%	6,7%
PROF.CONTR	47,8%	13,8%	18,6%	6,8%	4,1%	0,0%	0,0%	8,9%
VACATAIRE	63,6%	7,5%	15,9%	7,5%	5,6%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Total</b>	<b>46,1%</b>	<b>11,3%</b>	<b>30,2%</b>	<b>2,9%</b>	<b>0,7%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,3%</b>	<b>8,4%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

## Enseignants du secteur public : Affectation en zone de remplacement

### Répartition par corps

Libellé Corps	Affectés en ZR	Répartition	Age moyen	Age moyen du corps
AGREGE	88	8,0%	37,0	44,5
CERTIFIE	812	73,6%	36,6	42,6
CH.ENS.EPS	6	0,5%	57,2	54,9
P.L.P.	126	11,4%	42,1	45,2
PEGC	11	1,0%	60,0	57,8
PROF. EPS	60	5,4%	41,1	44,3
<b>Total</b>	<b>1103</b>	<b>100,0%</b>	<b>37,8</b>	<b>43,5</b>

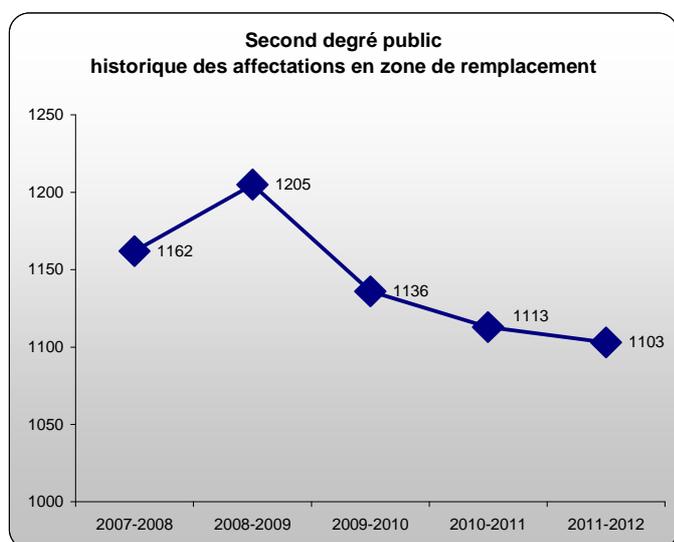
Les zones de remplacement accueillent 1103 enseignants du second degré (contre 1113 le 31/12/2010). Cela représente 8% des enseignants du second degré dans le secteur public.

Toutes proportions gardées, les certifiés y sont plus nombreux (73.6% des personnels en ZR alors qu'ils représentent 63.4% des titulaires dans le 2<sup>nd</sup> degré public).

Les TZR sont en moyenne plus jeunes (37.8 ans) que la moyenne (43.5 ans).

Source : Entrepôt de données BSA

### Evolution depuis l'année scolaire 2007-2008



Libellé Corps	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
A.E.	2	1	0	0	0
AGREGE	85	84	71	89	88
CERTIFIE	870	920	896	860	812
CH.ENS.EPS	6	6	6	3	6
P.L.P.	111	109	94	88	126
PEGC	14	15	17	13	11
PROF. EPS	74	70	52	60	60
<b>TOTAL</b>	<b>1162</b>	<b>1205</b>	<b>1136</b>	<b>1113</b>	<b>1103</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Le nombre des TZR a diminué de 9,2% depuis l'année scolaire 2008-2009.

## Personnels administratifs (IATOSS)

### Répartition par département et par type d'établissement

Les personnels IATOSS sont plus nombreux dans les Alpes-Maritimes que dans le Var. Cela s'explique par la présence du rectorat et par le fait que le nombre des établissements est plus important dans ce département (cf. début de chapitre).

Personnels ATSS et ITRF	Alpes Maritimes			Var			ACADEMIE	
	2010-2011	2011-2012	Variation	2010-2011	2011-2012	Variation	2010-2011	2011-2012
Autres dont formation cont., SADM	530	519	-11	181	180	-1	711	699
college	313	310	-3	315	307	-8	628	617
Lycée ens. Gén. & Techn.	281	278	-3	244	244	0	525	522
Lycée professionnel	63	62	-1	42	42	0	105	104
<b>Total</b>	<b>1187</b>	<b>1169</b>	<b>-18</b>	<b>782</b>	<b>773</b>	<b>-9</b>	<b>1969</b>	<b>1942</b>

Source : Entrepôt de données BSA

### Affectation des personnels titulaires par fonction et type d'établissement

Fonction / Filière	centre de formation d'apprentis	college	etab pour enfants malades	établissements divers (foyers, centres)	groupement par formation continue	inspection académique et services	lycee	lycee professionnel	rectorat et services rectoraux	service acad et centres info et orientat	service mutualise entre eple	TOTAL
conseiller en formation continue	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
personnels administratifs	1	440	1	4	16	151	287	81	179	23	2	1185
personnels de laboratoire	0	14	0	0	0	0	153	0	0	0	0	167
personnels médico-sociaux	0	123	0	0	0	99	41	18	6	0	0	287
personnels ouvriers et de service	0	0	0	34	0	7	0	0	21	0	0	62
personnels techniques	0	0	0	0	0	2	0	0	56	0	0	58
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>577</b>	<b>1</b>	<b>38</b>	<b>16</b>	<b>259</b>	<b>481</b>	<b>99</b>	<b>263</b>	<b>23</b>	<b>2</b>	<b>1760</b>
%	0,1%	32,8%	0,1%	2,2%	0,9%	14,7%	27,3%	5,6%	14,9%	1,3%	0,1%	100,0%

Source : Entrepôt de données BSA

La majorité des personnels titulaires IATOSS est affectée dans les collèges (32.8%), dans les services déconcentrés (29.6%) et dans les lycées d'enseignement généraux (27.3%).

## MOUVEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRE DANS LE SECTEUR PUBLIC

### Mouvement interdépartemental

	RENTREE 2011			RENTREE 2012			Variation		
	AM	VAR	ACA	AM	VAR	ACA	AM	VAR	ACA
Candidats au départ	141	61	202	130	77	207	-7,8%	26,2%	2,5%
Sortants	49	45	94	56	58	114	14,3%	28,9%	21,3%
Taux de satisfaction à la sortie	34,8%	73,8%	46,5%	43,1%	75,3%	55,1%	+8,3 pts	+1,6 pts	+8,5 pts
Candidats à l'arrivée	427	769	1196	433	770	1203	1,4%	0,1%	0,6%
Entrants	74	60	134	80	71	151	8,1%	18,3%	12,7%
Taux de satisfaction à l'entrée	17,3%	7,8%	11,2%	18,5%	9,2%	12,6%	+1,1 pts	+1,4 pts	+1,3 pts
<b>Soldes</b>	<b>25</b>	<b>15</b>	<b>40</b>	<b>24</b>	<b>13</b>	<b>37</b>	<b>-4,0%</b>	<b>-13,3%</b>	<b>-7,5%</b>

Source DSDEN 06 et 83 - Divisions des personnels enseignants

Le nombre de candidats au départ de l'académie est globalement stable (207 en 2012 contre 202 en 2011). Cette constance masque une disparité départementale puisque le nombre de candidats à la sortie diminue dans les Alpes-Maritimes (-7.8%) alors qu'il progresse dans le Var (+26.2%).

Le nombre de candidats à l'arrivée est, lui aussi, relativement constant. Là encore, une légère disparité est observée puisque les candidats à l'arrivée progressent uniquement dans les Alpes-Maritimes.

Même si ces variations semblent indiquer un léger regain d'attractivité pour les Alpes-Maritimes, il n'en demeure pas moins que 62.8% des candidats à la sortie sont dans les Alpes-Maritimes et que 64% des candidats à l'entrée dans l'académie souhaitent une affectation dans le Var. Par conséquent, il est plus facile de sortir du Var (75.3% des demandes satisfaites) que d'y entrer (seulement 9.2% des demandes satisfaites).

### Mouvement intra-départemental

	RENTREE 2011			RENTREE 2012			Variations		
	AM	VAR	ACA	AM	VAR	ACA	AM	VAR	ACA
Nombre de participants	1618	1675	3293	1478	1561	3039	-8,7%	-6,8%	-7,7%
Nombre de personnels mutés	686	805	1491	491	644	1135	-28,4%	-20,0%	-23,9%
% mutés/participants	42,4%	48,1%	45,3%	33,2%	41,3%	37,3%	-9,2 pts	-6,8 pts	-7,9 pts
Priorités médicales accordées	82	67	149	56	58	114	-31,7%	-13,4%	-23,5%
% priorités médicales/participants	5,1%	4,0%	4,5%	3,8%	3,7%	3,8%	-1,3 pts	-0,3 pts	-0,8 pts

Source DSDEN 06 et 83 - Divisions des personnels enseignants

En 2012, on constate 3039 participants au mouvement intra-académique et 1135 mutés. Cela représente un taux de satisfaction de 37.3% contre 45.3% en 2011.

Après une période de stabilité, la participation au mouvement intra-départemental connaît une baisse en 2012 de 7.7%. Cette baisse est légèrement plus importante dans les Alpes-Maritimes (-8.7%) que dans le Var (-6.8%).

Le taux de satisfaction baisse de plus de 9 points entre 2011 et 2012 (-7.9 pts). Ce phénomène s'explique notamment par la diminution du nombre de postes offerts au mouvement (contraction des demandes de mise à la retraite, blocage de postes pour les professeurs des écoles stagiaires...).

Le nombre de priorités médicales accordées diminue de 23.5% pour retrouver un niveau semblable à celui qui avait été observé en 2010.

## MOUVEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE DANS LE SECTEUR PUBLIC

Les chiffres du BSA 2010-2011 concernant la participation des personnels de l'académie au mouvement inter académique correspondaient aux chiffres présentés en Comité Technique Académique lors du bilan de rentrée. Les chiffres désormais présentés sont ceux issus de la base MVT observée ce jour. Il est possible que de légers écarts soient constatés. Ces écarts résultent des mises à jour de certaines situations individuelles. Elles concernent généralement des annulations de mutation.

D'autre part, les entrants dans l'académie sont désormais évoqués dans cette partie. L'objectif étant de cerner les flux humains, nous ne nous intéressons ici qu'aux personnels titulaires provenant essentiellement d'autres académies.

### Mouvement inter-académique

*Cette section ne concerne que les enseignants, conseillers principaux d'éducation et conseillers d'orientation psychologues titulaires ayant quitté ou intégré physiquement l'académie de Nice via le mouvement national.*

*Entrants : Personnels titulaires ou néo-titulaires ayant intégré l'académie via le mouvement inter-académique (hors mouvement spécifique)*

*Sortants : Enseignants titulaires quittant l'académie via le mouvement inter-académique*

### Les sorties de l'académie

	Candidats	Mutés	% mutés / participants
Rentrée 2011-2012	389	153	39,3%
Rentrée 2012-2013	386	163	42,2%
<b>Variation</b>	<b>-0,8%</b>	<b>6,5%</b>	<b>2,9 pts</b>

Source EPP

On recense en 2012, 386 candidats au mouvement inter-académique. Ce nombre est en légère diminution par rapport à celui observé en 2011 (-0.8%). Cette baisse reste inférieure à la baisse du nombre de titulaires (-1.86%).

Le nombre de mutés progresse de 153 à 160 (+6.5%) ce qui a pour conséquence une augmentation du ratio Mutés / Participants (+2.9 pts).

### La destination des sortants

RENTREE 2010	%	RENTREE 2011	%	RENTREE 2012	%
AIX-MARSEILLE	14,9%	AIX-MARSEILLE	24,8%	AIX-MARSEILLE	23,9%
MAYOTTE	10,3%	MAYOTTE	10,5%	MONTPELLIER	10,4%
TOULOUSE	9,7%	MONTPELLIER	9,8%	MAYOTTE	9,8%
GRENOBLE	6,9%	GRENOBLE	8,5%	LYON	5,5%
MONTPELLIER	6,9%	BORDEAUX	4,6%	TOULOUSE	5,5%

Source EPP

Les candidats titulaires qui obtiennent une autre académie se dirigent principalement vers l'académie d'Aix-Marseille (environ 24% des mutés depuis la rentrée 2011). D'une manière générale, hormis MAYOTTE, ce sont les académies du sud de la France qui sont privilégiées.

### Age moyen des sortants

Années	Age moyen des sortants
2010	37,4
2011	38,3
2012	40,2

Source EPP

L'âge moyen des sortants est de 40.2 ans en 2012. il est en constante progression depuis 2010.

### Age moyen et volume des entrants

Le nombre des entrants dans l'académie s'élevait à 356 au mouvement inter-académique 2012. 64% des entrants sont des femmes. Ce taux a nettement progressé depuis le mouvement 2010.

sexe	2010			2011			2012		
	Nombre	%	âge moyen	Nombre	%	âge moyen	Nombre	%	âge moyen
F	253	55,8%	43,0	231	57,3%	43,5	228	64,0%	43,0
H	200	44,2%	42,5	172	42,7%	43,1	128	36,0%	42,4
<b>Total</b>	<b>453</b>	<b>100,0%</b>	<b>42,8</b>	<b>403</b>	<b>100,0%</b>	<b>43,3</b>	<b>356</b>	<b>100,0%</b>	<b>42,8</b>

Source EPP

### Provenance des entrants

Académie d'origine	RENTREE 2010	Académie d'origine	RENTREE 2011	Académie d'origine	RENTREE 2012
CRETEIL	17,9%	CRETEIL	15,6%	29 <sup>ème</sup> Base	12,6%
AIX-MARSEILLE	11,0%	VERSAILLES	13,2%	CRETEIL	12,4%
VERSAILLES	11,0%	29 <sup>ème</sup> Base	11,2%	VERSAILLES	12,1%
29 <sup>ème</sup> Base	10,4%	AIX-MARSEILLE	7,9%	AIX-MARSEILLE	11,2%
MAYOTTE	5,7%	GRENOBLE	6,0%	GRENOBLE	5,6%

Source EPP

On constate une diminution de la part relative des entrants de l'académie de Créteil et une augmentation des entrants de la 29<sup>ème</sup> base.

## Mouvement intra-académique

### Les participants

Candidatures	2009	2010	2011	2012	Variation 2011-2012
Autres obligatoire	242	245	235	197	-16,2%
carte scol	92	79	92	69	-25,0%
entrants	477	431	379	338	-10,8%
<b>volontaires</b>	<b>1689</b>	<b>1591</b>	<b>1570</b>	<b>1589</b>	1,2%
<b>total</b>	<b>2500</b>	<b>2346</b>	<b>2276</b>	<b>2193</b>	<b>-3,6%</b>

Source EPP

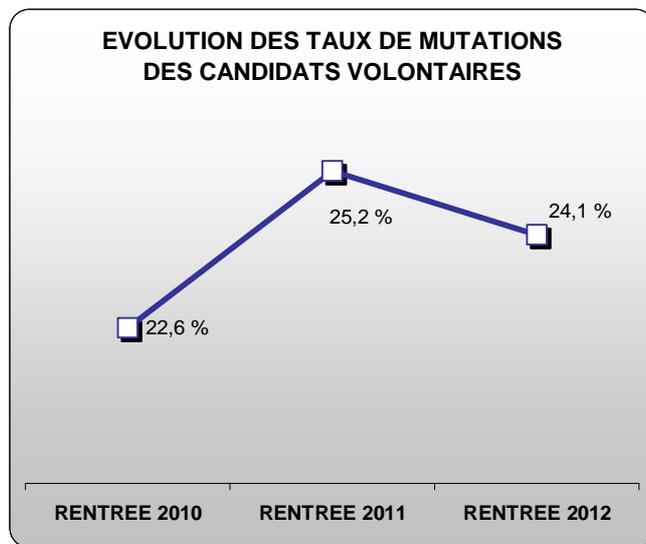
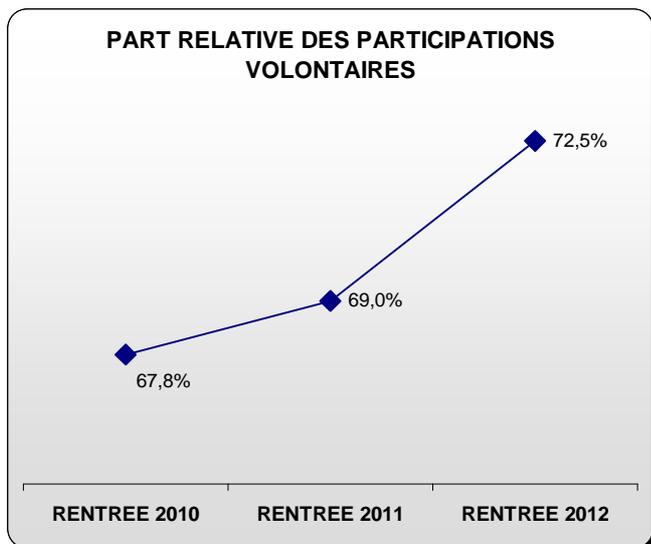
Le nombre de candidatures baisse globalement depuis 2009. Cette baisse représente 3.6% en 2012 et provient essentiellement de la baisse des candidats obligatoires puisqu'on peut constater que le volume global des candidats volontaires est en progression (+1.2%).

Parmi les 356 entrants au mouvement inter-académique, 338 personnes participeront au mouvement intra-académique. Les 18 autres personnes ne rejoindront finalement pas l'académie de Nice.

La catégorie "autres candidats obligatoires" regroupe :

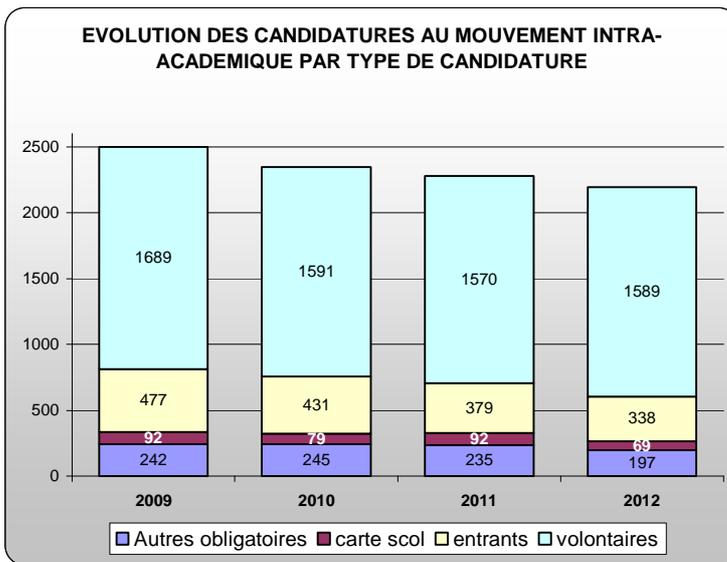
- les enseignants qui ont effectué leur stage et qui ont été titularisés dans l'académie.
- les personnels réintégrant leur fonction après une longue période d'absence (congé de longue maladie, disponibilité etc.)

### Les participants volontaires : part relative et taux de mutation



Les candidats volontaires (sans obligation de muter) représentent 72.45% des candidats au mouvement intra-académique. Ce taux est en constante progression depuis le mouvement 2009.

Le taux de mutation de ces personnels a progressé à 25.2% à l'occasion du mouvement 2011 pour se stabiliser à 24.1% au mouvement 2012.



## MOUVEMENT INTER-ACADEMIQUE DES PERSONNELS DE DIRECTION ET D'INSPECTION

	2010			2011			2012			Variation 2011-2012		
	Entrants	Sortants	Intra	Entrants	Sortants	Intra	Entrants	Sortants	Intra	Entrants	Sortants	Intra
Personnels de direction	32	10	36	32	19	43	15	13	46	-17	-6	3
IEN	11	6	3	8	10	0	4	4	4	-4	-6	4
IA IPR	5	0	0	5	3	0	2	2	0	-3	-1	0

Source DGP - Gestion individuelle et collective des personnels d'encadrement et IATSS

Concernant les personnels de direction, on constate une baisse du nombre d'entrants au mouvement inter-académique qui de ce fait se rapproche du nombre de sortants. Cela a permis de fluidifier le mouvement intra-académique. Ainsi, 62,2% des mouvements concernent des personnels de l'académie et le taux de satisfaction de ces personnels est de 60,2%.

Concernant les corps d'inspection, on observe une diminution du nombre d'entrants qui correspond au nombre de sortants.

## MOUVEMENT DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET SANTE, ET DES PERSONNELS DE LABORATOIRE

### Mouvement inter-académique

	2010		2011		2012		Variation 2011-2012	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
ADAENES	6	6	6	1	2	1	-4	0
SAENES	5	1	6	3	4	6	-2	3
ADJAENES	3	3	5	6	4	5	-1	-1
ATL	3	0	1	1	2	0	1	-1
INFIRMIERS	7	4	3	0	3	1	0	1
ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL	0	0	1	0	1	0	0	0
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS.	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>14</b>	<b>22</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>-6</b>	<b>2</b>

Source DGP - Gestion individuelle et collective des personnels d'encadrement et IATSS

- ADAENES, malgré une diminution des capacités d'accueil (4 au lieu de 6 prévues initialement), seules 2 entrées ont été effectives dont l'une sur PAPCA (Postes Attachés Principaux/CASU).
- SAENES : 3 personnels sur les 4 entrants ont bénéficié de priorités légales.
- ADJAENES : pour ces personnels dont le mouvement est entièrement déconcentré, les candidatures des personnels entrants sont retenues en fonction des priorités légales (rapprochement de conjoints, handicap). Le solde est négatif avec 5 sortants pour 4 entrants.
- personnels infirmiers : 3 candidats ont intégré l'académie comme en 2011. Il est à noter un sortant de l'académie.
- assistants du service social : une seule possibilité d'accueil était prévue comme en 2011 et a permis l'entrée d'une candidate dans l'académie.

## Mouvement intra-académique

	2010			2011			2012		
	Candidats	mutés	% Mutés / candidats	Candidats	mutés	% Mutés / candidats	Candidats	mutés	% Mutés / candidats
ADAENES	25	16	64,0%	31	16	51,6%	28	11	39,3%
SAENES	73	36	49,3%	93	33	35,5%	85	29	34,1%
ADJAENES	156	49	31,4%	171	58	33,9%	135	45	33,3%
ATL	10	8	80,0%	12	9	75,0%	7	6	85,7%
INFIRMIERS	55	27	49,1%	47	15	31,9%	36	15	41,7%
ASSISTANTS DE SERVICE	10	4	40,0%	7	3	42,9%	1	1	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>329</b>	<b>140</b>	<b>42,6%</b>	<b>361</b>	<b>134</b>	<b>37,1%</b>	<b>292</b>	<b>107</b>	<b>36,6%</b>

Source DGP - Gestion individuelle et collective des personnels d'encadrement et IATSS

Les personnels de laboratoire ont été intégrés dans la filière ITRF à la rentrée 2011. Une publication des postes vacants a été effectuée sur la Bourse Interministérielle à l'emploi Public (BIEP). 7 dossiers de candidature ont été retenus dont 6 provenant de l'académie et 1 provenant d'une autre académie.

On constate une baisse du taux de mutation des personnels administratifs qui s'explique essentiellement par une baisse du nombre de postes offerts au mouvement (blocage de postes liés à la LRU, mesures de cartes scolaires...).

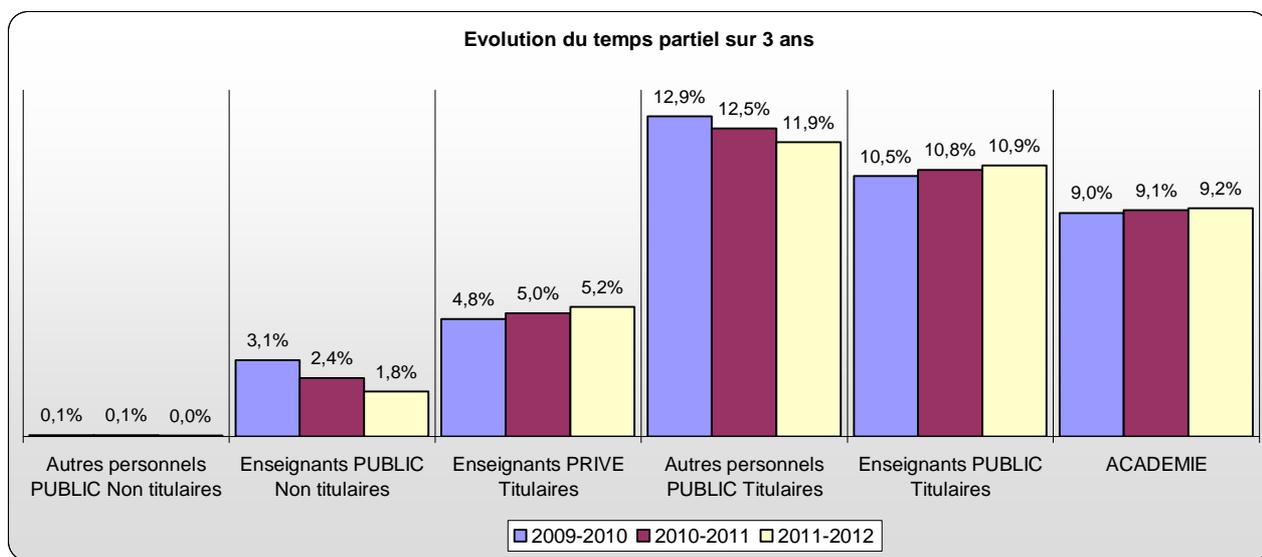
Pour l'ensemble des personnels ATSS, le nombre des demandes de mutation est inférieur à celles de 2011. Le nombre des mutations réalisées est de 107 sur un total de 292 demandes, soit un taux de satisfaction de 36.6%.

# LES TEMPS PARTIELS

## EVOLUTION GLOBALE DU TEMPS PARTIEL

Statut FP	Secteur	Catégories	2009-2010			2010-2011			2011-2012		
			Population totale	individus à temps partiel	% temps partiel	Population totale	individus à temps partiel	% temps partiel	Population totale	individus à temps partiel	% temps partiel
Non titulaires	PUBLIC	Autres personnels	3155	2	0,06%	3136	2	0,06%	3049	1	0,03%
Non titulaires	PUBLIC	Enseignants	647	20	3,09%	761	18	2,37%	775	14	1,81%
<b>Sous total non-titulaires</b>			<b>3802</b>	<b>22</b>	<b>0,58%</b>	<b>3897</b>	<b>20</b>	<b>0,51%</b>	<b>3824</b>	<b>15</b>	<b>0,39%</b>
Titulaires	PRIVE	Enseignants	2479	118	4,76%	2506	125	4,99%	2505	131	5,23%
Titulaires	PUBLIC	Autres personnels	2684	347	12,93%	2673	333	12,46%	2664	317	11,90%
Titulaires	PUBLIC	Enseignants	21998	2313	10,51%	21703	2338	10,77%	21267	2328	10,95%
<b>Sous total titulaires</b>			<b>27161</b>	<b>2778</b>	<b>10,23%</b>	<b>26882</b>	<b>2796</b>	<b>10,40%</b>	<b>26436</b>	<b>2776</b>	<b>10,50%</b>
<b>TOTAL</b>			<b>30963</b>	<b>2800</b>	<b>9,04%</b>	<b>30779</b>	<b>2816</b>	<b>9,15%</b>	<b>30260</b>	<b>2791</b>	<b>9,22%</b>

Source : Entrepôt de données BSA



Le nombre d'individus à temps partiel représente, en 2011-2012, 10,5 % de l'ensemble de la population des secteurs public et privé sous contrat.

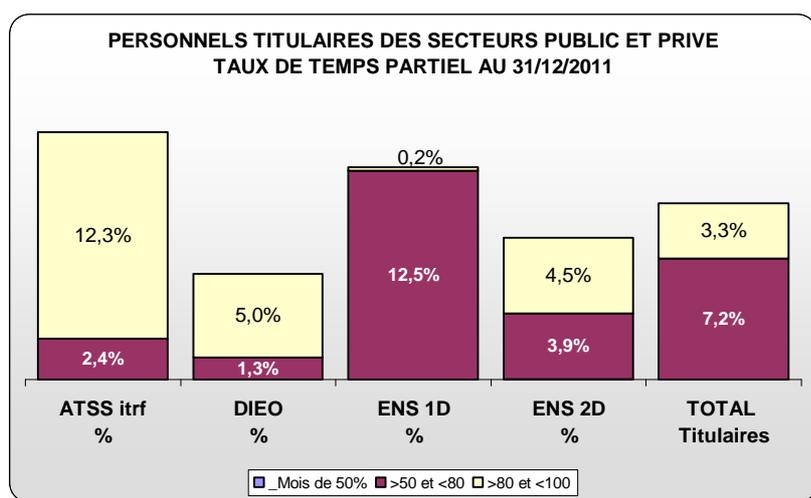
Ce sont les non enseignants du secteur public qui ont le plus recours au temps partiel avec toutefois une tendance à la baisse. A l'inverse, le recours au temps partiel pour la population enseignante titulaire, plus limitée, ne cesse de progresser.

Il en résulte, au final, une progression constante de temps partiel dans l'académie de Nice depuis 3 ans.

## PERSONNELS TITULAIRES DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT

Quotités	ATSS ITRF	%	DIEO	%	ENS 1D	%	ENS 2D	%	TOTAL	%
_Mois de 50%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,0%	2	0,0%
>50 et <80	43	2,4%	12	1,3%	1339	12,5%	511	3,9%	1905	7,2%
>80 et <100	217	12,3%	45	5,0%	20	0,2%	587	4,5%	869	3,3%
<b>Sous-total temps partiel</b>	<b>260</b>	<b>14,8%</b>	<b>57</b>	<b>6,3%</b>	<b>1359</b>	<b>12,6%</b>	<b>1100</b>	<b>8,4%</b>	<b>2776</b>	<b>10,5%</b>
100%	1500	85,2%	847	93,7%	9392	87,4%	11921	91,6%	23660	89,5%
<b>Total</b>	<b>1760</b>	<b>100,0%</b>	<b>904</b>	<b>100,0%</b>	<b>10751</b>	<b>100,0%</b>	<b>13021</b>	<b>100,0%</b>	<b>26436</b>	<b>100,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

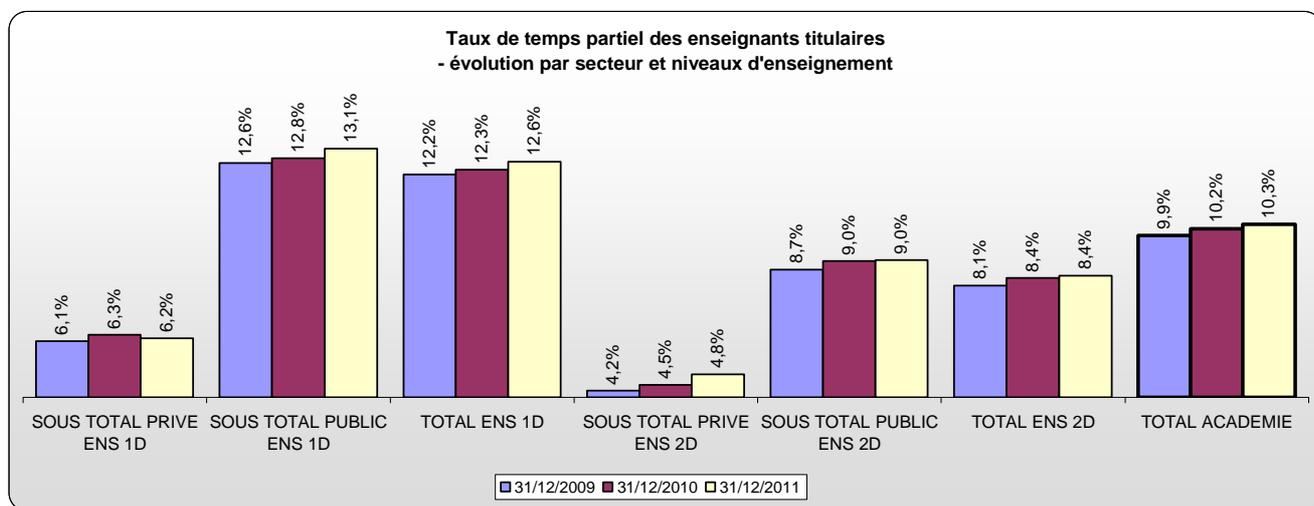


Les personnels IATOSS sont les plus nombreux à recourir au temps partiel (260 personnes soit 14.8% de cette population).

La majorité des quotités de temps partiel utilisées s'échelonne entre 80% et 100%. 12.5% des enseignants du 1<sup>er</sup> degré sont à temps partiels. Pour eux, les quotités les plus fréquentes sont celles qui s'échelonnent entre 50% et 80%.

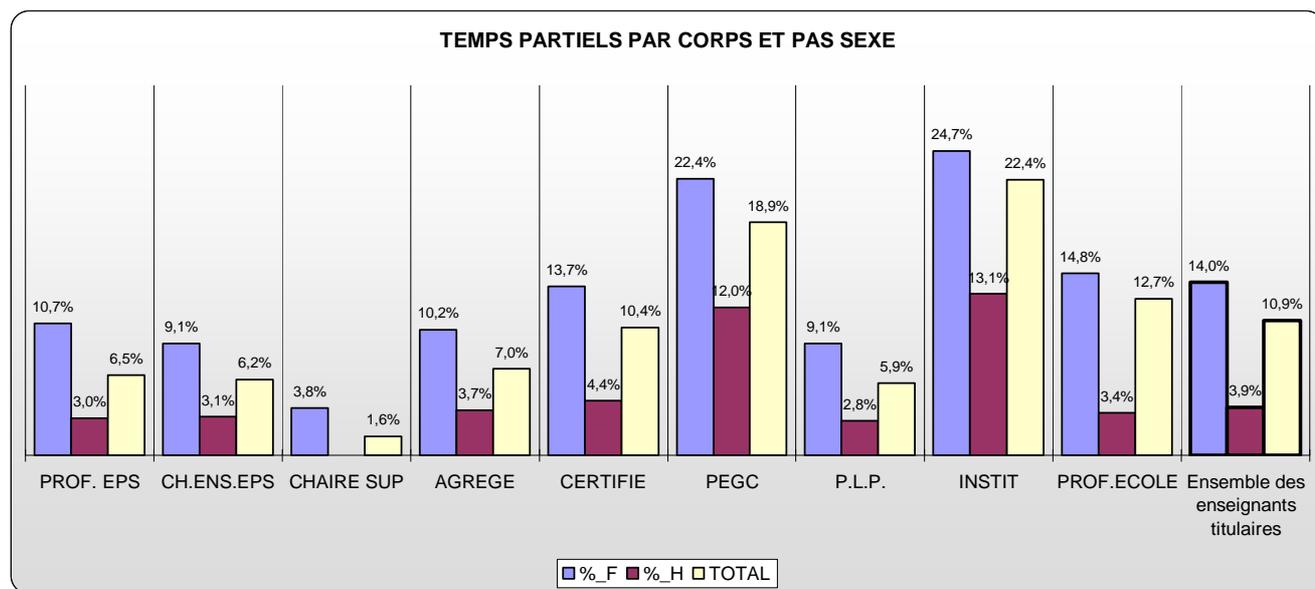
Les personnels enseignants du second degré restent sensiblement en dessous de la moyenne académique (8.4% contre 10.5% au niveau académique).

## LES ENSEIGNANTS DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT



La progression des temps partiels des enseignants titulaires dans l'académie progresse régulièrement depuis l'année scolaire 2009-2010. Cette tendance est générale pour l'ensemble des secteurs et des niveaux à l'exception des enseignants du 1<sup>er</sup> degré privé sous contrat dont le taux de partiel a diminué en 2011-2012.

## Le temps partiel par corps et par sexe



10.9% des enseignants du secteur public sont à temps partiels. (3.9% des hommes et 14% des femmes). Les corps qui ont le plus recours au temps partiel sont les PEGC (18,9%) et les instituteurs (22,4%).

Les professeurs des écoles (95.8% des enseignants du 1<sup>er</sup> degré) ont un taux de temps partiel globalement supérieur à la moyenne académique. Cependant, les hommes appartenant à ce corps sont en deçà du taux académique moyen de temps partiel des hommes. Ils sont proportionnellement moins nombreux que les hommes certifiés ou agrégés à demander un temps partiel.

### Public et privé sous contrat / titulaire et non titulaires - les motifs

#### Enseignants du premier degré.

Le temps partiel sur autorisation représente 55.8% de l'ensemble des temps partiels. La majorité (48.8%) des bénéficiaires ont entre 40 et 49 ans.

Le temps partiel de droit pour élever un enfant représente 38.6% des temps partiels. On y observe une majorité (79,2%) de personnes âgées de 30 à 39 ans.

Modalité de Service Libellé	NB	%
temps partiel sur autorisation	759	55,8%
temps partiel de droit pour élever un enfant	525	38,6%
temps partiel thérapeutique	38	2,8%
temps partiel de droit pour soins à enfant ou ascendant	36	2,6%
temps partiel de droit pour personne handicapée	1	0,1%
<b>TOTAL</b>	<b>1359</b>	<b>100,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

#### Enseignants du second degré

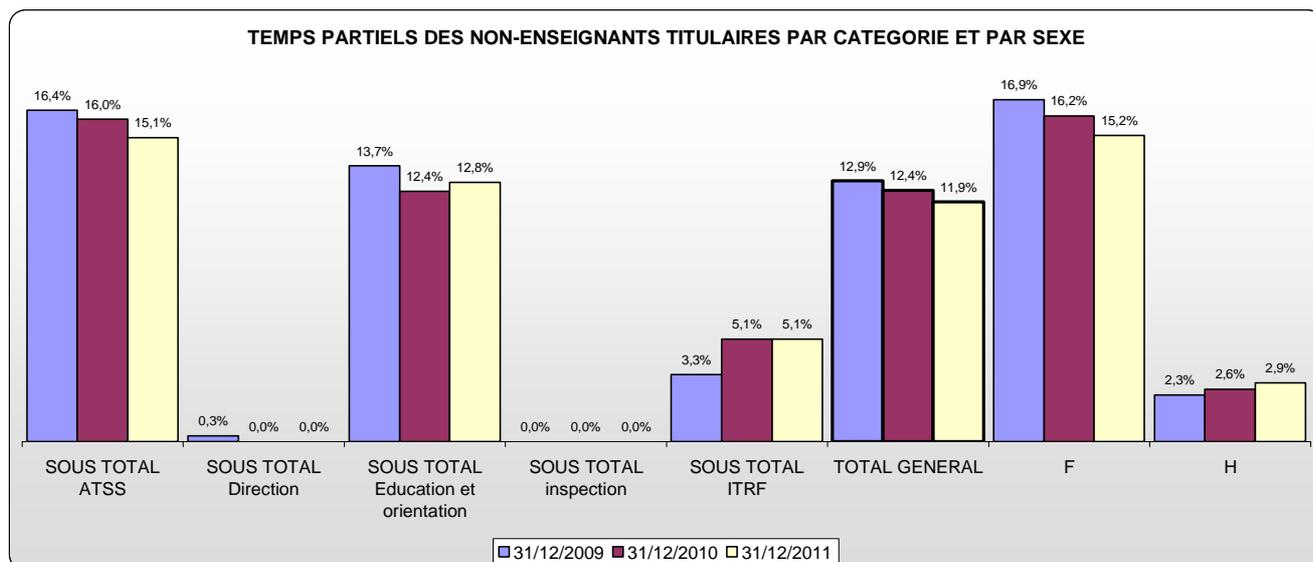
La part des temps partiels sur autorisation représente 62.7% de l'ensemble des temps partiels. La tranche d'âge la plus représentée est celle qui concerne les plus de 50 ans.

Près de 80% des temps partiels de droit pour élever un enfant concernent des personnes âgées de 30 à 39 ans. Ce motif est moins utilisé que dans le 1<sup>er</sup> degré.

Modalité de Service Libellé	NB	%
temps partiel sur autorisation	699	62,7%
temps partiel de droit pour élever un enfant	307	27,6%
cessation progressive d'activité	56	5,0%
temps partiel thérapeutique	40	3,6%
temps partiel de droit pour soins à enfant ou ascendant	8	0,7%
crédit d'heures pour fonction élective	4	0,4%
<b>TOTAL</b>	<b>1114</b>	<b>100,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

### Répartition par catégorie et par sexe des titulaires



Le taux de temps partiel des personnels non-enseignants est de 11,9% au 31/12/2011. Ce taux, qui est supérieur à la moyenne académique (10,5% pour l'ensemble des titulaires), évolue cependant à la baisse depuis l'année scolaire 2009-2010.

Ce sont les personnels ATSS, qui représentent également la majorité de la catégorie des non-enseignants, qui ont le plus recours au temps partiel. Largement féminisée (les hommes ne représentent que 22,5% de l'ensemble des ATSS), les femmes ATSS sont celles qui sont le plus à temps partiel (17,39%).

Le taux global a cependant tendance à diminuer. C'est le cas chez les femmes alors que le taux de temps partiel des hommes progresse régulièrement.

### Les motifs

#### Personnels IATOSS

Modalité de Service Libellé	NB	%
temps partiel sur autorisation	204	78,5%
temps partiel de droit pour élever un enfant	34	13,1%
temps partiel thérapeutique	11	4,2%
temps partiel de droit pour personne handicapé	5	1,9%
temps partiel de droit pour soins à enfant ou é	4	1,5%
cessation progressive d'activité	2	0,8%
<b>TOTAL</b>	<b>260</b>	<b>100,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Le temps partiel sur autorisation reste le motif le plus observé chez les personnels IATOSS.

Le temps partiel pour élever un enfant est moins utilisé chez les personnels IATOSS (13,1%) que chez les enseignants du 1<sup>er</sup> degré (38,6%) ou chez les enseignants du second degré (27,6%).

#### Personnels de direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation

Là encore, le temps partiel pour élever un enfant est nettement supérieur à celui observé chez les personnels IATOSS.

Modalité de Service Libellé	NB	%
temps partiel sur autorisation	34	58,6%
temps partiel de droit pour élever un enfant	22	37,9%
temps partiel thérapeutique	2	3,4%
<b>TOTAL</b>	<b>58</b>	<b>100,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

# LE REMPLACEMENT

## ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE

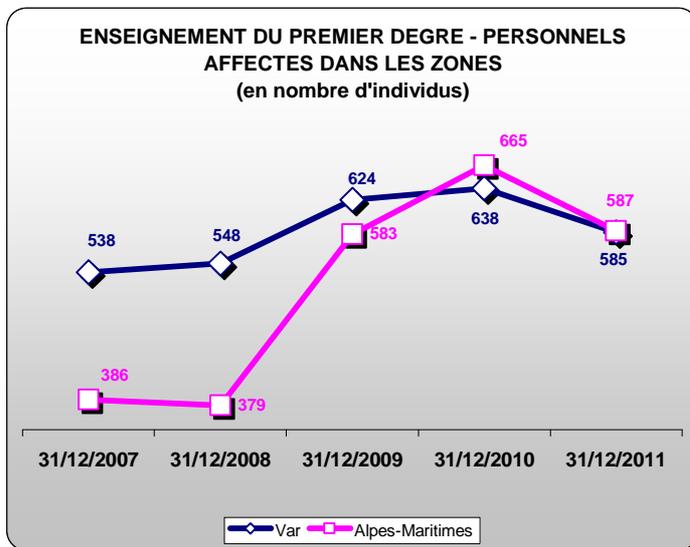
### Les personnels affectés en zone de remplacement

Ces personnels ont vocation à occuper des postes à l'année (correspondant à des rompus de temps partiels ou des postes libérés pour des raisons diverses) ou à effectuer des suppléances (congés maladie etc.).

### Evolution

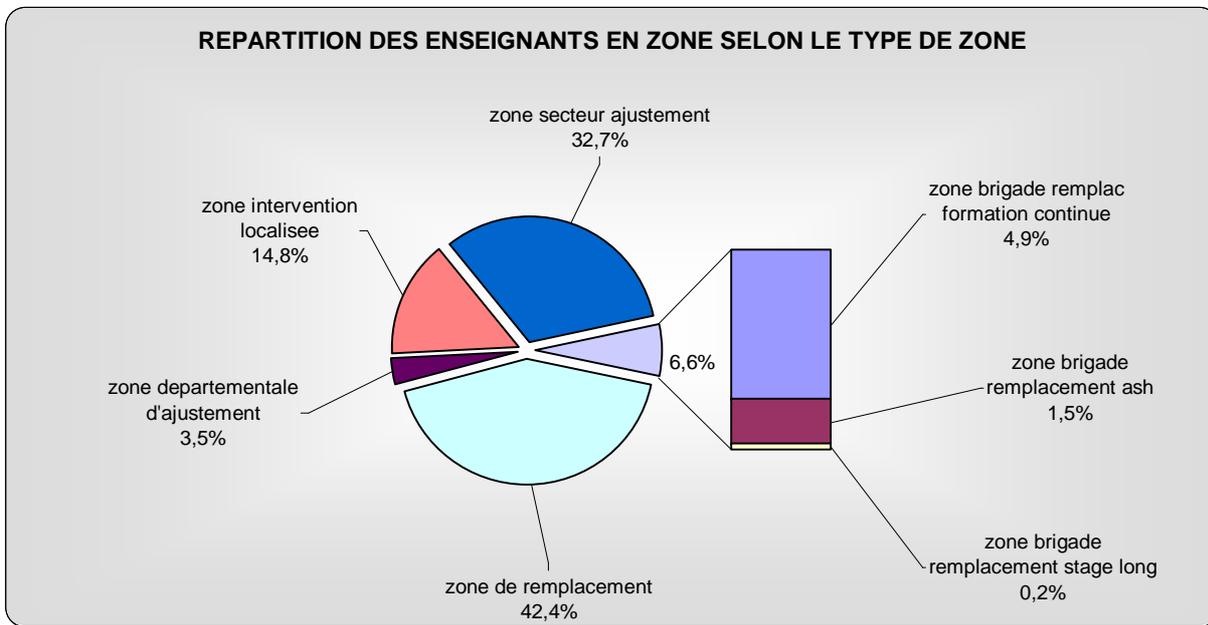
Le nombre des personnels affectés en zone est en diminution de 10.1% pour atteindre, au 31/12/2012, 1172 (585 dans le Var et 587 dans les Alpes-Maritimes).

La baisse est légèrement plus importante dans les Alpes-Maritimes (-11.7%) que dans le Var (-8.3%).



Source : Entrepôt de données BSA

### Répartition selon le type de zone



Source : Entrepôt de données BSA

42.4% des personnes sont affectées en zone de remplacement et 32.7% en zone secteur d'ajustement. Les viviers affectés dans le cadre des remplacements liés à la formation continue, l'ASH et les stages longs représentent 6.6% de l'ensemble des personnes en zone.

### Les potentiels

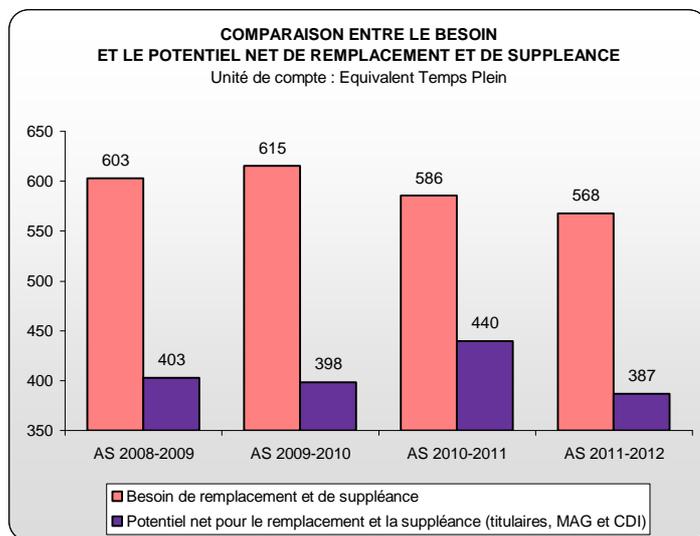
Ces potentiels ont vocation à pourvoir des postes qui se libèrent en cours d'année et/ou à effectuer des suppléances (congé maladie etc.). On y dénombre donc les enseignants (TZR, les maîtres auxiliaires et les enseignants contractuels qui bénéficient d'un contrat à durée indéterminée) qui n'ont pas été affectés sur un poste vacant dès le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée.

Le potentiel net de remplacement diminue de 12 % en octobre 2011 par rapport à octobre 2010.

Il représente l'équivalent de 387 personnes à temps plein.

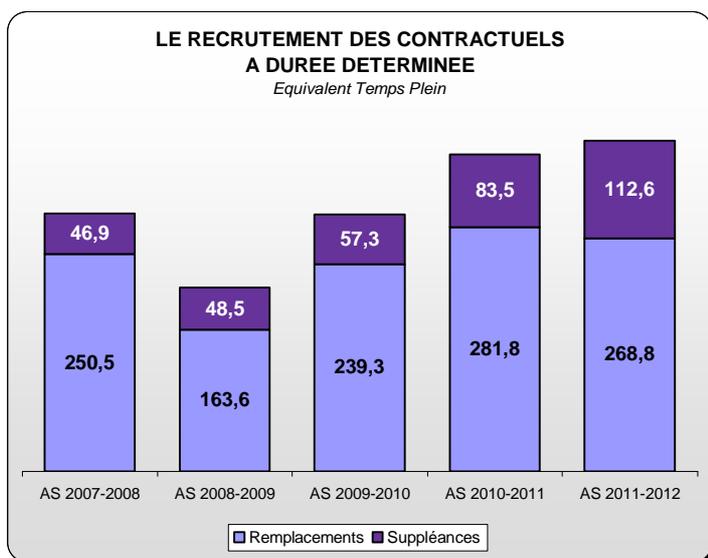
Le besoin de remplacement et de suppléance est en diminution de 3%. Il représente l'équivalent de 568 personnes à temps plein. (demande de remplacement et de suppléance de plus de 15 jours).

Le besoin non couvert ( $568-387=181$  ETP) est couvert par les populations non titulaires.



Source : Entrepôt de données "Remplacement des personnels enseignants du second degré"

### Recrutement des contractuels à durée déterminée



Source EPP

Le volume des contractuels atteint 381.4 ETP au cours de l'année scolaire 2011-2012. 70% des contractuels exercent une fonction de remplacement (postes vacants) et 30% effectuent des suppléances (dans le cadre d'absence courte d'un agent pour maladie par exemple).

Le recrutement des contractuels a progressé, en 2011-2012, de 4.4% par rapport à l'année scolaire antérieure.

## PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTE (ATSS)

CATEGORIE	Agents non-titulaires affectés sur des missions			Répartition				Ancienneté des agents non-titulaires			
	permanentes (contrats)	temporaires (suppléances)	TOTAL	% Filière	% Total	Dont Hommes	Dont Femmes	Moins de 1 an	De 1 à 4 ans	De 4 à 6 ans	Plus de 6 ans
ADAENES	1	10	11	4,8%	3,3%		11	1	8	1	1
SAENES	22	34	56	24,7%	16,8%	1	55	25	22	5	4
ADJAENES	71	89	160	70,5%	47,9%	4	156	51	63	21	25
<b>FILIERE ADF</b>	<b>94</b>	<b>133</b>	<b>227</b>	<b>100%</b>	<b>68,0%</b>	<b>5</b>	<b>222</b>	<b>77</b>	<b>93</b>	<b>27</b>	<b>30</b>
Médecins de l'éducation Nationale	3		3	7,3%	0,9%		3	1	1		1
Conseillers techniques du service social	1	1	2	4,9%	0,6%		2	1	1		
Infirmiers	17	5	22	53,7%	6,6%		22	15	7		
Assistants de service social	8	6	14	34,1%	4,2%	1	13	9	5		
<b>FILIERE MDS</b>	<b>29</b>	<b>12</b>	<b>41</b>	<b>100%</b>	<b>12,3%</b>	<b>1</b>	<b>40</b>	<b>26</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>FILIERE OUVRIERE</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>	<b>6,3%</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
ATRF en EPLE	26	8	34	75,6%	10,2%	7	27	17	9	3	5
Techniciens RF	4	2	6	13,3%	1,8%	3	3	5	1		
Assistants ingénieurs	2		2	4,4%	0,6%		2		2		
Ingénieurs d'étude	3		3	6,7%	0,9%	1	2	1	1	1	
<b>FILIERE ITRF</b>	<b>35</b>	<b>10</b>	<b>45</b>	<b>100%</b>	<b>13,5%</b>	<b>11</b>	<b>34</b>	<b>23</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>169</b>	<b>165</b>	<b>334</b>		<b>100%</b>	<b>23</b>	<b>311</b>	<b>134</b>	<b>128</b>	<b>33</b>	<b>39</b>
						<b>6,89%</b>	<b>93,11%</b>	<b>40,1%</b>	<b>38,3%</b>	<b>9,9%</b>	<b>11,7%</b>

Source AGORA

Ces personnels sont recrutés soit pour assurer leurs fonctions soit sur des postes vacants, soit des suppléances afin de remplacer les personnels absents pour une durée supérieure à 15 jours (congé de maladie, CLM, maternité, congé de formation).

En outre, 33 personnels contractuels en application de la loi 2012-347 du 12 mars 2012, ont pu bénéficier d'un contrat à durée indéterminée (CDI) à la date du 13/03/2012 toutes filières confondues.

## ABSENCES / CONGES

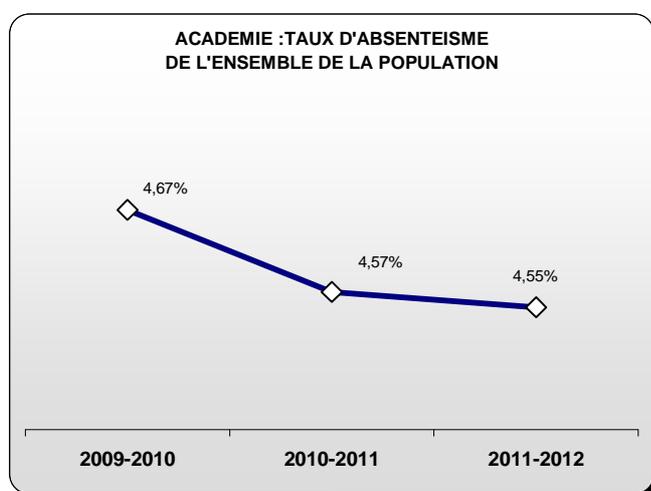
Les références aux années antérieures sont susceptibles d'évoluer pour les raisons suivantes :

- les personnels du secteur privé sous contrat sont désormais intégrés,
- une nouvelle catégorisation des personnels a été adoptée,
- l'alimentation de l'entrepôt de données BSA concerne l'ensemble des congés pour l'ensemble des périodes. Cette alimentation intègre donc l'ensemble des saisies effectuées jusqu'au 31/12/2012 (date de la dernière alimentation), y compris celles qui ont un effet rétroactif dans le temps (ce qui est le cas pour certains types de congés longs),
- certaines anomalies liées au calcul de la durée des congés ou à la superposition des congés ont fait l'objet d'un traitement correctif.

### TAUX D'ABSENTEISME GLOBAL

Ce taux correspond au ratio  $[\text{durées cumulées des absences de chaque agent en jours}] / [(\text{nombre d'individus au 31/12/2011}) * [365]]$ .

#### Historique par catégorie



Secteur	Catégories	2009-2010	2010-2011	2011-2012
PRIVE	ENS 1D	6,1%	5,7%	<b>4,9%</b>
PRIVE	ENS 2D	4,5%	4,3%	<b>4,2%</b>
<b>SOUS TOTAL PRIVE</b>		<b>5,0%</b>	<b>4,8%</b>	<b>4,4%</b>
PUBLIC	Assistance éducative et autres contractuels	1,5%	1,2%	<b>1,0%</b>
PUBLIC	ATSS	4,3%	3,8%	<b>4,3%</b>
PUBLIC	DIEO	3,3%	3,2%	<b>2,8%</b>
PUBLIC	ENS 1D	5,0%	5,0%	<b>5,3%</b>
PUBLIC	ENS 2D	5,2%	5,2%	<b>5,0%</b>
PUBLIC	ITRF	1,4%	2,0%	<b>1,7%</b>
<b>SOUS TOTAL PUBLIC</b>		<b>4,6%</b>	<b>4,6%</b>	<b>4,6%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4,7%</b>	<b>4,6%</b>	<b>4,6%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Le taux d'absentéisme de l'ensemble de la population est en légère diminution sur les 3 dernières années. Ce taux est stable dans le secteur public et en nette diminution dans le secteur privé sous contrat.

Les enseignants du 1<sup>er</sup> degré sont, tous secteurs confondus, proportionnellement plus absents que les personnels des autres catégories. Ce sont les personnels ITRF et les personnels d'assistance éducative qui sont les moins absents.

#### Historique par sexe

Chez les femmes, c'est dans la catégorie des enseignants du second degré que les taux sont les plus élevés (6.1% sur les 3 années étudiées) contre 5.3% pour l'ensemble de la population féminine.

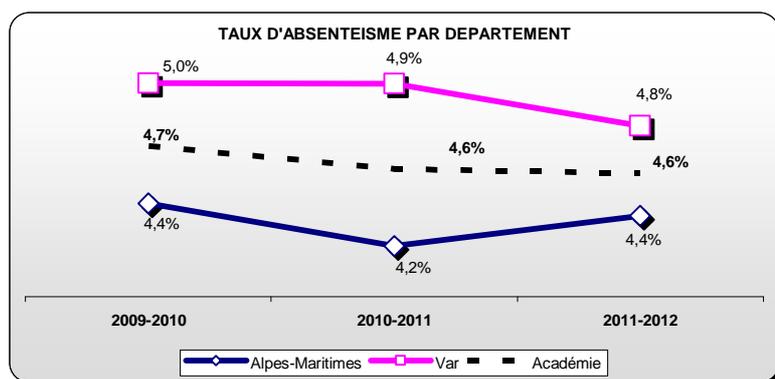
Chez les hommes dont le taux d'absentéisme moyen sur 3 ans est de 3%, ce sont les personnels ATSS qui sont le plus absents (3.8%).

Dans la population masculine, pour la première fois depuis 3 ans, le taux d'absentéisme des enseignants du 1<sup>er</sup> degré dépasse légèrement celui des enseignants du second degré.

Catégories	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Assistance éducative et autres contractuels	1,8%	1,6%	1,3%
ATSS	4,8%	3,8%	4,4%
DIEO	4,7%	4,7%	3,7%
ENS 1D	5,6%	5,5%	5,7%
ENS 2D	6,4%	6,1%	5,9%
ITRF	1,2%	1,3%	5,0%
<b>Total femmes</b>	<b>5,4%</b>	<b>5,2%</b>	<b>5,2%</b>
Assistance éducative et autres contractuels	0,5%	0,4%	0,3%
ATSS	2,4%	3,4%	3,8%
DIEO	1,4%	1,1%	1,4%
ENS 1D	3,1%	3,2%	3,3%
ENS 2D	3,3%	3,6%	3,2%
ITRF	1,5%	2,2%	0,7%
<b>Total hommes</b>	<b>2,9%</b>	<b>3,1%</b>	<b>3,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

## Historique par département



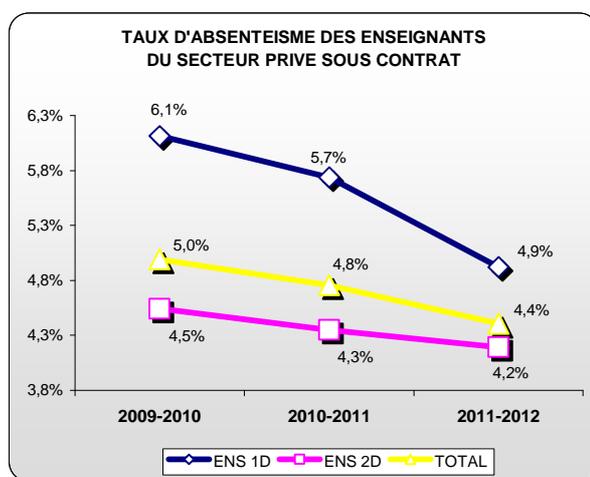
Les personnels sont généralement un peu plus absents dans le Var que dans les Alpes-Maritimes.

## ABSENTEISME PAR CATEGORIE

### Les personnels enseignants du secteur privé sous contrat

Secteur	Catégories	Libellé Corps	2009-2010	2010-2011	2011-2012
PRIVE	ENS 1D	INST.SUPPL	3,0%	4,7%	2,6%
PRIVE	ENS 1D	INSTIT	4,1%	0,9%	1,1%
PRIVE	ENS 1D	PROF.ECOLE	6,6%	6,0%	5,4%
<b>SOUS TOTAL ENS 1D</b>			<b>6,1%</b>	<b>5,7%</b>	<b>4,9%</b>
PRIVE	ENS 2D	A.E.	4,0%	2,9%	4,4%
PRIVE	ENS 2D	AGREGE	4,4%	1,6%	0,9%
PRIVE	ENS 2D	CERTIFIE	4,6%	4,6%	4,8%
PRIVE	ENS 2D	CH.ENS.EPS	0,0%	0,0%	0,0%
PRIVE	ENS 2D	CHAIRE SUP	0,0%	0,0%	0,0%
PRIVE	ENS 2D	M.A.	3,2%	3,5%	2,7%
PRIVE	ENS 2D	P.L.P.	6,1%	5,2%	3,5%
PRIVE	ENS 2D	PEGC	0,3%	0,0%	0,5%
PRIVE	ENS 2D	PROF. EPS	0,0%	0,0%	0,0%
PRIVE	ENS 2D	PROF.EPS	7,0%	7,1%	6,3%
<b>SOUS TOTAL ENS 2D</b>			<b>4,5%</b>	<b>4,3%</b>	<b>4,2%</b>
<b>TOTAL PRIVE</b>			<b>5,0%</b>	<b>4,8%</b>	<b>4,4%</b>

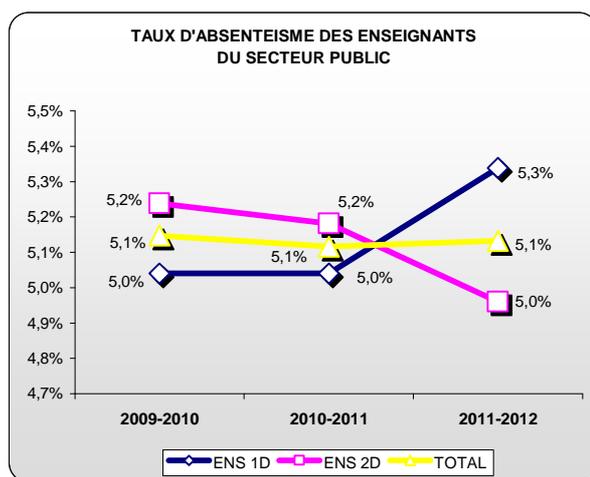
Source : Entrepôt de données BSA



### Les personnels enseignants du secteur public

Secteur	Catégories	Libellé Corps	2009-2010	2010-2011	2011-2012
PUBLIC	ENS 1D	INSTIT	5,7%	6,0%	6,5%
PUBLIC	ENS 1D	INSTRUCT.	0,0%	0,0%	0,0%
PUBLIC	ENS 1D	PROF.ECOLE	5,0%	5,0%	5,3%
<b>SOUS TOTAL ENS 1D</b>			<b>5,0%</b>	<b>5,0%</b>	<b>5,3%</b>
PUBLIC	ENS 2D	A.E.	9,0%	12,7%	16,1%
PUBLIC	ENS 2D	AGREGE	4,0%	3,9%	3,4%
PUBLIC	ENS 2D	CERTIFIE	5,7%	5,6%	5,4%
PUBLIC	ENS 2D	CH.ENS.EPS	12,1%	10,0%	11,2%
PUBLIC	ENS 2D	CHAIRE SUP	2,1%	1,9%	0,6%
PUBLIC	ENS 2D	M.A.	4,7%	5,9%	5,1%
PUBLIC	ENS 2D	P.L.P.	4,7%	5,1%	4,9%
PUBLIC	ENS 2D	PEGC	11,4%	10,2%	9,8%
PUBLIC	ENS 2D	PROF. EPS	5,8%	5,6%	5,8%
PUBLIC	ENS 2D	PROF.CONTR	2,3%	2,6%	2,7%
<b>SOUS TOTAL ENS 2D</b>			<b>5,2%</b>	<b>5,2%</b>	<b>5,0%</b>
<b>TOTAL PUBLIC</b>			<b>5,1%</b>	<b>5,1%</b>	<b>5,1%</b>

Source : Entrepôt de données BSA



Le taux d'absentéisme moyen des enseignants atteint globalement 5,06% durant l'année scolaire 2011-2012. Ce taux est de 4,40% dans le secteur privé sous contrat et atteint 5,13% dans le secteur public. L'absentéisme des enseignants du 1<sup>er</sup> degré dans le secteur public progresse nettement pour atteindre 5,34%. Il diminue légèrement dans le second degré du secteur public.

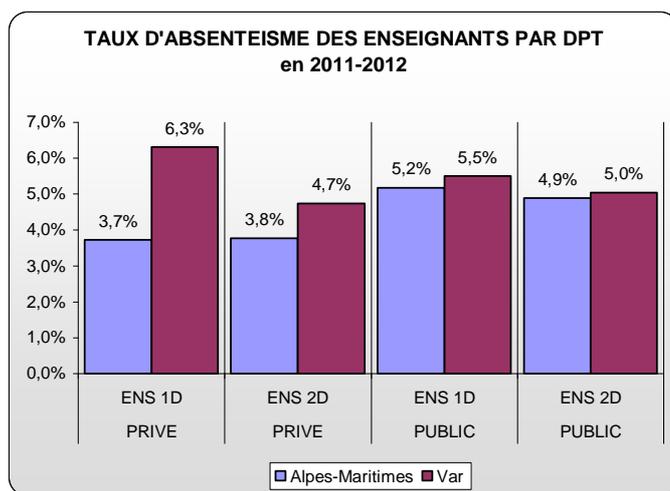
Le taux d'absentéisme est en baisse dans le secteur privé pour les deux niveaux d'enseignement.

## Taux d'absentéisme des enseignants par département

Comme nous l'avons vu plus haut, les taux sont plus élevés dans le Var que dans les Alpes-Maritimes depuis 3 ans.

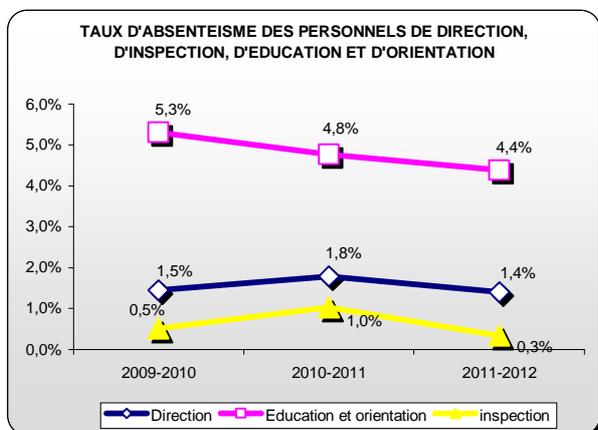
Cette tendance se confirme au niveau de la population enseignante, quel que soit le secteur ou le niveau d'enseignement.

L'écart entre les deux départements est plus important dans le secteur privé sous contrat, en particulier dans le 1<sup>er</sup> degré.



Source : Entrepôt de données BSA

## Les DIEO



Catégories	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Direction	1,5%	1,8%	1,4%
Education et orientation	5,3%	4,8%	4,4%
inspection	0,5%	1,0%	0,3%

Source : Entrepôt de données BSA

Le taux d'absentéisme des personnels d'éducation et d'orientation est davantage comparable à celui des enseignants du second degré qu'à celui des autres corps dans cette catégorie.

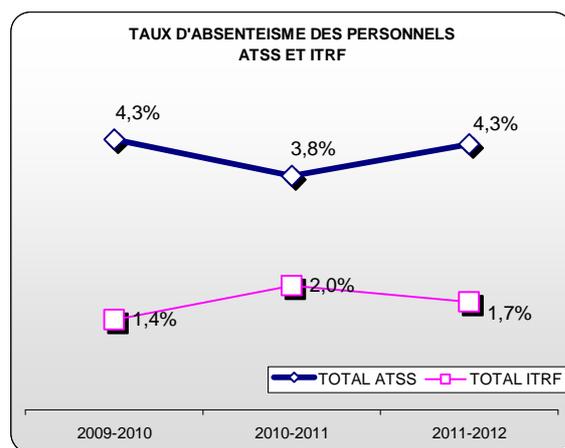
Pour ces personnels ainsi que pour l'ensemble de la catégorie DIEO, l'absentéisme est en baisse durant l'année scolaire 2011-2012.

## Les personnels ATSS et ITRF

Catégorie	Fonction Libellé Long	2009-2010	2010-2011	2011-2012
ATSS	personnels administratifs	3,9%	3,0%	3,8%
	personnels de laboratoire	3,9%	4,4%	4,5%
	personnels médico-sociaux	6,4%	5,0%	4,9%
	personnels ouvriers et de serv	5,5%	10,4%	8,6%
	personnels techniques	0,2%	0,4%	0,9%
	<b>TOTAL ATSS</b>	<b>4,3%</b>	<b>3,8%</b>	<b>4,3%</b>
	<b>TOTAL ITRF</b>	<b>1,4%</b>	<b>2,0%</b>	<b>1,7%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Le taux d'absentéisme des personnels ATSS est relativement stable depuis l'année scolaire 2009-2010. C'est également le cas chez les personnels ITRF.



## EVOLUTION DU TAUX D'ABSENTS

Le taux d'absents se définit comme le rapport entre le nombre total d'individus absent au moins une fois dans l'année et le nombre total d'individus

Secteur	Catégories	2009-2010	2010-2011	2011-2012
PRIVE	ENS 1D	52,2%	56,2%	69,2%
PRIVE	ENS 2D	54,7%	57,7%	54,8%
<b>SOUS TOTAL PRIVE</b>		<b>54,0%</b>	<b>57,3%</b>	<b>59,0%</b>
PUBLIC	Assistance éducative et autres contractuels	21,8%	23,1%	20,1%
PUBLIC	ATSS	52,3%	51,0%	49,8%
PUBLIC	DIEO	37,8%	37,4%	35,2%
PUBLIC	ENS 1D	63,1%	62,5%	77,1%
PUBLIC	ENS 2D	70,6%	71,1%	68,6%
PUBLIC	ITRF	50,0%	49,2%	33,9%
<b>SOUS TOTAL PUBLIC</b>		<b>60,5%</b>	<b>60,5%</b>	<b>64,2%</b>
<b>MOYENNE ACADEMIQUE</b>		<b>60,0%</b>	<b>60,2%</b>	<b>63,8%</b>

Durant l'exercice 2011-2012, 63.8% des personnels ont été au moins une fois absents. Ce taux progresse régulièrement depuis l'année scolaire 2009-2010.

Dans le secteur public, le nombre d'absents représentait, en début de période, 60.5% de l'ensemble des personnels. Il représente 64.2% des personnels durant l'année scolaire 2011-2012.

Source : Entrepôt de données BSA

## REPARTITION DES ABSENCES PAR MOTIF

### Part relative des absences par motif

Motifs	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Variation 2010-2011 / 2011-2012
Congés maladie ordinaire	43,6%	43,7%	40,7%	-3,0 pts
CLD-CLM-grave maladie	17,9%	18,6%	19,5%	+1,0 pt
Congés maladie professionnelle et accidents du travail	2,9%	2,8%	2,5%	-0,3 pt
Congés maternité, paternité adoption	23,7%	21,9%	20,5%	-1,4 pt
Stages de formation professionnelle	5,8%	6,3%	8,1%	+1,9 pt
Autorisations d'absence	4,7%	4,8%	6,2%	+1,4 pt
Autres	1,4%	1,9%	2,5%	+0,5 pt

Le poids des congés maladie ordinaire marque une baisse sensible mais reste majoritaire parmi l'ensemble des motifs d'absences (40,7%).

Source : Entrepôt de données BSA

A l'inverse, la part des CLM, CLD, grave maladie, troisième motif d'absence, est en augmentation (+1 point). On observe également une nette progression de la place des congés de formation professionnelle et stages de formation continue ainsi que des autorisations d'absence dans l'ensemble des motifs d'absence (respectivement +1,9 et +1,4 point).

### Congés pour raison de santé : durée moyenne

Secteur	Catégorie	Malade ordinaire	Congés longs	Maladie prof. Et acc. Du travail	Maternité, paternité et adoption	Total
PRIVE	ENS	5,9	1,5	0,4	2,7	10,5
PUBLIC	ENS	7,6	3,9	0,4	4,0	15,8
PUBLIC	NONENS	4,1	1,6	0,5	1,5	7,7
<b>TOTAL 2011-2012</b>		<b>6,8</b>	<b>3,2</b>	<b>0,4</b>	<b>3,4</b>	<b>13,8</b>

Source : Entrepôt de données BSA

La durée totale moyenne des congés pour raison de santé est de 13.8 jours. Cela représente presque un jour de moins que durant l'année scolaire 2010-2011.

Secteur	Catégorie	Malade ordinaire	Congés longs	Maladie prof. Et acc. Du travail	Maternité, paternité et adoption	Total
PRIVE	ENS	6,1	2,6	0,4	3,4	12,5
PUBLIC	ENS	8,2	3,6	0,5	4,2	16,5
PUBLIC	NONENS	4,4	1,3	0,4	1,6	7,8
<b>TOTAL 2010-2011</b>		<b>7,3</b>	<b>3,1</b>	<b>0,5</b>	<b>3,7</b>	<b>14,5</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Cette baisse s'observe essentiellement au niveau des congés de maladie ordinaire (-0.5 jour) ainsi qu'au niveau des congés de maternité, paternité et adoption (-0.3 jour).

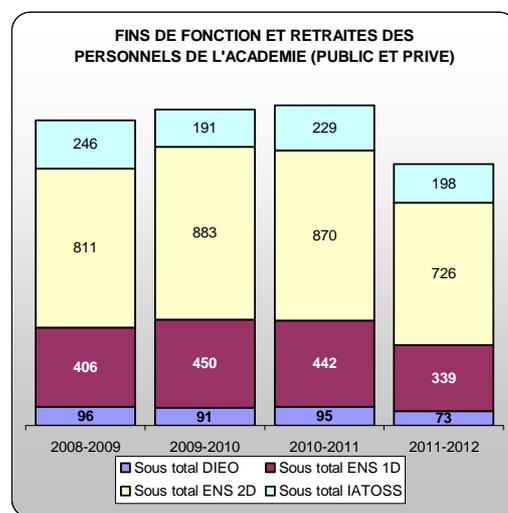
# LES FLUX DE PERSONNELS

## LES DEPARTS DEFINITIFS DANS LE SECTEUR PUBLIC

### Evolution par catégorie

Caté-gorie	Fins de fonction et retraites	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Variation 2011-2012
DIEO	Fin de fonction dans l'académie	39	47	42	37	-11,9%
DIEO	Retraites ou cessation de fonction	57	44	53	36	-32,1%
	<b>Sous total DIEO</b>	<b>96</b>	<b>91</b>	<b>95</b>	<b>73</b>	<b>-23,2%</b>
ENS 1D	Fin de fonction dans l'académie	144	143	111	130	17,1%
ENS 1D	Retraites ou cessation de fonction	262	307	331	209	-36,9%
	<b>Sous total ENS 1D</b>	<b>406</b>	<b>450</b>	<b>442</b>	<b>339</b>	<b>-23,3%</b>
ENS 2D	Fin de fonction dans l'académie	310	369	373	371	-0,5%
ENS 2D	Retraites ou cessation de fonction	501	514	497	355	-28,6%
	<b>Sous total ENS 2D</b>	<b>811</b>	<b>883</b>	<b>870</b>	<b>726</b>	<b>-16,6%</b>
IATOSS	Fin de fonction dans l'académie	99	41	75	89	18,7%
IATOSS	Retraites ou cessation de fonction	147	150	154	109	-29,2%
	<b>Sous total IATOSS</b>	<b>246</b>	<b>191</b>	<b>229</b>	<b>198</b>	<b>-13,5%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1559</b>	<b>1615</b>	<b>1636</b>	<b>1336</b>	<b>-18,3%</b>
<b>TOTAL RETRAITES/CESS. DE FONCTION</b>		<b>967</b>	<b>1015</b>	<b>1035</b>	<b>709</b>	<b>-31,5%</b>

Source : Entrepôt de données BSA



Le nombre des retraites et fins de fonction (essentiellement les départs au mouvement inter-académique, les départs dans un TOM ou en détachement) chutent globalement de 18.3% en 2011-2012 pour atteindre 1336 personnes. Cette diminution se situe essentiellement au niveau des retraites et cessations de fonction (-31.5%). Cette baisse globale n'est pas représentative des baisses observées par catégories de personnels. En effet, les enseignants du 1<sup>er</sup> degré sont ceux qui sont partis le moins par rapport à l'année scolaire 2010-2011 (-36.9%). Cette tendance est également observée chez les enseignants du second degré, mais dans une proportion moindre (-28.6%).

### Historique des retraites et cessations de fonction par catégories de personnels

Après une progression constante depuis l'année scolaire 2008-2009, le volume des retraites diminue brutalement en 2011-2012 de 33.5% pour concerner 645 personnes.

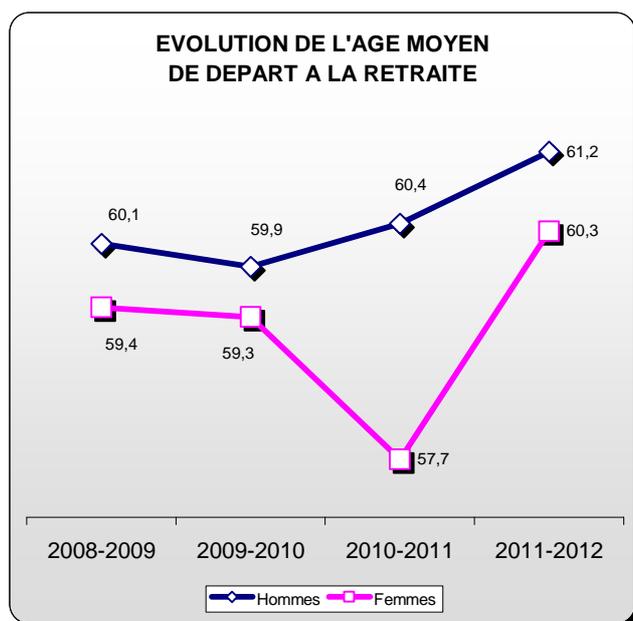
Cette tendance s'observe dans pratiquement toutes les catégories de personnel.

Aucun licenciement n'est constaté en 2011-2012. Par contre, si le volume des démissions ou abandons de poste concerne, en moyenne, 16 personnes sur l'ensemble de la période observée, les démissions avec demandes d'indemnité de départ volontaire ont concerné 20 personnes en 2011-2012 (un seul cas était observé en 2008-2009).

Motifs	Catégories de personnels	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Variation 2011-2012
Abandon, démission	ATSS	3	2	2	3	50,0%
	ENS 1D			9	8	-37,5%
	ENS 2D	7	13	4	8	100,0%
	ITRF		1			0,0%
	<b>Sous total</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>14,3%</b>
autres	ATSS	5	4	2	4	100,0%
	DIEO	1			1	0,0%
	ENS 1D	6	6	10	8	-20,0%
	ENS 2D	15	18	17	15	-11,8%
	ITRF			3		-100,0%
<b>Sous total</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>32</b>	<b>28</b>	<b>-12,5%</b>	
IDV	ATSS	1		3	1	-66,7%
	ENS 1D		1	2	5	150,0%
	ENS 2D		8	10	14	40,0%
	ITRF			1		-100,0%
<b>Sous total</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>25,0%</b>	
Licenciement, radiation, révocation	ATSS	1		1		-100,0%
	DIEO		1			0,0%
	ENS 1D	8	1	1		-100,0%
	ENS 2D	1	4	1		-100,0%
<b>Sous total</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>-100,0%</b>	
Retraites	ATSS	124	127	129	85	-34,1%
	DIEO	56	43	53	35	-34,0%
	ENS 1D	248	290	310	191	-38,4%
	ENS 2D	478	471	465	318	-31,6%
	ITRF	13	16	13	16	23,1%
<b>Sous total</b>	<b>919</b>	<b>947</b>	<b>970</b>	<b>645</b>	<b>-33,5%</b>	

Source : Entrepôt de données BSA

## Départs en retraite, âge et sexe



Catégorie	sexe	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Variation 2011-2012
DIEO	Hommes	61,2	60,9	61,9	62,0	0,14%
	Femmes	61,1	60,6	59,7	61,6	3,16%
	<b>TOTAL</b>	<b>61,2</b>	<b>60,8</b>	<b>61,1</b>	<b>61,8</b>	<b>1,14%</b>
ENS 1D	Hommes	57,4	57,3	57,2	58,8	2,68%
	Femmes	57,0	56,8	56,1	58,1	3,70%
	<b>TOTAL</b>	<b>57,1</b>	<b>56,9</b>	<b>56,3</b>	<b>58,3</b>	<b>3,56%</b>
ENS 2D	Hommes	60,8	60,9	61,2	61,9	1,24%
	Femmes	60,4	60,5	58,3	61,5	5,57%
	<b>TOTAL</b>	<b>60,6</b>	<b>60,7</b>	<b>59,2</b>	<b>61,7</b>	<b>4,29%</b>
IATOSS	Hommes	60,1	57,4	60,9	60,5	-0,67%
	Femmes	60,5	60,8	59,0	61,1	3,52%
	<b>TOTAL</b>	<b>60,4</b>	<b>60,3</b>	<b>59,4</b>	<b>61,0</b>	<b>2,67%</b>
<b>total</b>		<b>59,6</b>	<b>59,5</b>	<b>58,4</b>	<b>60,6</b>	<b>3,77%</b>
<b>total Hommes</b>		<b>60,1</b>	<b>59,9</b>	<b>60,4</b>	<b>61,2</b>	<b>1,36%</b>
<b>total Femmes</b>		<b>59,4</b>	<b>59,3</b>	<b>57,7</b>	<b>60,3</b>	<b>4,51%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Les personnels de direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation (DIEO) et les personnels enseignants du second degré sont ceux qui partent le plus tard à la retraite (âge moyens respectifs : 61.8 ans et 61.7 ans).

Les personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré sont les plus jeunes retraités avec un âge moyen de 58.3 ans. Cela s'explique par le fait que les instituteurs et les professeurs des écoles justifiant d'au moins 15 ans de service en qualité d'instituteurs bénéficient de conditions particulières.

Pour l'ensemble de la population, l'écart entre les hommes et les femmes est de 4 mois sauf durant l'année scolaire 2010-2011 durant laquelle les femmes sont parties plus jeunes (Suppression du droit à la retraite anticipée pour les fonctionnaires qui cumulent à partir de 2012 les conditions de mère de 3 enfants et 15 années de fonction publique).

## LES SORTIES PROVISOIRES (DETACHEMENTS, DISPONIBILITES ETC.)

### Départs provisoires par catégorie de personnel

Catégories	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Variation 2011-2012	Répartition 2011-2012
Assistance éducative et autres contractuels	1	1	0	0	0,0%	0,0%
ATSS ITRF	17	8	12	13	8,3%	6,8%
Direction, Inspection, Education, Orientation	2	4	6	4	-33,3%	2,1%
ENS 1D	138	109	111	96	-13,5%	50,0%
ENS 2D	112	103	100	79	-21,0%	41,1%
<b>TOTAL</b>	<b>270</b>	<b>225</b>	<b>229</b>	<b>192</b>	<b>-16,2%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

Les départs provisoires diminuent de 16.2% en 2011-2012 pour atteindre un volume global de 192 dossiers.

Si ces départs croissent chez les personnels IATOSS, ils restent globalement en diminution chez les enseignants (-17.6%) qui est la population la plus représentée ici (91.1%).

### Départs provisoires par motif

Malgré une baisse de 20.7%, les congés parentaux restent les plus observés (38%).

Les disponibilités chutent de 16.9%.

Motifs	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Variation 2011-2012	Répartition 2011-2012
Congé parental	116	84	92	73	-20,7%	38,0%
Détachement	30	21	15	17	13,3%	8,9%
Disponibilité de droit	42	56	51	42	-17,6%	21,9%
Disponibilité d'office	4	2	5	5	0,0%	2,6%
Disponibilité pour études	1	0	2	1	-50,0%	0,5%
Disponibilité sur demande	77	62	64	54	-15,6%	28,1%
<b>TOTAL</b>	<b>270</b>	<b>225</b>	<b>229</b>	<b>192</b>	<b>-16,2%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

### Les réintégrations par catégorie de personnel

Catégories	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Variation 2011-2012	Répartition 2011-2012
Assistance éducative et autres contractuels	1	1	1	1	0,0%	0,4%
ATSS ITRF	11	23	17	16	-5,9%	6,4%
Direction, Inspection, Education, Orientation	12	4	12	9	-25,0%	3,6%
ENS 1D	169	154	137	120	-12,4%	47,8%
ENS 2D	133	131	109	105	-3,7%	41,8%
<b>TOTAL</b>	<b>326</b>	<b>313</b>	<b>276</b>	<b>251</b>	<b>-9,1%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA

On observe 251 réintégrations en 2011-2012, principalement chez les enseignants (89.6%).  
Le volume global des réintégrations diminue de 9.1% en 2011-2012. La baisse est régulière sur 4 ans.

### Les réintégrations par motifs

Motifs	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Variation 2011-2012	Répartition 2011-2012
Congé parental	181	166	152	121	-20,4%	48,2%
Détachement	45	31	42	37	-11,9%	14,7%
Disponibilité de droit	56	58	39	53	35,9%	21,1%
Disponibilité d'office	0	4	2	3	50,0%	1,2%
Disponibilité pour études	0	1	2	1	-50,0%	0,4%
Disponibilité sur demande	44	53	39	36	-7,7%	14,3%
<b>TOTAL</b>	<b>326</b>	<b>313</b>	<b>276</b>	<b>251</b>	<b>-9,1%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Entrepôt de données BSA



# CHAPITRE 4

## ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS

<b>Les personnels à besoins particuliers</b>	<b>76</b>
<b>Les actions en faveur des personnels en situation de handicap</b>	<b>77</b>
Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi	77
Recrutements des bénéficiaires de l'obligation d'emploi	78
Priorités médicales dans le cadre des mutations	78
<b>Le dispositif des postes adaptés et des allègements de service</b>	<b>79</b>
Les postes adaptés	79
Les allègements de service	80
<b>Accompagnement des parcours professionnels</b>	<b>81</b>
Le dispositif Conseil mobilité carrière (C.M.C.)	81
Les entretiens de carrière	82
Le droit individuel à la formation	82
<b>La formation professionnelle</b>	<b>83</b>
Personnels enseignants du premier degré	83
Personnels enseignants du second degré	84
Personnels ATSS	85
Personnels d'encadrement	86
Congés de formation	86

## LES PERSONNELS A BESOINS PARTICULIERS

Conformément au projet académique 2010-2014 - défi 5 – axe 3 – action 2 « accompagner les personnels à besoins particuliers », les actions mises en œuvre en 2010/2011 et poursuivies en 2011-2012 sont axées sur :

- l'institution d'un organe collégial présidé par la Secrétaire Générale Adjointe-Directrice des Ressources Humaines et regroupant le D.A.P.I. (Directeur de l'Action Pédagogique et des Inspections), les chefs de service de gestion des personnels concernés, la chef du service de la formation tout au long de la vie, les doyens des corps d'inspection, les médecins de prévention, les CMC - correspondant académique handicap et, si besoin, l'assistante sociale CT ou d'autres experts, permettant un examen globalisé de la situation des personnels à besoins particuliers, une analyse partagée des mesures à entreprendre ainsi qu'une évaluation des mesures entreprises ;
- l'identification externe des acteurs concernés par l'accompagnement à travers la diffusion d'un power point et sa présentation lors de différentes réunions (groupe des personnels de direction, réunion des coordonnateurs de bassin...);
- la formalisation des procédures et mesures retenues à travers la systématisation de conventions individualisées d'accompagnement professionnel intégrant un volet formation.

Catégories de personnels	2010-2011	2011-2012	Répartition	Variation
Administratifs	15	16	13,3%	1
Infirmières / assistantes sociales	2	0	0,0%	-2
Agrégés	3	7	5,8%	4
Certifiés	45	63	52,5%	18
PLP	16	16	13,3%	0
P EPS	4	6	5,0%	2
PEGC	1	3	2,5%	2
CPE	2	3	2,5%	1
Contractuels enseignants	0	2	1,7%	2
Maîtres auxiliaires	0	3	2,5%	3
AED	0	1	0,8%	1
<b>TOTAL</b>	<b>88</b>	<b>120</b>	<b>100,0%</b>	<b>32</b>

Source DGP - Service de gestion des affaires sociales et transversales

# LES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNELS EN SITUATION DE HANDICAP

## LES BENEFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI

### Evolution par tranche d'âge

répartition par âge	2010-2011	2011-2012	Variation	Répartition 2011-2012
18-24 ans	4	4	50,0%	0,6%
25-39 ans	121	112	-11,8%	18,9%
40-59 ans	429	434	0,8%	74,5%
60 ans et plus	55	58	-16,2%	6,0%
<b>total</b>	<b>609</b>	<b>608</b>	<b>-2,8%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Service d'appui au pilotage des ressources humaines

En 2011-2012 : une circulaire de sensibilisation sur l'insertion professionnelle des personnels en situation de handicap a été diffusée auprès de l'ensemble des personnels d'encadrements, chefs d'établissement et de services académiques ou départementaux.

Cette circulaire était accompagnée d'une fiche technique présentant l'ensemble des aides et services impliqués pour accompagner et compenser le handicap.

La recommandation a été d'afficher cette fiche technique en salle des professeurs et de la diffuser auprès des personnels IATOSS.

- rubriques dédiées sur les sites des DSDEN à destination des personnels du premier degré,
- note de rappel des droits en faveur des personnels handicapés à destination des personnels d'encadrement et de direction pour une présentation en réunion de rentrée,
- institutionnalisation du réseau de référents handicap : les référents des deux DSDEN et des deux universités autour de la correspondante académique handicap.

La déclaration ministérielle des BOE qui inclut le nombre de contrat aidés indique un taux d'emploi pour l'académie de Nice (2,14%) supérieur à la moyenne nationale (1,63%).

### Evolution par catégorie

La campagne de sensibilisation à destination de l'ensemble des personnels enseignants et ATSS ainsi que des personnels d'encadrement a été réalisée dès la rentrée de septembre 2011.

Catégories	2010-2011	2011-2012	Variation	Répartition
Enseignants 1D privé	2	2	0	0,3%
Enseignants 1D public	104	106	2	17,4%
Enseignants 2D privé	6	5	-1	0,8%
Enseignants 2D public	309	290	-19	47,7%
ATSS / ITRF	108	111	3	18,3%
Contrats aidés	80	94	14	15,5%
<b>Total</b>	<b>609</b>	<b>608</b>	<b>-1</b>	<b>100,0%</b>

Source : Service d'appui au pilotage des ressources humaines

### Répartition par sexe

BOE 2011-2012	H	F	TOTAL
Enseignants 1D	21	87	108
Enseignants 2D	101	194	295
Direction, Inspection,			0
ATSS / ITRF	57	54	111
Contrats aidés	11	83	94
<b>Total</b>	<b>190</b>	<b>418</b>	<b>608</b>
<b>Répartition</b>	<b>31,3%</b>	<b>68,8%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Service d'appui au pilotage des ressources humaines

## RECRUTEMENTS DES BENEFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI

Périodes	ATSS		Enseignants du 1er degré	enseignants du second degré, personnels d'éducation et d'orientation		TOTAL
	cat B	cat C		ENS	EDU et COP	
2009_2010	1	2	3	1	1	8
2010_2011	1	1	3	2		7
<b>2011_2012</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>7</b>		<b>13</b>

Source : Service d'appui au pilotage des ressources humaines

## PRIORITES MEDICALES DANS LE CADRE DES MUTATIONS

### Personnels enseignants du premier degré

	2010			2011			2012		
	AM	VAR	ACA	AM	VAR	ACA	AM	VAR	ACA
Nombre de participants	1648	1608	<b>3256</b>	1618	1675	<b>3293</b>	1478	1561	<b>3039</b>
Nombre de personnels mutés	709	631	<b>1340</b>	686	805	<b>1491</b>	491	644	<b>1135</b>
Priorités médicales accordées ( <i>personnes</i> )	54	47	<b>101</b>	82	67	<b>149</b>	56	58	<b>114</b>
<b>% priorités médicales/participants</b>	<b>3,28%</b>	<b>2,92%</b>	<b>3,10%</b>	<b>5,07%</b>	<b>4,00%</b>	<b>4,52%</b>	<b>3,79%</b>	<b>3,72%</b>	<b>3,75%</b>

Source : DSDEN 06 et 83 - Division des personnels enseignants

Le nombre de priorités médicales accordées dans le cadre du mouvement 2012 est de 114 (contre 149 l'année scolaire précédente). Ce volume représente 3.7% du nombre de participants (4.5% en 2010-2011).

Là encore, cette tendance est cohérente avec la baisse du nombre de participants.

### Personnels enseignants du second degré

On recense 143 demandes en 2011-2012 (soit 6.5% du nombre de participants) contre 134 demandes l'année scolaire précédente (5.9% du nombre de participants).

	2010	2011	2012
Nombre de participants	2354	2276	2193
Nombre de demandes	138	134	143
Priorités médicales accordées ( <i>personnes</i> )	56	80	64
<b>% priorités médicales/participants</b>	<b>2,38%</b>	<b>3,51%</b>	<b>2,92%</b>

Source : DGP - Service de gestion des affectations des personnels enseignants

Le nombre de priorités médicales accordées ne suit pas cette tendance puisque qu'elles ne représentent plus que 2.92% du nombre de participants en 2011-2012.

Cette baisse est cohérente avec la diminution du nombre de participants recensés au mouvement.

### Personnels ATSS

Priorités médicales accordées aux personnels administratifs			
Catégorie	Année Scolaire 2009-2010	Année Scolaire 2010-2011	Année Scolaire 2011-2012
ADAENES	2	2	3
SAENES	0	2	6
ADJAENES	3	4	3
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>12</b>

Source : DGP gestion individuelle et collective des personnels d'encadrement et IATSS

12 priorités médicales ont été accordées dans le cadre du mouvement 2012 (année scolaire 2011-2012).

Ce volume est en constante progression depuis l'année scolaire 2009-2010 malgré la baisse du nombre de participants et du nombre de mutés.

# LE DISPOSITIF DES POSTES ADAPTES ET DES ALLEGEMENTS DE SERVICE

## LES POSTES ADAPTES

### Enseignants du premier degré

	POSTES ADAPTES DE LONGUE DUREE				POSTES ADAPTES DE COURTE DUREE	
	Nombre de demandes	Nombre d'agents affectés en PALD			Nombre de demandes	Nombre d'agents affectés en PACD
		1 <sup>ère</sup> affectation	Agents maintenus	Total		
2010-2011	11	2	6	8	38	14
2011-2012	13	2	7	9	33	14
<b>Variation</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-5</b>	<b>0</b>

Source : DGP - Service de gestion des affaires sociale et transversales

### **Dans les Alpes-Maritimes :**

10 instituteurs et professeurs des écoles bénéficient de ce dispositif à la rentrée 2011 dont 8 au CNED et 2 en BCD/CDI.

Par ailleurs, 3 enseignants bénéficient de l'ancien dispositif de réemploi.

3 agents sont affectés en PACD ; 7 en PALD (6 renouvellements et 1 1<sup>ère</sup> affectation).

Il est à noter une nette augmentation des demandes : 13 en 2010, 18 en 2011. Toutes les demandes de renouvellement de PACD ont été acceptées. Un agent en PACD 3 années consécutives a obtenu une affectation en PALD. De ce fait, aucune nouvelle demande n'a pu être satisfaite à la rentrée 2011.

Tous les agents bénéficiaires du dispositif ont plus de 40 ans. 3 d'entre eux ont plus de 50 ans.

### **Dans le Var :**

13 personnes sont affectées dans le dispositif (2 PALD et 11 PACD) sur un total de 28 demandes (3 en PALD et 25 en PACD).

Pour les PALD, on compte 1 renouvellement et 1 première affectation.

1 PALD sur support PACD

1 support supplémentaire sur budget DSDEN en 2010/2011 et 2011/2012

7 renouvellements PACD et 18 premières demandes sur les 25 demandes 2011/2012

### Enseignants du second degré

	POSTES ADAPTES DE LONGUE DUREE				POSTES ADAPTES DE COURTE DUREE	
	Nombre de demandes	Nombre d'agents affectés en PALD			Nombre de demandes	Nombre d'agents affectés en PACD
		1 <sup>ère</sup> affectation	Agents maintenus	Total		
2010-2011	20	2	6	8	63	24
2011-2012	17	4	8	12	33	23
<b>Variation</b>	<b>-3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>-30</b>	<b>-1</b>

Source : DGP - Service de gestion des affaires sociale et transversales

Entre 2010-2011 et 2011-2012, on note un recul de moitié du nombre de demandeurs dans le second degré.

Le nombre d'emplois en PALD est passé de 8 à 12 entre les deux années scolaires de référence, soit une progression de 50%. D'une manière générale, le rapport Nb de demandes/nb d'obtention a nettement progressé, 38% des demandes étaient satisfaites en 2010-2011 dans le 2<sup>nd</sup> degré, pour les PACD et 70% en 2011-2012, toujours pour les PACD.

## LES ALLEGEMENTS DE SERVICE

	nbre de demandes		nbre de demandes satisfaites		taux de demandes satisfaites		total quotité d'allègement octroyée en ETP	
	2010-2011	2011-2012	2010-2011	2011-2012	2010-2011	2011-2012	2010-2011	2011-2012
1er degré	35	39	29	39	83%	100%	7,25	9,25
2nd degré	82	87	37	37	45%	43%	6,3	6,3
<b>Total</b>	<b>117</b>	<b>126</b>	<b>66</b>	<b>76</b>	<b>56%</b>	<b>60%</b>	<b>13,5</b>	<b>15,6</b>

L'augmentation des demandes peut résulter d'une meilleure connaissance du dispositif d'accompagnement des mesures mises en place pour le maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap.

Source : Service d'appui au pilotage de la ressource humaine

## ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Un des objectifs visés par le projet académique consiste à développer le conseil en orientation professionnelle afin de mieux valoriser les parcours professionnels. En tant que nouvel outil de la formation professionnelle tout au long de la vie, le Droit Individuel à la Formation renforce l'accompagnement des parcours professionnels.

**137 entretiens de conseil en mobilité carrière**

**267 « entretiens de carrière » menés par les IEN et chefs d'établissements**

**27 dossiers de DIF accordés pour accompagner une mobilité**

### LE DISPOSITIF CONSEIL MOBILITE CARRIERE (C.M.C.)

#### Présentation

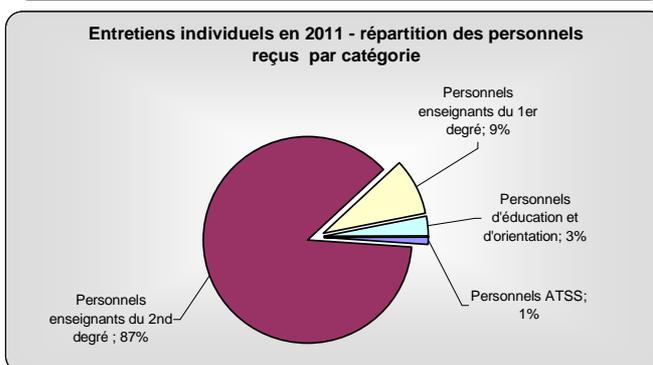
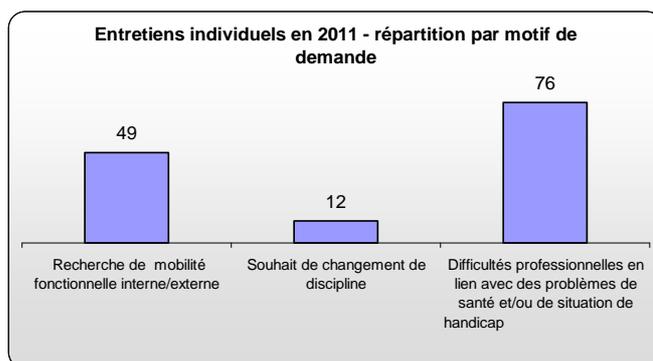
Les conseillers mobilité carrière au sein du pôle ressources humaines contribuent à la mise en œuvre d'une gestion plus personnalisée des carrières et des compétences.

L'accompagnement consiste à apporter un appui aux agents en termes de clarification de leur demande, d'expression de leurs besoins, d'identification de leurs compétences et de connaissance des différents dispositifs d'accompagnement ou des moyens de réaliser leur projet professionnel. Cette mission tournée vers les agents et les services, tend à concilier les besoins individuels identifiés et les besoins institutionnels.

#### Les entretiens individuels

On constate une augmentation du nombre d'entretiens réalisés (+ 27% entre 2010 et 2011) qui traduit l'expression d'un besoin d'information des personnels sur les différentes formes d'évolution de carrière envisageables en termes de diversification de leurs fonctions, changement de métier, de service, de ministère, voire de fonction publique.

Les entretiens accordés concernent très majoritairement des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré (87 % des agents reçus) qui s'interrogent sur le déroulement et/ou leur fin de carrière, qu'ils rencontrent ou non des difficultés dans l'exercice de leur métier. Les entretiens téléphoniques et/ou réponses à des demandes d'information par courriel non comptabilisés ici sont également à prendre en compte dans l'activité des CMC.



L'amélioration du dispositif en 2011-2012 s'est traduite par :

- une information et une communication renforcées sur les dispositifs d'accompagnement du parcours professionnel (création d'un e-guide d'accompagnement des parcours professionnels et d'un portail académique en ligne dédié à la définition et à la valorisation d'un parcours professionnel),
- une mise en œuvre de modules de formation/sensibilisation inscrits au PAF (parcours professionnel et identification/valorisation des compétences) pour l'ensemble des personnels, une analyse des besoins et propositions de leviers d'actions sur les parcours professionnels dans le cadre de groupes de travail collaboratifs : droit Individuel à la Formation, entretiens de carrière à 2 et 15 ans, et un accompagnement à la mise en œuvre des projets professionnels, en articulation avec les services de gestion concernés.

## LES ENTRETIENS DE CARRIERE

L'académie de Nice a poursuivi ce dispositif ministériel sur l'année 2011-2012, débuté en 2010-2011.

Les entretiens sont proposés par les personnels d'encadrement aux enseignants des premier et second degrés qui ont exercé 2 ans et 15 ans après titularisation. Il s'agit :

- à 2 ans de carrière, d'inscrire l'entretien dans des logiques d'écoute des conditions d'entrée dans le métier et de validation du positionnement dans le métier et dans l'établissement,
- à 15 ans de carrière, d'inscrire l'entretien dans des logiques d'aide à l'analyse des étapes structurantes du parcours professionnel et à la projection sur la seconde partie de carrière.

Année 2011-2012	Entretiens réalisés par les IEN –	Entretiens réalisés par les chefs d'établissement –
	1 <sup>er</sup> degré	2 <sup>nd</sup> degré
<b>Entretien à 2 ans</b>	<b>9</b> (sur 298 personnels concernés)	<b>77</b> (sur 373 personnels concernés)
<b>Entretien à 15 ans</b>	<b>36</b> (sur 219 personnels concernés)	<b>145</b> (sur 600 personnels concernés)

\*Source : SAPRH-enquêtes académique et ministérielle sur les entretiens de carrière - remontée en juillet 2012

Au niveau académique, l'analyse et l'exploitation de ces propositions ont conduit :

- au renforcement des dispositifs d'accompagnement de la carrière (nouvelles actions de formations au PAF, augmentation du nombre d'octroi de demandes de Droit Individuel à la Formation, renforcement des actions de formation liées à la reconnaissance et à la valorisation de l'expérience professionnelle (préparation aux épreuves orales des examens professionnels, aide à l'élaboration des dossiers de RAEP, aide à l'élaboration de CV et de lettre de motivation),
- au développement des informations sur les évolutions de carrière envisageables (guide académique, rubrique du site académique d'information sur les formes d'évolution et outils d'accompagnement).

## LE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

L'harmonisation au niveau académique de la mise en œuvre du Droit Individuel à la Formation s'effectue au sein d'une procédure commune d'examen des projets professionnels des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, d'éducation et d'orientation et des personnels administratifs et contractuels (calendrier commun, dossier unique de formulation de descriptif du projet, critères communs d'analyse des dossiers par le groupe d'experts).

Entre 2010-2011 et 2011-2012, la connaissance renforcée de ce dispositif par une communication accrue s'est traduite par une augmentation des demandes (+ 59 % de demandes formulées) et par une meilleure formalisation des projets professionnels. La volonté académique de favoriser les évolutions de carrière par la mise en place d'un Plan de Formation Académique unique à l'ensemble des personnels et le déploiement de formations inter-catégorielles a favorisé le nombre de demandes de mobilisation du DIF sur des formations du PAF et donc le nombre d'octrois (+ 85 % de demandes accordées).

	2010-2011		2011-2012	
	Demandes formulées	Demandes accordées	Demandes formulées	Demandes accordées
<b>1er degré</b>	16	2	43	15 (6 hors PAF et 9 dans le PAF)
<b>2nd degré</b>	17	2	30	11(7 hors PAF, 4 dans le PAF)
<b>ATSS</b>			4	1 dans le PAF
<b>Contractuels</b>			4	0
<b>Ensemble</b>	<b>33</b>	<b>4</b>	<b>81</b>	<b>27</b>

\*Source : SAPRH/SFTLV- tableau de bilan annuel sur le DIF.

# LA FORMATION PROFESSIONNELLE

## PERSONNELS ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRE

### Activité par typologie d'action de formation

#### Alpes-Maritimes

Alpes-Maritimes 2011-2012	modules réalisés		candidats		candidats retenus		journées stagiaires réalisées	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
FORMATION PROFESSIONNELLE STATUTAIRE	6	10,7%	228	9,5%	228	12,6%	2 234	30,5%
ADAPTATION IMMEDIATE AU POSTE DE TRAVAIL	5	8,9%	100	4,2%	100	5,5%	200	2,7%
DEV DES QUALIFICATIONS OU ACQUISITIONS NOUVELLES	40	71,4%	1952	81,4%	1365	75,6%	3 686	50,3%
PREPARATION AUX EXAMENS ET CONCOURS	3	5,4%	68	2,8%	68	3,8%	1 081	14,8%
DEV COMPETENCES LIEES ACTIVITES FORMATION	2	3,6%	50	2,1%	44	2,4%	125	1,7%
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>100,0%</b>	<b>2398</b>	<b>100,0%</b>	<b>1805</b>	<b>100,0%</b>	<b>7326</b>	<b>100,0%</b>

Source : DSDEN des Alpes-Maritimes

#### Var

Var 2011-2012	modules réalisés		candidats		candidats retenus		journées stagiaires	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
FORMATION PROFESSIONNELLE STATUTAIRE	18	10,8%	390	12,6%	390	13,3%	2 024	27,5%
ADAPTATION IMMEDIATE AU POSTE DE TRAVAIL	1	0,6%	9	0,3%	9	0,3%	8	0,1%
ADAPTATION EVOLUTION PREVISIBLE METIERS	1	0,6%	55	1,8%	55	1,9%	104	1,4%
DEV DES QUALIFICATIONS OU ACQUISITIONS NOUVELLES	132	79,0%	2453	79,1%	2291	78,0%	4 387	59,7%
PREPARATION AUX EXAMENS ET CONCOURS	8	4,8%	70	2,3%	69	2,3%	442	6,0%
ELABORATION DE RESSOURCES	6	3,6%	101	3,3%	101	3,4%	296	4,0%
DEV COMPETENCES LIEES ACTIVITES FORMATION	1	0,6%	24	0,8%	24	0,8%	88	1,2%
<b>Total</b>	<b>167</b>	<b>100,0%</b>	<b>3102</b>	<b>100,0%</b>	<b>2939</b>	<b>100,0%</b>	<b>7348</b>	<b>100,0%</b>

Source : DSDEN du Var

### Activité selon les types de public concernés

#### Alpes-Maritimes

Alpes-Maritimes 2011-2012	modules réalisés		candidats		candidats retenus		journées stagiaires réalisées	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
ENSEIGNANT EN ECOLE	39	67,24%	1736	71,21%	1158	62,76%	5 852	79,62%
MAITRE FORMATEUR	1	1,72%	47	1,93%	47	2,55%	256	3,48%
CONSEILLER PEDAGOGIQUE DU 1ER ET 2D DEGRE		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%
PERSONNEL DE L'ASH	9	15,52%	334	13,70%	319	17,29%	332	4,52%
PSYCHOLOGUE SCOLAIRE, RE EDUCATEUR	1	1,72%	54	2,21%	54	2,93%	139	1,89%
DIRECTEUR D'ECOLE	3	5,17%	89	3,65%	89	4,82%	665	9,05%
Autres publics	5	8,62%	178	7,30%	178	9,65%	106	1,44%
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>100,0%</b>	<b>2438</b>	<b>100,0%</b>	<b>1845</b>	<b>100,0%</b>	<b>7350</b>	<b>100,0%</b>

Source : DSDEN des Alpes-Maritimes

Le poids relatif de chaque catégorie de personnels est resté stable en 2010 et 2011.

## Var

Var 2011-2012	modules réalisés		candidats		candidats retenus		journées stagiaires réalisées	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
ENSEIGNANT EN ECOLE	128	76,65%	2242	72,28%	2079	70,74%	5 307	72,23%
MAITRE FORMATEUR	2	1,20%	46	1,48%	46	1,57%	158	2,15%
CONSEILLER PEDAGOGIQUE DU 1ER ET 2D DEGRE	4	2,40%	74	2,39%	74	2,52%	174	2,37%
FORMATEUR ANIMATEUR TICE	1	0,60%	18	0,58%	18	0,61%	68	0,92%
PERSONNEL DE L'ASH	2	1,20%	34	1,10%	34	1,16%	58	0,78%
PSYCHOLOGUE SCOLAIRE, RE EDUCATEUR	1	0,60%	54	1,74%	54	1,84%	58	0,79%
DIRECTEUR D'ECOLE	19	11,38%	490	15,80%	490	16,67%	1 326	18,04%
Autres publics	10	5,99%	144	4,64%	144	4,90%	200	2,72%
<b>Total</b>	<b>167</b>	<b>100,0%</b>	<b>3102</b>	<b>100,0%</b>	<b>2939</b>	<b>100,0%</b>	<b>7348</b>	<b>100,0%</b>

Source : DSDEN du Var

## Activité selon le type de candidature

### Alpes-Maritimes

Alpes-Maritimes 2011-2012	candidats		candidats retenus		stagiaires présents	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
avec candidature individuelle	996	40,9%	403	21,8%	373	23,4%
sans appel à candidature	1442	59,1%	1442	78,2%	1220	76,6%
<b>Total</b>	<b>2438</b>	<b>100,0%</b>	<b>1845</b>	<b>100,0%</b>	<b>1593</b>	<b>100,0%</b>

Source : DSDEN des Alpes-Maritimes

## Var

Var 2011-2012	candidats		candidats retenus		stagiaires présents	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
avec candidature individuelle	306	9,9%	144	4,9%	140	5,5%
sans appel à candidature	2796	90,1%	2795	95,1%	2398	94,5%
<b>Total</b>	<b>3102</b>	<b>100,0%</b>	<b>2939</b>	<b>100,0%</b>	<b>2538</b>	<b>100,0%</b>

Source : DSDEN du Var

## PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE

### Activité par typologie d'action de formation

	Modules réalisés		Candidats		Candidats retenus		Journées stagiaires réalisées	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
FORMATION PROFESSIONNELLE STATUTAIRE	104	12,5%	3045	10,8%	2828	11,0%	3950	17,3%
ADAPTATION IMMEDIATE AU POSTE DE TRAVAIL	9	1,1%	155	0,5%	109	0,4%	62	0,3%
ADAPTATION EVOLUTION PREVISIBLE METIERS	27	3,2%	1953	6,9%	1903	7,4%	812	3,6%
DEV DES QUALIFICATIONS OU ACQUISITIONS NOUVELLES	517	62,0%	17346	61,5%	15549	60,6%	13919	61,0%
PREPARATION AUX EXAMENS ET CONCOURS	54	6,5%	3109	11,0%	2789	10,9%	2260	9,9%
ELABORATION DE RESSOURCES	19	2,3%	343	1,2%	342	1,3%	375	1,6%
DEV COMPETENCES LIEES ACTIVITES FORMATION	61	7,3%	1203	4,3%	1120	4,4%	921	4,0%
CONCEPTION ET ORGANISATION FORMATION	43	5,2%	1029	3,7%	1029	4,0%	514	2,3%
<b>Total</b>	<b>834</b>	<b>100,0%</b>	<b>28 183</b>	<b>100,0%</b>	<b>25 669</b>	<b>100,0%</b>	<b>22 811</b>	<b>100,0%</b>

Source : Service de la formation tout au long de la vie

## Activité selon le type de candidature

	Candidats		Candidats retenus		Stagiaires présents	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
avec candidature individuelle	12 652	44,89%	10 211	39,78%	6 130	39,01%
avec candidature collective	3 769	13,37%	3 741	14,57%	2 536	16,14%
sans appel a candidature	11 762	41,73%	11 717	45,65%	7 047	44,85%
<b>Total</b>	<b>28 183</b>	<b>100%</b>	<b>25 669</b>	<b>100%</b>	<b>15 713</b>	<b>100%</b>

Source : Service de la formation tout au long de la vie

## Evolution du taux d'assiduité (ratio Assidus/Présents) :

	2010-2011	2011-2012	Evolution
Candidats	32474	28 184	-13,2%
Candidats retenus	29416	25 670	-12,7%
Stagiaires présents	17726	15 713	-11,4%
Stagiaires assidus	15037	13 587	-9,6%

Source : Service de la formation tout au long de la vie

## PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTE

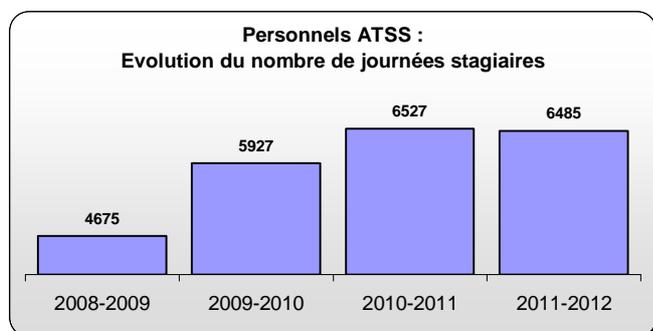
### Modules proposés et modules effectivement ouverts

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
NOMBRE DE MODULES PROPOSES	165	165	<b>185</b>
NOMBRE DE MODULES OUVERTS	157	150	<b>157</b>
<b>Modules ouverts en %</b>	<b>95,2%</b>	<b>90,9%</b>	<b>85,0%</b>

Source : Service de la formation tout au long de la vie

L'année 2011-2012 est marquée par une augmentation du nombre de modules de formation traduisant la volonté de modernisation et d'optimisation de l'offre de formation pour les personnels ATSS.

### Evolution du nombre de journées stagiaires



le nombre de journées stagiaires s'est stabilisé autour de 6500 journées stagiaires depuis 2010-2011 marquant une attractivité accrue de l'offre de formation.

Source : Service de la formation tout au long de la vie

### Mobilisation des personnels ATSS : répartition par catégories fonction publique (FP)

Catégorie FP	INSCRITS		PRESENTS		PRESENTS / INSCRITS	
	2010-2011	2011-2012	2010-2011	2011-2012	2010-2011	2011-2012
A	198	201	174	146	87,9%	72,6%
B	756	674	641	436	84,8%	64,7%
C	898	645	801	487	89,2%	75,5%
<b>TOTAL</b>	<b>1852</b>	<b>1520</b>	<b>1616</b>	<b>1069</b>	<b>87,3%</b>	<b>70,3%</b>

Source : Service de la formation tout au long de la vie

## PERSONNELS D'ENCADREMENT

### Nombre de modules de formation et nombre de jours de formation

Plan de formation	Nombre de modules				Jours de formation	
	catégoriel		inter-catégoriel			
	2010-2011	2011-2012	2010-2011	2011-2012	2010-2011	2011-2012
Formation statutaire 1er année	20	17	7	9	27,5	29,5
Formation statutaire 2ème année	8	0	3	0	11	9
Formation continue	3	0	0	6	3	10
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>41,5</b>	<b>48,5</b>

Source : Service de la formation tout au long de la vie

La formation des personnels d'encadrement s'est appuyée sur une approche par compétences, à partir de trois référentiels nationaux : le référentiel de compétences du cadre, de la formation des personnels d'inspection et de la formation des personnels de direction. Ainsi, les champs du PAF encadrement sont une synthèse des grands domaines de compétences figurant dans les référentiels de formation des inspecteurs et des personnels de direction, élaborés par l'ESEN. Les modules couvrent de la façon la plus équilibrée possible les compétences recensées dans ces mêmes référentiels.

Il s'agit d'une mutation progressive d'une approche centrée initialement sur la transmission de contenus thématiques vers une approche centrée sur l'acquisition de compétences développées au sein de situations professionnelles. Le plan académique de formation des cadres a été assuré de façon continue entre le temps de préparation au concours, le temps de la formation statutaire obligatoire et celui de la formation continue.

### Modules de formation proposés et ouverts

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre de modules proposés	25	43	51
Nombre de modules ouverts	23	43	51
<b>Modules ouverts en %</b>	<b>92,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Service de la formation tout au long de la vie

## CONGES DE FORMATION

### Personnels enseignants du premier degré

	Nombre de congés demandés			Nombre de congés accordés		
	2010-2011	2011-2012	Variation	2010-2011	2011-2012	Variation
Alpes-Maritimes	124	104	-20	13	13	0
Var	102	91	-11	11	13	2
<b>ACADEMIE</b>	<b>226</b>	<b>195</b>	<b>-31</b>	<b>24</b>	<b>26</b>	<b>2</b>

Source : Service de la formation tout au long de la vie

On recense 31 demandes de moins qu'en 2010-2011 (-16% dans les Alpes-Maritimes et -10.8% dans le Var).

Les 2 congés supplémentaires accordés par rapport à l'année scolaire 2010-2011 sont localisés dans le Var.

### Personnels enseignants du second degré

#### Personnels enseignants titulaires

Corps	Nombre de congés demandés			Nombre de congés accordés		
	2010-2011	2011-2012	Variation	2010-2011	2011-2012	Variation
Certifiés	570	540	-30	31	32	1
Agrégés	46	47	1	5	4	-1
PLP	47	46	-1	4	5	1
PEGC	1	0	-1	1	0	-1
COP	4	7	3	0	0	0
CPE	9		-9	1		-1
PEPS	44	32	-12	3	4	1
<b>TOTAL</b>	<b>721</b>	<b>672</b>	<b>-49</b>	<b>45</b>	<b>45</b>	<b>0</b>

Source : Service de la formation tout au long de la vie

On recense 49 demandes de moins qu'en 2010-2011. Le nombre de congés accordés est constant en 2011-2012 par rapport à 2010-2011

## Personnels enseignants non titulaires

Années	Dotation	Nombre de congés demandés	Nombre de congés accordés
2010-2011	16 mois	3	2
2011-2012	16 mois	5	2

Source : Service de la formation tout au long de la vie

## Personnels ATSS

Congés de formation des personnels ATSS	Nombre de congés demandés			Nombre de congés accordés		
	2010-2011	2011-2012	Variation	2010-2011	2011-2012	Variation
ADAENES	0	2	2	0	1	1
SAENES	1	2	1	1	1	0
ADJAENES	3	2	-1	2	1	-1
ATL-ATRF	1	1	0	1	1	0
INFIRMIERS	2		-2	1		-1
SOCIAL	3		-3	1		-1
AGENTS NON TITULAIRES		1	1		1	1
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>-2</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>-1</b>

Source : Service de la formation tout au long de la vie



# CHAPITRE 5

## L'ACTION SOCIALE ET LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

<b>Le service social et la politique académique d'action sociale</b>	<b>90</b>
Activité du service social en faveur des personnels	90
L'action sociale	92
<b>La politique de prévention des risques professionnels</b>	<b>94</b>
Le service de santé des personnels	94
Hygiène, santé, sécurité et conditions de travail	96
Le réseau de prévention Aide et Suivi (PAS)	98

## LE SERVICE SOCIAL ET LA POLITIQUE ACADEMIQUE D'ACTION SOCIALE

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une approche globalisée des ressources humaines, les questions relatives à l'action sociale sont pleinement intégrées dans la politique académique de GRH pilotée par la Secrétaire générale adjointe-Directrice des ressources humaines. Ainsi, l'action du service social en faveur des personnels, service social du travail, s'inscrit dans le défi n°4 du projet académique, et spécifiquement dans l'accompagnement des personnels à besoins particuliers.

### ACTIVITE DU SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES PERSONNELS

---

#### Présentation du service social en faveur des personnels :

- 5 assistantes de service social diplômées d'Etat, déployées sur l'académie à raison de 2,5 ETP pour chaque département (postes implantés dans les directions des services départementaux de l'éducation nationale et au rectorat),
- interventions en direction de l'ensemble des personnels présents sur chaque secteur : enseignants et non enseignants, actifs ou retraités,
- accueil téléphonique et physique (avec ou sans rendez-vous) quotidien,
- visites à domicile au bénéfice des personnels dans l'impossibilité de se déplacer, ou dans le cadre des enquêtes administratives,
- organisation et encadrement du service effectués par une Conseillère Technique de Service Social.

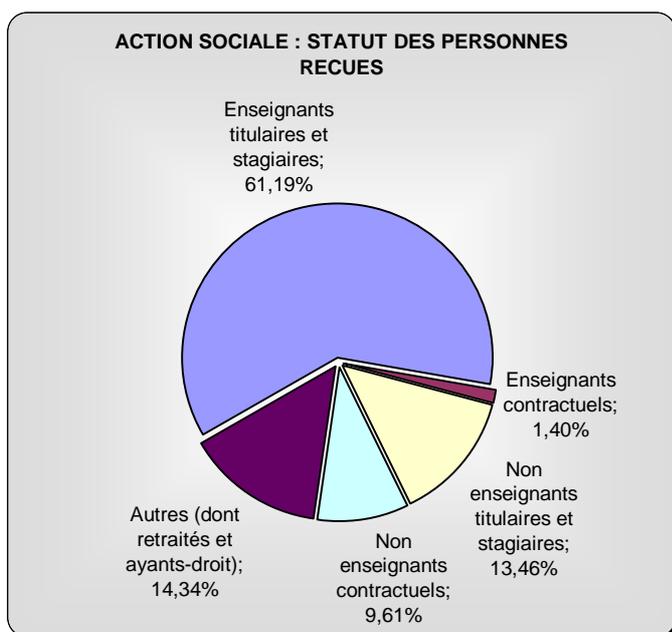
#### Rôle et fonctions des ASS en faveur des personnels :

Ils sont définis par la circulaire n°91-248 du 11 septembre 1991, et s'exercent dans plusieurs directions :

- aide et conseils aux personnels : examen des situations individuelles, information et orientation, fonction de médiateur entre les agents et les services (internes ou hors éducation nationale),
- participation à la politique sociale de l'administration : interventions à l'initiative des personnels ou des services, pour toute demande « hors cadre » (avis sociaux dans le cadre des opérations de mouvement, d'octroi d'un temps partiel ou de réintégration anticipée, d'enquête avant passage à demi-traitement, etc.) ; liaison avec les services académiques ou ministériels pour certains personnels en difficulté de santé (accompagnement dans les démarches d'octroi de congés, régularisations d'absences non justifiées, enquêtes administratives en vue de l'attribution d'une majoration pour assistance constante d'une tierce personne, etc.),
- action sociale en faveur des personnels : participation à la mise en œuvre de la politique d'action sociale par une information et une orientation des bénéficiaires vers les différents interlocuteurs et dispositifs ; instruction et présentation en commission départementale restreinte d'action sociale des demandes d'aides exceptionnelles et de prêts ; contribution à la politique sociale en faveur du logement, par un travail de liaison avec les DDCS dans le cadre de l'utilisation du contingent fonctionnaires, ou avec les associations spécialisées.

L'action du service social en faveur des personnels, service social du travail, s'inscrit dans le défi n°4 du projet académique, et spécifiquement dans l'accompagnement des personnels à besoins particuliers.

## Caractéristiques des personnes accueillies



Si les personnels enseignants représentent toujours la majorité des personnels stagiaires ou titulaires (81,97% au total), leur part diminue fortement parmi les personnels non titulaires (12,70%). On peut en revanche noter cette année encore une forte représentativité des AED-AVS parmi les personnels non titulaires (55,55% des non titulaires).

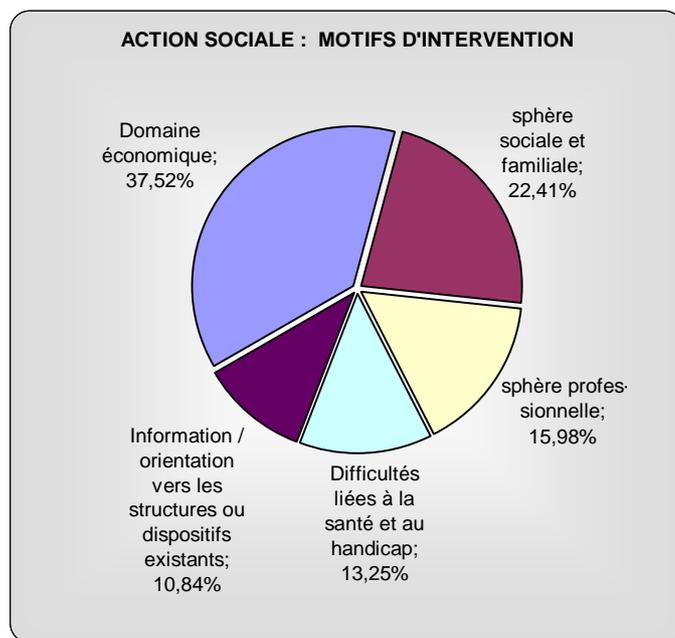
Source : service action sociale

## Motifs d'intervention du service social en faveur des personnels

Les assistants de service social sont sollicités pour intervenir dans différents domaines :

- Domaine économique : 37,52%
- Sphère sociale et familiale : 22,41%, dont 42,29% sont des sollicitations liées à des difficultés de logement
- Sphère professionnelle : 15,98% (1/3 représente des difficultés liées à la mobilité)
- Difficultés de santé et handicap : 13,25%
- Information/orientation vers les structures ou dispositifs existants : 10,84%

Source : service action sociale



## L'ACTION SOCIALE

### Les budgets

BOP 0214	2010-2011	2011-2012	Variation
titre 2	367 890,5 €	450 254,4 €	82 363,9 €
Hors titre 2	124 861,0 €	116 447,3 €	-8 413,7 €
<b>Total</b>	<b>492 751,5 €</b>	<b>566 701,7 €</b>	<b>73 950,2 €</b>

Concernant le BOP 214, l'augmentation de la consommation des crédits est de plus de 22%, les crédits consommés représentent 93% des crédits ouverts.

BOP 0150	2010-2011	2011-2012	Variation
titre 2	20 072,5 €	6 995,6 €	-13 076,9 €
Hors titre 2	4 539,3 €	2 687,3 €	-1 852,0 €
<b>Total</b>	<b>24 611,7 €</b>	<b>9 682,8 €</b>	<b>-14 928,9 €</b>

Les crédits consommés au titre du programme 150 correspondent à des restes à payer de 2011, les universités de l'académie étant désormais en charge de l'action sociale de leurs personnels.

BOP 0139	2010-2011	2011-2012	Variation
titre 2	16 504,6 €	21 795,9 €	5 291,3 €
Hors titre 2	27 651,6 €	36 642,7 €	8 991,2 €
<b>Total</b>	<b>44 156,1 €</b>	<b>58 438,6 €</b>	<b>14 282,5 €</b>

Source : Service de gestion des affaires sociales et transversales (SGAST)

### Les prestations interministérielles

#### Dépenses PIM par type de prestation

Au sein des PIM, les prestations pour enfant handicapé, en progression de 31%, entre 2011 et 2012, restent de loin le premier poste de dépenses.

Années civiles	2009	2010	2011	2012	Evolution
Séjours d'enfants	23 028,0 €	33 589,0 €	16 067,0 €	30 837,5 €	91,9%
Enfants handicapés	191 345,0 €	186 762,0 €	156 210,6 €	204 181,4 €	30,7%
<b>Total PIM</b>	<b>214 373,0 €</b>	<b>220 351,0 €</b>	<b>172 277,7 €</b>	<b>235 018,9 €</b>	<b>36,4%</b>
<b>Nombre de journées subventionnées</b>	<b>4 055</b>	<b>5 125</b>	<b>2 638</b>	<b>4 826</b>	<b>82,9%</b>

Source : Service de gestion des affaires sociales et transversales (SGAST)

#### Les bénéficiaires

Années civiles	2009	2010	2011	2012	Evolution
<b>Nombre de bénéficiaires PIM</b>	<b>353</b>	<b>415</b>	<b>332</b>	<b>392</b>	<b>18,1%</b>
dont APEH	115	108	161	176	9,3%
dont séjours	238	307	171	216	26,3%
<b>Nombre de journées subventionnées</b>	<b>4 055</b>	<b>5 125</b>	<b>2 638</b>	<b>4 826</b>	<b>82,9%</b>

Les bénéficiaires d'APEH sont plus nombreux que ceux des séjours, qui ont cependant augmenté par rapport à l'année précédente comme l'indique le nombre de journées subventionnées.

Source : Service de gestion des affaires sociales et transversales (SGAST)

### Aide sociale d'initiative académique (ASIA)

#### Dépenses ASIA

Ce sont les ASIA qui enregistrent la plus forte augmentation sur les 3 années de référence, de manière globale, toutes les ASIA augmentent. La plus forte hausse concerne l'aide académique à l'installation. La part de chaque ASIA demeure constante.

Années civiles	2009	2010	2011	2012	Evolution
Aide à l'installation et/ou logement	9 067,0 €	4 067,0 €	7 882,0 €	12 640,0 €	60,4%
Aides aux familles	31 504,0 €	21 860,0 €	23 116,5 €	32 805,5 €	41,9%
Autres prestations facultatives	3 727,0 €	6 376,0 €	5 154,4 €	7 440,0 €	44,3%
<b>Total</b>	<b>44 298,0 €</b>	<b>32 303,0 €</b>	<b>36 152,9 €</b>	<b>52 885,5 €</b>	<b>46,3%</b>

Source : Service de gestion des affaires sociales et transversales (SGAST)

#### Dépense ASIA par types de prestation

Années civiles	2009	2010	2011	2012	Evolution
Installation / logement	17	12	21	30	42,9%
Garde des jeunes enfants/restauration	137	174	121	211	74,4%
Aide aux études ARS	31	7	17	0	-100,0%
Séjours éducatifs et bourses	4	2	1	0	-100,0%
Transports	9	2	4	0	-100,0%
Aide au départ en retraite	1	8	4	11	175,0%
<b>Total bénéficiaires</b>	<b>199</b>	<b>205</b>	<b>168</b>	<b>252</b>	<b>50,0%</b>

L'aide aux familles est le premier poste de dépenses, il représente plus de 60% des dépenses d'ASIA, mais c'est l'aide académique à l'installation qui connaît la plus forte progression, qui est de 62% par rapport aux autres prestations. Trois aides ont été supprimées : l'aide aux études, séjours éducatifs et bourses et transports.

Source : Service de gestion des affaires sociales et transversales (SGAST)

## Bénéficiaires ASIA par catégories de personnels

Cinq agents ont pu bénéficier de l'aide académique à l'installation grâce à la suppression de la condition d'indice. L'augmentation du quotient familial de référence au 1<sup>er</sup> novembre 2011 a permis d'intégrer 52 bénéficiaires pour l'aide à la restauration et 23 pour l'aide à la garderie périscolaire. Un bilan de l'impact de la nouvelle modification au 1<sup>er</sup> septembre 2012 ne peut encore être dressé.

Années civiles	2009	2010	2011	2012	Evolution
1er degré	22	27	28	35	25,0%
2nd degré	26	21	29	51	75,9%
ATSS	82	94	56	96	71,4%
Contractuels	36	7	21	19	-9,5%
AED	24	56	21	40	90,5%
Autres (Retraités)	9	0	13	11	-15,4%
<b>TOTAL</b>	<b>199</b>	<b>205</b>	<b>168</b>	<b>252</b>	<b>50,0%</b>

Source : Service de gestion des affaires sociales et transversales (SGAST)

Les personnels ATSS sont les plus nombreux à bénéficier des aides académiques, la progression est constante pour les personnels du 1<sup>er</sup> degré et en augmentation significative pour les personnels du second degré. Parmi les personnels non titulaires, ce sont les AED qui représentent les plus nombreux bénéficiaires.

## Bénéficiaires ASIA par département

Années civiles	2010	2011	2012	Evolution
ALPES-MARITIMES	126	112	134	19,6%
VAR	79	56	118	110,7%
<b>ACADEMIE</b>	<b>205</b>	<b>168</b>	<b>252</b>	<b>50,0%</b>

Les bénéficiaires sont encore moins nombreux dans le Var mais on peut noter une progression vers un équilibre entre les deux départements.

Source : Service de gestion des affaires sociales et transversales (SGAST)

## Secours

Années civiles	2009	2010	2011	2012	Evolution
Evolution des secours	143 300 €	192 022 €	159 460 €	173 000 €	8,5%
Nombre de bénéficiaires	187	205	191	176	-7,9%

Source : Service de gestion des affaires sociales et transversales (SGAST)

L'utilisation des crédits consacrés aux secours se déclinent de la façon suivante : BOP 214 : 162 350,00€, BOP 150 : 1000,00€, BOP 139 : 9 650,00€. 58% des demandes sont déposées auprès de la commission du Var, contre 42% pour les Alpes-Maritimes. Les proportions de catégories de demandeurs sont quant à elles quasi identiques pour les 2 départements. Les personnels sollicitant un examen de leur demande en CDRAS, sont majoritairement des personnels titulaires. Une forte représentativité des agents retraités peut être constatée.

## Prêts

Années civiles	2009	2010	2011	2012	Evolution
Montant des prêts accordés	49 470,0 €	25 950,0 €	41 404,0 €	44 340,0 €	7,1%
Nombre de bénéficiaires	38	22	30	25	-16,7%
<b>Montant moyen accordé</b>	<b>1 301,8 €</b>	<b>1 179,5 €</b>	<b>1 380,1 €</b>	<b>1 73,6 €</b>	<b>28,5%</b>

Le montant des prêts accordés est en augmentation mais le nombre des bénéficiaires a diminué car l'évolution du montant moyen accordé a progressé.

Source : Service de gestion des affaires sociales et transversales (SGAST)

# LA POLITIQUE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

## LE SERVICE DE SANTE DES PERSONNELS

### Présentation

**1424 visites de médecine de prévention en 2011**

**dont 62 % au titre de la surveillance médicale particulière**

Le service de santé des personnels intervient pour tout personnel de l'éducation nationale dès lors que son état de santé et son activité professionnelle sont en cause. Interlocuteurs des personnels et conseillers de l'administration, les médecins du service interviennent dans la gestion des personnels à besoins particuliers, soit à la demande de l'administration, soit d'un personnel.

En 2011, l'académie était dotée de deux médecins de prévention, exerçant respectivement au sein des départements des Alpes-Maritimes et du Var, d'un médecin-conseiller technique et d'une infirmière (conseillère technique).

### Les visites médicales des personnels

Entre 2010 et 2011, le nombre de visites effectuées auprès des médecins de prévention a augmenté de 56 %.

Elle traduit particulièrement la volonté académique actée au sein du programme annuel de prévention de renforcer l'accompagnement médical des personnels réintégrés après de longs congés de maladie et entrant dans la catégorie des personnels devant relever d'une surveillance médicale particulière.

Il s'agit ici des agents ayant la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, femmes enceintes, agents réintégrés après congé long ou après 6 mois consécutifs de congé de maladie ordinaire, agents victimes d'un accident de service ou de trajet, agents victimes de pathologies d'origine professionnelle.

À l'initiative de l'administration, les visites effectuées au titre de cette surveillance ont plus que doublé entre ces deux années (+ 138 %). Si le poids des visites effectuées pour d'autres motifs a diminué (59 % en 2010 à 44 % en 2011), leur nombre reste stabilisé autour de 540 visites chaque année.

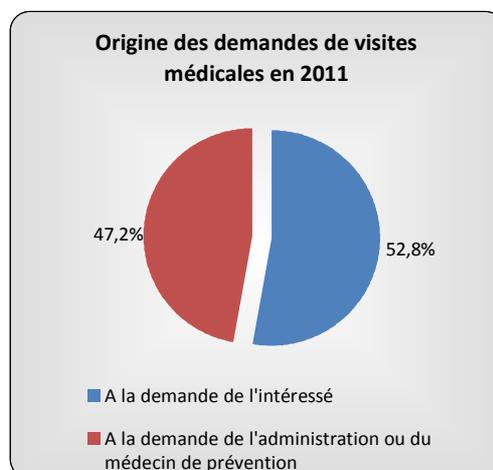
Tout comme en 2010, la part des visites médicales effectuées à la demande des personnels reste majoritaire (53 % des visites en 2011). Toutefois, la part des visites à l'initiative de l'administration ou du médecin de prévention, liée à la volonté de renforcer la prévention de risques professionnels est en augmentation (41 % en 2010 à 47 % en 2011).

Source : Service d'appui au pilotage des ressources humaines

### Visites effectuées auprès des médecins de prévention en 2011 et variation entre 2010 et 2011 (nombre et nature des visites)

	2010-2011	2011-2012	Evolution entre 2010-2011 et 2011-2012
visites effectuées au titre de la surveillance médicale particulière	370	879	138%
Autres types de visites médicales	540	545	1%
<b>total de visites médicales</b>	<b>910</b>	<b>1424</b>	<b>56%</b>

(\*) dont visites quinquennales, demandes d'aménagements des postes de travail, examen médical dans le cadre d'une mutation, difficultés professionnelles, exposition à des risques particuliers (T.M.S, C.M.R et R.P.S)

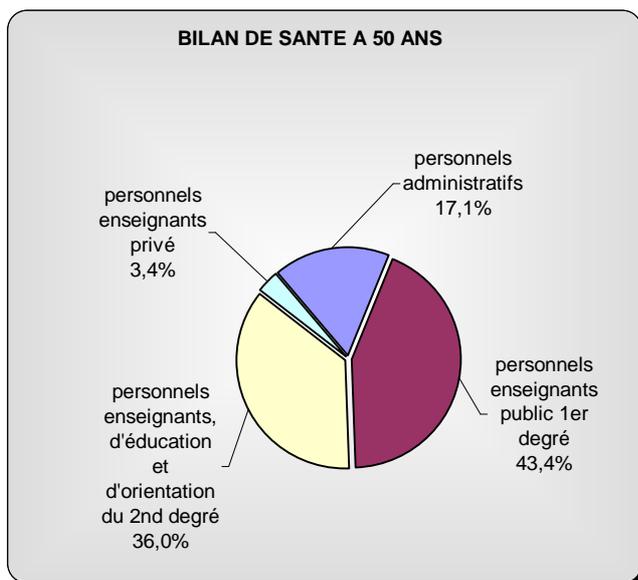


## Les avis médicaux

Les médecins de prévention et le médecin conseiller technique émettent des avis dans le cadre des dispositifs d'accompagnement des personnels confrontés à des difficultés de santé (avis sur demande de postes adaptés, avis sur demande d'aménagement du poste de travail, avis sur demande de bonification médicale dans le cadre des opérations de mouvement). En 2011, les médecins ont émis 573 avis, soit une hausse de 13 % par rapport à 2010.

Avis médicaux	année scolaire 2010-2011	année scolaire 2011-2012	Evolution entre 2010-2011 et 2011-2012
Avis sur demandes de postes adaptés (1er et 2nd degré)	100	129	29,0%
Avis sur demande de bonification médicale au mouvement (1er et 2nd degré, ATSS)	318	347	9,0%
Avis sur demande d'aménagement de poste (1er et 2nd degré, ATSS)	90	97	8,0%
<b>Ensemble</b>	<b>508</b>	<b>573</b>	<b>13,0%</b>

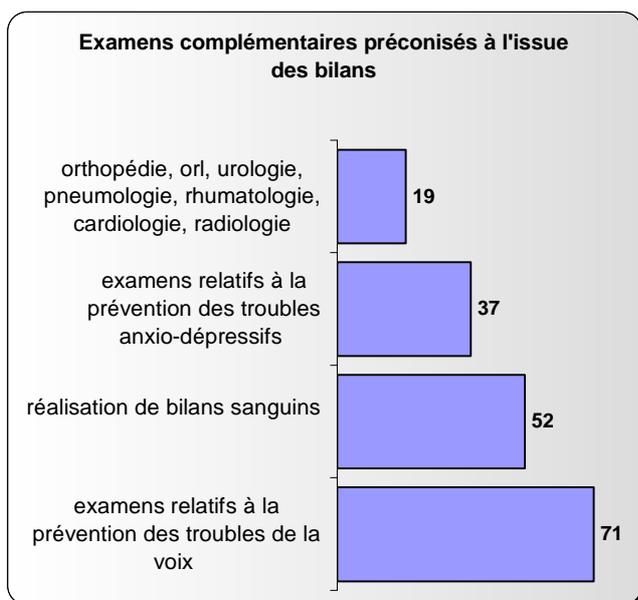
## Mise en œuvre du "bilan de santé à 50 ans"



En 2011, le ministère a souhaité développer les mesures touchant au renforcement du suivi médical et à l'accès à la médecine de prévention par la mise en œuvre d'un bilan médical proposé pour l'ensemble des personnels âgés de 50 ans.

Cette visite, est axée particulièrement sur le dépistage et la prévention de risques professionnels. Elle permettait si nécessaire de mener une action spécialisée de prévention sur trois domaines d'affections ciblées : repérage des troubles musculo-squelettiques (TMS), des troubles de la voix, et des troubles anxio-dépressifs.

Dans l'académie, 1038 personnes ont été invitées à effectuer ce bilan et 175 ont demandé à en bénéficier. Les personnels enseignants toutes catégories représentent 83% de l'ensemble des personnels reçus.



Comme pour l'ensemble des académies, les principales orientations préconisées à l'issue des visites sont liées principalement à des examens de prévention des troubles musculo squelettiques (40 % des orientations), et de prévention des troubles anxio-dépressifs (21 % des orientations).

Sur la base de ces bilans conjoints, les mesures de prévention suivantes ont été préconisées pour l'année 2012 : actualiser le recensement des personnels exposés, renforcer et adapter les formations ciblées sur la prévention des gestes et postures, et renforcer les actions collectives de prévention des risques psycho-sociaux.

Source : Rectorat de Nice-Service d'appui au pilotage des ressources humaines- Bilan de la médecine de prévention 2011-2012

### **Santé et sécurité au Travail : rénovation du dispositif d'hygiène et de sécurité dans l'académie de Nice à la rentrée 2011**

Le **décret 2011-774 du 28 juin 2011** a modifié le décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique. Il a pour objectif de rénover le dispositif d'hygiène et de sécurité applicable dans les administrations de l'Etat et les établissements publics administratifs, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord du 20 novembre 2009. Il renforce et valorise les instances et les acteurs opérationnels intervenant dans le champ de la santé et sécurité au travail (Comités d'hygiène, de sécurité, agents chargés de fonctions de conseil et d'assistance dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité, agents chargés de fonctions d'inspection et médecins de prévention).

Il prévoit de nommer :

- un Assistant de Prévention (niveau de proximité) dans chaque service, dans le champ de compétences des Comités Hygiène Sécurité et Conditions de Travail. Nommé par le ou les chefs de service concernés, parmi les personnels placés sous leur autorité, il assiste et conseille le chef de service, est placé sous son autorité et exerce ses compétences sous la responsabilité de ce dernier.
- un Conseiller de Prévention (niveau de coordination) dans le champ de compétences des Comités Hygiène Sécurité et Conditions de Travail, un ou le cas échéant des conseillers de prévention doivent être nommés par le ou les chefs de service concernés parmi les personnels placés sous leur autorité. Les agents en cause sont placés sous l'autorité dudit chef de service et exercent ainsi leurs compétences sous la responsabilité de ce dernier.

Des conseillers de prévention peuvent être nommés lorsque l'importance des risques professionnels ou des effectifs ou que l'organisation territoriale du département ministériel ou de ses établissements publics le justifie, afin d'assurer notamment une mission de coordination du réseau des assistants de prévention.

Dans l'académie de Nice, ce réseau est constitué par :

- 1 Conseiller de Prévention Académique,
- 2 Conseillers de Prévention Départementaux,
- 42 Assistants de Prévention de Circonscription (pour 36 circonscriptions),
- 227 Assistants de Prévention d'établissement et 8 Conseillers de Prévention d'établissement.

Soit un total de 280 Assistants et Conseillers de Prévention dans l'Académie de Nice pour :

- assister et conseiller les chefs d'établissement et de service dans la mise en œuvre des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail
- relayer les programmes annuels de prévention académiques et départementaux

La Mission Santé et Sécurité au Travail de l'Académie de Nice a entre autres pour missions de :

- prévenir et évaluer les risques auxquels sont soumis les personnels et les usagers de l'académie de Nice,
- relayer les programmes annuels de prévention nationaux et académiques en matière de Santé et de Sécurité au Travail,
- animer et coordonner le réseau des Assistants et Conseillers de Prévention de l'académie (départementaux, d'établissement, de circonscription),
- contrôler le respect des règles statutaires en matière de code du travail, assister et conseiller les chefs d'établissement dans la mise en place des divers documents obligatoires (D.U.E.R., P.P.M.S., ...);

La Mission Santé et Sécurité au Travail de l'Académie de Nice est composée de :

- un Conseiller de Prévention Académique (assistance et conseil) : il remplace l'Agent Chargé de la Mise en Œuvre (ACMO) des règles d'Hygiène et Sécurité académique,
- un Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (contrôle et proposition) qui remplace l'Inspecteur Hygiène et Sécurité,
- un Coordonnateur Académique Risques Majeurs (assistance à la mise en place des P.P.M.S.),
- un Coordonnateur Information Préventive aux Comportements qui Sauvent (I.P.C.S.).

## Les missions du Conseiller de Prévention Académique (CPA)

Le Conseiller de Prévention Académique, est chargé d'assister et de conseiller le Recteur, de relayer la politique académique, d'animer et de coordonner le réseau des Assistants et Conseillers de Prévention d'E.P.L.E. et de circonscription, en liaison avec l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, chargé du contrôle du respect des règles statutaires en matière de code du travail et des décrets pris pour leur application. Parmi ses missions :

- participation à l'élaboration de l'ordre du jour des C.H.S.C.T. académique et départementaux
- participation aux C.H.S.C.T.académique et départementaux
- assistance et conseil aux chefs d'E.P.L.E. dans la mise en œuvre des règles de Santé et Sécurité au Travail
- formation initiale et continue des Assistants et Conseillers de Prévention de l'académie (de circonscription, d'E.P.L.E. et d'établissements administratifs)
- formation initiale des directeurs d'école pour la partie Santé et Sécurité au Travail
- formation initiale des professeurs des écoles stagiaires (P.E.S.) pour la partie Santé et Sécurité au Travail
- relations avec les services Santé et Sécurité au Travail des Conseil Généraux des Alpes-Maritimes et du Var, dans le cadre de la convention de formation passée entre le Rectorat de l'académie de Nice et les deux Conseil Généraux et des réunions de travail programmées régulièrement
- relations avec les services Santé et Sécurité au Travail du Conseil Régional PACA, dans le cadre de réunions de travail
- élaboration de circulaires et de procédures dans les domaines de la Santé et Sécurité au Travail
- mise en place de tableaux de bord académiques (statistiques sur les Assistants et Conseillers de Prévention, statistiques documents obligatoires D.U.E.R., P.P.M.S., Registres Santé et Sécurité au Travail, Registres destinés au signalement d'un danger grave et imminent, ...)
- actualisation et mise à jour des rubriques du site académique Santé et Sécurité au Travail

Tous les contacts et plus d'informations sur :

[http://www.ac-nice.fr/azurnet/sections/personnels/hygiene-securite/index\\_hygiene-securite/](http://www.ac-nice.fr/azurnet/sections/personnels/hygiene-securite/index_hygiene-securite/)

## Les formations hygiène et sécurité en 2011-2012

Formations à l'Hygiène et à la Sécurité en 2010-2011		
Type de formation	Nombre de jours	Nombre de participants
Formation initiale obligatoire des ACMO de circonscription	3	11
Formation continue obligatoire des ACMO de circonscription	2	38
Formation initiale obligatoire des nouveaux directeurs des Alpes-Maritimes et du Var pour la partie Santé et Sécurité au Travail	2	95
Formation initiale obligatoire des Assistants de Prévention d'établissement collèges, lycées et d'établissements administratifs	9	43
Formation continue obligatoire des Assistants de Prévention d'établissement collèges, lycées et d'établissements administratifs	17	159
Formation des membres des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.)	1	40
Formation des infirmières du Var sur le thème "Cellule de crise et aide aux victimes"	0,5	50
Formation initiale des Professeurs des écoles stagiaires (P.E.S.) pour la partie Santé et Sécurité au Travail	0,5	33
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>469</b>

\* Source : Rectorat de Nice-Conseiller de Prévention Académique

## LE RESEAU DE PREVENTION AIDE ET SUIVI (PAS)

**Cadre national** : accord conclu en 2003 entre le ministère et la MGEN, instituant un réseau de prévention d'aide et de suivi de personnels fragilisés (P.A.S). Ce réseau poursuit un objectif triple : faciliter l'écoute et l'accompagnement, éviter l'isolement, favoriser le maintien en activité des agents en difficulté et le retour rapide à l'emploi après un congé pour maladie.

### Déclinaison académique :

Une convention « cadre » signée en 2008 pour la mise en œuvre dans les Alpes-Maritimes et dans le Var, d'Espaces d'Accueil et d'Ecoute (EAE). neutres, confidentiels et gratuits pour les personnels rencontrant des difficultés professionnelles et/ou personnelles de nature à avoir une incidence sur leur état de santé.

En 2011-2012, 144 personnes ont été reçues en entretien par des psychologues du travail au sein des EAE. Ce nombre est relativement stable car 136 personnes avaient été reçues en 2010-2011 (+ 6 %). La répartition entre les deux départements est homogène avec 71 personnes reçues dans les Alpes-Maritimes et 73 dans le Var.

Entre 2010-2011 et 2011-2012, les personnels enseignants (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré confondus) continuent de constituer la plus grande proportion de l'ensemble des personnels reçus en entretien, mais cette part diminue (73 % en 2010-2011 à 68 % en 2011-2012). La part des personnels administratifs, techniques, santé et sociaux passe de 21 % à 25 %.

La tendance à la diversification des fonctions des personnels reçus en entretien s'affirme au fil des années. Ainsi, le nombre de personnels de direction et d'inspection reçus augmente de 14.3% entre 2010-2011 et 2011-2012. La catégorie de personnels de la vie scolaire est celle qui a connu la plus grande augmentation entre ces deux années (+400%), même si elle ne représente que 3.5 % de l'ensemble des personnels en 2011-2012 (0.7% en 2010-2011).

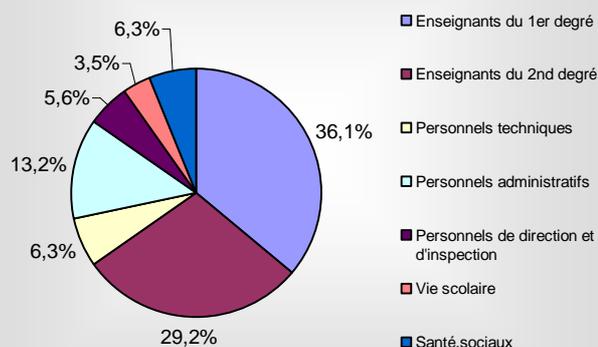
Source : Service d'appui au pilotage des ressources humaines

### Personnels reçus au sein des Espaces d'Accueil et d'Ecoute en 2011 et variation entre 2010 et 2011 (par corps)

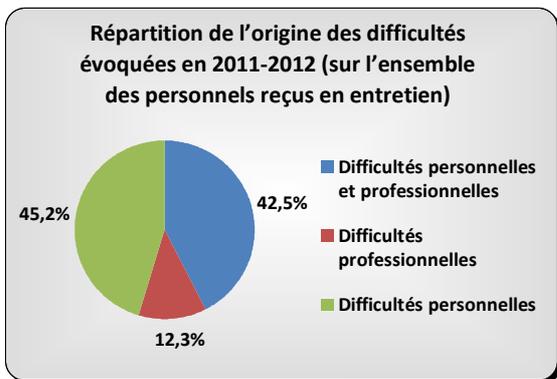
Corps d'appartenance	Alpes Maritimes	Var	Académie	Evolution entre 2010-2011 et 2011-2012
Enseignants du 1er degré	19	33	52	23,8%
Enseignants du 2nd degré	17	25	42	-27,6%
Personnels techniques	6	3	9	80,0%
Personnels administratifs	12	7	19	11,8%
Personnels de direction et d'inspection	5	3	8	14,3%
Vie scolaire	3	2	5	400,0%
Santé, sociaux	9	0	9	50,0%
<b>Ensemble</b>	<b>71</b>	<b>73</b>	<b>144</b>	<b>5,9%</b>

Source : Service d'appui au pilotage des ressources humaines

### Répartition des personnels reçus aux Espaces d'Accueil et d'Ecoute sur l'ensemble de l'académie en 2011-2012



Les origines des difficultés évoquées par les personnels en entretien auprès des psychologues sont sensiblement les mêmes qu'en 2010-2011 : difficultés d'ordre professionnel (épuiement professionnel, difficultés relationnelles, problèmes d'autorité, violences...) et/ou personnel, qui sont le plus souvent très imbriquées. Cependant, la répartition évolue suite à l'augmentation de situations personnelles difficiles (solitude, séparation, problème financier,...) s'ajoutant aux contraintes professionnelles.



Source : Service d'appui au pilotage des ressources humaines

En 2011-2012, seuls 12 % des personnels n'évoquent que des difficultés professionnelles (31 % en 2010) et 43 % des difficultés personnelles et professionnelles (25% en 2010). La part d'évocation de difficultés uniquement personnelles est stable (44 % en 2010 et 43 % en 2011). Les incidences se caractérisent par des arrêts maladies, et le développement de souffrances dans l'exercice professionnel (états dépressifs ou angoisses).

Ainsi, si la part des personnels qui ne sont pas en activité professionnelle (congé de maladie ou disponibilité) a légèrement diminué entre 2010-2011 et 2011-2012 (- 6%). Ces personnes représentent près du quart de l'ensemble des personnes reçues.

L'accompagnement consiste à aider, à identifier et à clarifier l'origine des difficultés. Il consiste également à soutenir et relancer l'investissement personnel, à orienter les personnels vers un service administratif approprié (plus de 70 % des personnes) et/ou vers un soutien médical spécialisé (moins de 30 %).



# CHAPITRE 6

## LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

<b>Le dialogue social</b>	<b>102</b>
La rénovation du dialogue social	102
Les comités techniques	102
Les Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail académique et départementaux	104
Les Commissions Académiques et Départementales de l'Action Sociale	105
Les Commissions Administratives Paritaires Académiques et Départementales	105
Les résultats des élections au CAPA, CAPD et CCP (scrutin du 20 octobre 2011)	105
<b>Contentieux et protection juridique</b>	<b>107</b>
Le contentieux	107
La protection juridique des personnels	107

# LE DIALOGUE SOCIAL

## LA RENOVATION DU DIALOGUE SOCIAL

La loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 portant application des accords de Bercy conclus le 2 juin 2008 entre l'État et des organisations syndicales rénove le cadre du dialogue social dans la fonction publique.

Les changements majeurs à l'organisation du dialogue social dans l'académie se traduisent au niveau des instances de concertation académique par :

### **La fin du paritarisme :**

Le comité technique académique est désormais élu directement sur scrutin de listes (élection du 20 octobre 2011). Seules les organisations syndicales disposant d'au moins un siège sont habilitées à négocier. Le mandat est de 4 ans.

La représentation des membres de l'administration et des représentants des personnels dans les comités techniques n'est plus égale. Seuls les représentants des personnels sont appelés à voter sur des projets ou décisions soumis à consultation.

### **La redéfinition des champs de compétences des instances de concertation :**

Les compétences des Comités Techniques reprennent celles des anciens Comités Techniques Paritaires mais elles ont été modernisées dans leur définition et englobent désormais des champs plus larges.

## LES COMITES TECHNIQUES

Le ministère de l'Education nationale avait décidé d'organiser les élections professionnelles du 20 octobre 2011 sous la forme d'un vote électronique.

### **LES RESULTATS DES ELECTIONS AUX COMITES TECHNIQUES (scrutin du 20 octobre 2011)**

Instances	Electeurs	Votants	Taux de participation	Nombre de voix obtenues par chaque liste								
				FSU	CGT	FNEC-FP-FO	UNSA	SNCA-EIL	U.E.R.	SUD Education	SGEN-CFDT	Bulletins blancs
C.T.A.	27964	11720	41,91%	5332	1080	580	2189	164	852	406	606	511
C.T.S.D 06	14601	6259	42,87%	3009	755	236	938	90	472	108	380	271
C.T.S.D.83	13363	5461	40,87%	2323	325	344	1251	74	380	298	226	240

Source : Rectorat de Nice : secrétariat général

### **REPARTITION DES SIEGES (scrutin du 20 octobre 2011)**

	Taux de participation	FSU	UNSA	CGT	UER	Total
Comité Technique Académique	41,91%	6	2	1	1	10
Comité Technique Départemental 06	42,87%	6	2	1	1	10
Comité Technique Départemental 83	40,87%	6	3	0	1	10

Source : Rectorat de Nice : secrétariat général

Les comités techniques sont consultés sur des questions ou des projets relatifs à neuf domaines précis :

- A l'organisation et au fonctionnement des administrations, établissements ou services,
- A la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences,
- Aux règles statutaires et aux règles relatives à l'échelonnement indiciaire,
- Aux évolutions technologiques et de méthodes de travail des administrations, établissements ou services et à leur incidence sur les personnels,
- Aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition,
- A la formation et au développement des compétences et qualifications professionnelles,
- A l'insertion professionnelle,

- A l'égalité professionnelle, la parité et à la lutte contre toutes les discriminations,
- A l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail lorsqu'aucun comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail n'est placé auprès d'eux.

Ils sont également informés des incidences sur la gestion des emplois des principales décisions à caractère budgétaire. Enfin, ils reçoivent communication et débattent du bilan social de l'administration, de l'établissement ou du service auprès duquel ils sont créés.

Par principe, un comité technique est compétent pour examiner les questions ou projets de texte intéressant les services pour lesquels il a été créé.

**Depuis son installation et durant l'année scolaire 2011-12, le Comité Technique Académique (C.T.A.) a siégé à 4 reprises :**

- le 19 janvier 2012 : adoption du règlement intérieur, répartition des moyens de rentrée en grandes masses et offre de formation (rentrée 2012),
- le 24 février 2012 : carte des agences comptables, des gestions matérielles et situation des emplois administratifs en EPLE (rentrée 2012),
- le 16 mars 2012 : postes spécifiques académiques, situations des emplois de direction, d'éducation, de documentation et de laboratoire, sections européennes et sportives (rentrée 2012),
- le 29 juin 2012 : plan académique de formation, mesures de rentrée 2012.

Il s'est également réuni le 14 novembre 2011 en formation paritaire (C.T.P.A.) : bilan de la rentrée scolaire 2011 (effectifs, structures pédagogiques et mouvements des personnels), postes spécifiques nationaux (rentrée 2012), information sur les BOP académiques.

**Les Comités Techniques Départementaux (C.T.S.D.) ont siégé :**

Dans les Alpes-Maritimes :

- le 30 janvier 2012 : adoption du règlement intérieur, préparation de rentrée 2012, 2<sup>nd</sup> degré (prévisions des effectifs et répartition de la D.G.H)
- le 16 février 2012 : préparation de rentrée 2012, 1<sup>er</sup> degré (prévisions des effectifs et répartition des emplois)
- le 14 mars 2012 : mesures de carte scolaire (rentrée 2012)

Dans le Var :

- le 25 janvier 2012 : adoption du règlement intérieur, DGH des collèges et lycées (rentrée 2012)
- le 15 février 2012 : préparation de la carte scolaire dans les écoles du 1<sup>er</sup> degré (rentrée 2012)
- le 15 mars 2012 : préparation de la rentrée scolaire 2012 dans les collèges, lycées et LP du Var

**Le Comité Technique Spécial :**

L'arrêté du 15 juillet 2009 modifie l'arrêté du 13 juin 1983 et prévoit la mise en place des Comités Techniques Paritaires Spéciaux placés auprès des recteurs d'académie pour connaître, dans le cadre des dispositions du titre III du décret du 28 mai 1982 des questions spécifiques intéressant l'organisation des services administratifs du rectorat et des directions des services départementaux situées de son ressort :

- questions générales relatives à l'organisation du rectorat et des directions des services départementaux,
- conditions générales de fonctionnement,
- questions relatives à la politique de gestion des ressources humaines,
- rapports annuels et bilans,

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2011, ce comité se réunit également en formation non paritaire.

**REPARTITION DES SIEGES issue des élections du 25 janvier 2010**

	UNSA	FSU	CGT	SNALC CSEN	TOTAL
Comité Technique Spécial de l'académie de Nice (C.T.S.)	7	1	1	1	10

Source : Rectorat de Nice : secrétariat général

En 2011-12, il s'est réuni à deux reprises :

- le 10 février 2012 : adoption du règlement intérieur, présentation de la nouvelle organisation des services du rectorat, nouvelle cotation des postes des personnels d'encadrement (P.F.R.), présentation des locaux de la DSDEN des Alpes-Maritimes, point sur les effectifs dans les services académiques à la rentrée 2011, mutualisation des services, régime indemnitaire des SAENES.
- le 10 avril 2012 : mutualisation des services (rentrée 2012), emplois administratifs dans les services (rentrée 2012), point d'information sur la loi Sauvadet.

## **LES COMITES HYGIENE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL ACADEMIQUE ET DEPARTEMENTAUX**

Les anciens Comités d'Hygiène et de Sécurité (CHS) deviennent des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) aux compétences élargies.

Les représentants des personnels sont au nombre de 7 titulaires. Seules les organisations syndicales disposant d'au moins un siège dans l'instance sont habilitées à négocier. Ils sont désignés pour un mandat de 4 ans après élection.

Un secrétaire permanent de cette instance est désigné parmi les représentants des personnels.

Le CHSCTA a pour missions de contribuer à la protection de la santé physique et mentale des personnels, à l'amélioration des conditions de travail, à l'observation des prescriptions légales prises en la matière.

Tout projet de texte ou de décision en la matière est soumis à la consultation des représentants des personnels qui sont les seuls à voter.

### **REPARTITION DES SIEGES issue des élections au CTA (20 octobre 2011)**

	<b>FSU</b>	<b>UNSA</b>	<b>CGT</b>	<b>Total</b>
C.H.S.C.T. académique	4	2	1	<b>7</b>
C.H.S.C.T. spécial départemental des Alpes-Maritimes	5	1	1	<b>7</b>
C.H.S.C.T. spécial départemental du Var	5	2	0	<b>7</b>

*Source : Rectorat de Nice : secrétariat général*

Le CHSCT académique a siégé pour la première fois le 3 avril 2012 : adoption du règlement intérieur, désignation du secrétaire académique, projet de cahier des charges de la formation des membres, rénovation et modernisation de la prévention des risques professionnels, bilan sur la mise en œuvre du programme annuel académique de prévention, actions de prévention des risques professionnels pour l'année 2011-12.

Le CHSCT départemental des Alpes-Maritimes a siégé le 12 avril 2012 : adoption du règlement intérieur, désignation du secrétaire départemental, point sur la réglementation, résultats sur l'enquête relative aux documents obligatoires, bilan de la formation des assistants de prévention, bilan des visites effectuées dans les établissements, point sur les opérations de déménagement de la DSDEN.

Le CHSCT départemental du Var a siégé le 19 avril 2012 : adoption du règlement intérieur, désignation du secrétaire départemental, point sur la réglementation, résultats sur l'enquête relative aux documents obligatoires, bilan de la formation des assistants de prévention, bilan des visites effectuées dans les établissements.

## LES COMMISSIONS ACADEMIQUES ET DEPARTEMENTALES DE L'ACTION SOCIALE

Ces commissions tripartites sont composées paritairement de représentants de l'administration, représentants des personnels et représentants de la MGEN.

La Commission Académique de l'Action Sociale (C.A.A.S.) a pour mission de déterminer la politique académique d'action sociale. À cette fin, elle doit :

- Recenser les besoins de l'académie,
- Etudier et proposer les mesures destinées à assurer l'information du personnel sur les dispositions d'ordre social ;
- Rechercher et proposer les moyens de développer l'action sociale ;
- Proposer les mesures destinées à favoriser la coordination de l'action sociale dans l'académie.

Elle s'est réunie le 18 avril 2012 pour examiner le bilan quantitatif financier récapitulatif pour l'année budgétaire 2011 des dépenses d'action sociale, le bilan qualitatif intermédiaire de la mise en œuvre de la politique académique d'action sociale sur l'année scolaire 2011-2012 et donner des informations relatives aux évolutions relatives à l'action sociale en 2011-2012 (revalorisation de tarifs et barèmes de certaines PIM et nouvelles conditions d'octroi et de remboursement des prêts à court-terme).

Les Commissions Départementales de l'Action Sociale se réunissent en formation restreinte (C.D.R.A.S.) environ une fois par mois dans chaque département pour étudier les dossiers de demandes de secours urgents et exceptionnels et de prêts.

## LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES ACADEMIQUES ET DEPARTEMENTALES

Le ministère de l'Éducation nationale avait décidé d'organiser le 20 octobre 2011, un scrutin sous la forme d'un vote électronique en vue du renouvellement des représentants des personnels dans les commissions administratives paritaires, sauf pour celles renouvelées lors du scrutin du 1<sup>er</sup> décembre 2010 (ADAENES, SAENES, ADJAENES, Assistants de Service Social et Infirmiers).

**Les commissions administratives paritaires académiques (C.A.P.A)** donnent leur avis sur les notations, promotions, mutations, titularisations et sanctions disciplinaires pour les corps gérés en académie.

**Les commissions administratives paritaires départementales (C.A.P.D.)** sont compétentes pour la gestion des corps gérés au niveau départemental (instituteurs et professeurs des écoles).

## LES RESULTATS DES ELECTIONS AU CAPA, CAPD ET CCP (SCRUTIN DU 20 OCTOBRE 2011)

### CAPA et CAPD

#### Les inscrits et les votants

CAPA			
Personnels	Inscrits	Votants	Taux de participation
Direction	352	296	84,09%
CASU	38	26	68,42%
IEN	61	34	55,74%
Agrégés	1724	856	49,65%
Certifiés et A.E.	7255	3190	43,97%
D-CIO et COP	102	75	73,53%
EPS et CE	869	428	49,25%
PEGC	93	49	52,69%
CPE	339	209	61,65%
PLP	1615	796	49,29%
ATEE	743	98	13,19%
ATRF	329	111	33,74%
P. ECOLES 06	5224	2644	50,61%
P. ECOLES 83	5009	2102	41,96%

Source : Rectorat de Nice : secrétariat général

## Le nombre de voix obtenues par chaque liste

Nombre de voix obtenues par chaque liste														
Personnels	FSU	UNSA	SGEN CFDT	CGT	FO	SNET AAFO	SUD Edu- cation	SNALC SNCL	SNCL	CSEN/ SPLN	SNCA EIL	SNE- SCENRAC	I.D.	Bulletins blancs
Direction		222											58	16
CASU		19												7
IEN	8	25												1
Agrégés	488		63	41	48			203						13
Certifiés et A.E.	1748	108	191	161	177		158	594						53
D-CIO et COP	51		21											3
EPS et CE	368	50												10
PEGC	27								20					2
CPE	70	30	72			16		19						2
PLP	135	96	54	177		165		52			104			13
ATEE	25			69										4
ATRF	14	79		10	1					1				6
P. ECOLES 06	1562	369	59	426	112							93		23
P. ECOLES 83	1129	711	50	69	35					80				28

Source : Rectorat de Nice : secrétariat général

## Les CCP

### Les inscrits et les votants

CCP			
Personnels	Inscrits	Votants	Taux de participation
A.N.T *. ENS EDU et ORI	629	111	17,65%
A.N.T. SURV et ACC	2396	240	10,02%
A.N.T. A.T.S.S.	205	46	22,44%
Directeurs adj de SEGPA	31	22	70,97%

source : Rectorat de Nice : secrétariat général

## Le nombre de voix obtenues par chaque liste

Nombre de voix obtenues par chaque liste											
Personnels	FSU	UNSA	SGEN CFDT	CGT	FO	SNETA AFO	SUD Edu- cation	UER	UDAS	SNCA EIL	Bulletins blancs
A.N.T *. ENS EDU et ORI	51	9	8	13		13	3	6	0	4	4
A.N.T. SURV et ACC	88	43	11	19	16		19	18	0		26
A.N.T. A.T.S.S.	18	14	3	7	0		1	0	0	0	3
Directeurs adj de SEGPA	11	11									0

Source : Rectorat de Nice : secrétariat général

## CONTENTIEUX ET PROTECTION JURIDIQUE

### LE CONTENTIEUX

	2010-2011	%	2011-2012	%	Evolution
Recours pour excès de pouvoir	33	57,9%	45	63,4%	+36,4%
Recours de plein contentieux	14	24,6%	15	21,1%	+7,1%
Référés	10	17,5%	11	15,5%	+10,0%
<b>TOTAL</b>	<b>57</b>	<b>100,0%</b>	<b>71</b>	<b>100,0%</b>	<b>+24,6%</b>

Au titre de l'année scolaire 2011-2012, 71 requêtes introduites se décomposent en 45 recours pour excès de pouvoir, 15 recours de plein contentieux et 11 référés.

Le nombre total des requêtes a progressé de 24.6%.

Source : service des affaires juridiques

Près des 2/3 des requêtes, en 2011-2012, étaient des recours pour excès de pouvoir

### LA PROTECTION JURIDIQUE DES PERSONNELS

	Demandes 2010-2011			Demandes 2011-2012		
	TOTAL	acceptées	%	TOTAL	acceptées	%
atteintes aux personnes	29	28	97%	34	30	88%
atteintes aux biens	52	39	75%	51	30	59%
<b>TOTAL</b>	<b>81</b>	<b>67</b>	<b>83%</b>	<b>85</b>	<b>60</b>	<b>71%</b>

En 2011-2012, on recense 85 demandes de protection juridique soit un volume comparable à celui observé en 2010-2011 (81 demandes).

Source : service des affaires juridiques

71% de ces demandes ont été acceptées contre 83% l'année précédente.



# ANNEXES

## DETAIL DE LA TYPOLOGIE RETENUE

### Les enseignants du premier degré

Catégories ENS 1D	Effectifs
instituteur	427
instituteur suppléant	111
professeur des écoles	10213
ENS 1D	10751

### Les enseignants du second degré

Catégories ENS 2D	Effectifs
adjoint d'enseignement	114
chargé d'enseignement éducation physique et sportive	65
maître auxiliaire	399
professeur agrégé	1598
professeur certifié	8125
professeur contractuel	599
professeur de chaire supérieure	65
professeur de lycée professionnel	146
professeur d'éducation physique et sportive	109
professeur d'enseignement général des collèges	75
professeur des lycées professionnels	1610
professeur éducation physique et sportive	784
vacataire	107
ENS 2D	13796

### Les personnels de Direction, d'Inspection, d'Education et d'Orientation (DIEO) dont les personnels d'encadrement.

Catégories Direction	Effectifs
Direction	368

Catégories inspection	Effectifs
inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional	28
inspecteur d'académie adjoint	2
inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	2
inspecteur de l'éducation nationale	60
inspection	92

Source : Entrepôt de données BSA

Catégories Education et orientation	Effectifs
conseiller d'orientation intérimaire	2
conseiller principal d'éducation	342
personnel d'orientation	102
Education et orientation	446

### Les personnels d'assistance éducative et autres contractuels (dont BOE)

Catégories Assistance éducative et autres contractuels	Effectifs
Assistant de langue vivante recruté localement	19
assistant d'éducation	2643
corps des assistants étrangers	154
intervenant langue primaire	41
Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi (enseignants et non enseignants)	8
Assistance éducative et autres contractuels	2865

## **Les personnels IATOSS (dont les personnels d'encadrement)**

<b>sous catégorie</b>	<b>Catégories ATSS</b>	<b>Effectifs</b>
	Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	578
	adjoint technique de laboratoire des établissements d'enseignement	145
	adjoint technique des établissements d'enseignement	62
	agent contractuel administratif	8
	assistant de service social	59
	assistante sociale contractuelle	8
	attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	162
	conseiller technique de service social	9
	contractuel dix mois	140
	infirmière contractuelle	17
	infirmière ou infirmier	184
	médecin contractuel santé scolaire	3
	médecin de l'éducation nationale	32
	médecin de l'éducation nationale - conseiller technique	3
	secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	411
	technicien de laboratoire	22
ENCADREMENT	administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	11
ENCADREMENT	conseiller d'administration scolaire et universitaire	21
ENCADREMENT	Recteur d'académie	1
ENCADREMENT	secrétaire général d'académie	1
	<b>ATSS</b>	<b>1877</b>

<b>Catégories ITRF</b>	<b>Effectifs</b>
adjoint technique de recherche et de formation	3
assistant ingénieur	6
contractuel dix mois	6
ingénieur de recherche	5
ingénieur d'études	24
technicien de recherche et de formation	21
<b>ITRF</b>	<b>65</b>

Source : Entrepôt de données BSA

## SIGLES

<b>1ORD</b>	école du 1 <sup>er</sup> degré ordinaire	<b>COP.INTERI</b>	conseiller d'orientation intérimaire
<b>A.E.</b>	adjoint d'enseignement	<b>COR</b>	coordonnateur pédagogique en centre de formation d'apprentis
<b>A.SOC.CONT</b>	assistante sociale contractuelle	<b>CPD</b>	conseillers pédagogiques (31.92)
<b>AASD</b>	adjoint administratif des services déconcentrés	<b>CPE</b>	Conseiller Principal d'éducation
<b>ACS</b>	Accompagnement soutien et hors AIS	<b>CTR</b>	chef de travaux
<b>ADA</b>	réadaptation	<b>DIOE</b>	Personnels de direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation
<b>ADAENES</b>	attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	<b>DIR</b>	direction
<b>ADF</b>	personnels administratifs	<b>DIV</b>	établissements divers (foyers, centres)
<b>ADJENES</b>	Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	<b>DOC</b>	documentation
<b>ADM</b>	administration	<b>DSDEN</b>	Direction des services départementaux de l'éducation nationale
<b>ADMENESR</b>	administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	<b>EDU</b>	éducation
<b>AED</b>	assistant d'éducation	<b>EME</b>	établissement medico-éducatif
<b>AGREG</b>	Agrégation (concours)	<b>EPL</b>	Etablissement public local d'enseignement
<b>AGREGE</b>	professeur agrégé	<b>ENS</b>	enseignement
<b>AIDE</b>	autre service d'aide médico-sociale	<b>ENS1D</b>	Personnels enseignants du 1 <sup>er</sup> degré
<b>ALB</b>	laboratoire	<b>ENS2D</b>	Personnels enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré
<b>APP</b>	apprentissage	<b>ETP</b>	Equivalent temps plein
<b>APPL</b>	école d'application du 1 <sup>er</sup> degré	<b>FCA</b>	formation continue des adultes
<b>AS</b>	Année scolaire	<b>FIJ</b>	formation insertion jeunes devant élèves
<b>ASE</b>	assistant étranger	<b>GRET</b>	groupement établissement pour formation continue
<b>ASH</b>	Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés	<b>HOSP</b>	établissement pour enfants malades
<b>ASI</b>	assistant ingénieur	<b>I.A. ADJ</b>	inspecteur d'académie adjoint
<b>ASS LV</b>	Assistant de langue vivante recruté localement	<b>I.A/I.P.R.</b>	inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional
<b>ASS.SOCIAL</b>	assistant de service social	<b>I.E.N</b>	inspecteur de l'éducation nationale
<b>ASSAE</b>	assistant service social des administrations de l'état	<b>IA</b>	inspection académique et services
<b>ASS-ED</b>	assistant d'éducation	<b>IA-DSDEN</b>	inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale
<b>ATEC</b>	adjoint technique des établissements d'enseignement	<b>IATSS</b>	Ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
<b>ATL</b>	adjoint technique de laboratoire des établissements d'enseignement	<b>IEN</b>	circonscription inspection éducation nationale
<b>ATOS</b>	Personnels administratif, techniciens ouvrier et de service	<b>IEX</b>	Intervenants extérieurs
<b>ATRF</b>	adjoint technique de recherche et de formation	<b>IGE</b>	ingénieur d'études
<b>ATSS</b>	Personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé	<b>IGR</b>	ingénieur de recherche
<b>AVS</b>	assistant d'éducation-auxiliaire de vie scolaire	<b>INF ENES</b>	Infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur catégorie A
<b>BED</b>	Besoins éducatifs AIS hors classe	<b>INFIR.CONT</b>	infirmière contractuelle
<b>C ASS ETRA</b>	corps des assistants étrangers	<b>INFIRM.-NS</b>	infirmière ou infirmier
<b>C. 1B (86)</b>	contractuel à durée déterminée de l'enseignement supérieur après 1986 et de catégorie B	<b>INJ</b>	coordination insertion jeunes
<b>C.A.S.U</b>	conseiller d'administration scolaire et universitaire	<b>INS</b>	inspection
<b>C.ADM.</b>	agent contractuel administratif	<b>INST.SUPPL</b>	instituteur suppléant
<b>C.P.E.</b>	conseiller principal d'éducation	<b>INSTIT</b>	instituteur
<b>C.TC.S.SOC</b>	conseiller technique de service social	<b>INSTRUCT.</b>	Instructeur
<b>CAPEPS</b>	Certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement de l'éducation physique et sportive	<b>INT LV 1D</b>	intervenant langue primaire
<b>CAPES</b>	Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré	<b>ITRF</b>	Ingénieur et personnels techniques de recherche et de formation
<b>CAPET</b>	Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique	<b>LAB</b>	personnels de laboratoire
<b>CAPLP</b>	Certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel	<b>LP</b>	lycée professionnel
<b>CERTIFIE</b>	professeur certifié	<b>LYC</b>	lycée
<b>CFA</b>	centre de formation d'apprentis	<b>M.A.</b>	maître auxiliaire
<b>CFC</b>	conseiller en formation continue	<b>M.A.G.E.</b>	maître auxiliaire garanti d'emploi
<b>CFPE</b>	centre formation professeur école	<b>M.INTERNAT</b>	maître d'internat
<b>CH.ENS.EPS</b>	chargé d'enseignement éducation physique et sportive	<b>MAD</b>	mise à disposition sans remboursement
<b>CHAIRE SUP</b>	professeur de chaire supérieure	<b>MAR</b>	mise à disposition avec remboursement
<b>CLD</b>	Congé de longue durée	<b>MDS</b>	personnels médico-sociaux
<b>CLG</b>	collège	<b>MED.CON.S.T</b>	médecin de l'éducation nationale - conseiller technique
<b>CLM</b>	Congé de longue maladie	<b>MED.CONTR.</b>	médecin contractuel santé scolaire
<b>CONTR BOE</b>	Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	<b>MED.EN.</b>	médecin de l'éducation nationale
<b>CONTR.IND.</b>	contractuel individuel	<b>NONENS</b>	Personnels non-enseignants
<b>CONTRACT.</b>	contractuel dix mois	<b>ORI</b>	orientation
<b>COP</b>	Conseiller d'orientation psychologue	<b>OUV</b>	personnels ouvriers et de service
		<b>P. ORIENT.</b>	Personnel d'orientation
		<b>P.L.P.</b>	professeur des lycées professionnels
		<b>PACTE</b>	parcours d'accès à l'emploi
		<b>PEGC</b>	professeur d'enseignement général des collèges

<b>PPA</b>	Pilotage et animation pédagogique	<b>SOC</b>	établissement socio éducatif
<b>PROF. EPS</b>	professeur éducation physique et sportive	<b>SPEC</b>	école du 1 <sup>er</sup> degré spécialisée
<b>PROF.CONTR</b>	professeur contractuel	<b>STG</b>	stagiaire en formation
<b>PROF.ECOLE</b>	professeur des écoles	<b>SUR</b>	surveillance
<b>PROF.EPS</b>	professeur d'éducation physique et sportive	<b>T.LAB (94)</b>	technicien de laboratoire
<b>RECT.</b>	Recteur d'académie	<b>TC CNRS</b>	contractuel technique du C.N.R.S.
<b>REM</b>	Remplacement	<b>TCHRF</b>	technicien de recherche et de formation
<b>S.EXTERNAT</b>	surveillant d'externat	<b>TEC</b>	personnels techniques
<b>S.G.A.</b>	secrétaire général d'académie	<b>TECH RF</b>	technicien de recherche et formation
<b>S.G.A.S.U.</b>	secrétaire général d'administration scolaire et universitaire	<b>TECH.</b>	technicien de l'éducation nationale
<b>S.G.U.</b>	secrétaire général d'université	<b>TR. HAND.</b>	Travailleur handicapé sous contrat
<b>SAENES</b>	secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	<b>UNIV</b>	université
<b>SASU NV.ST</b>	secrétaire administratif d'administration scolaire et universitaire	<b>ZA</b>	zone réservée aux maîtres auxiliaires garantis d'emploi
<b>SEGPA</b>	Section d'enseignement général et professionnel adapté (anciennement SES)	<b>ZBA</b>	zone brigade remplacement Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés
<b>SEP</b>	section professionnelle en lycée	<b>ZBF</b>	zone brigade remplacement formation continue
<b>SES</b>	section d'éducation spécialisée	<b>ZBI</b>	zone brigade de remplacement congé Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés
<b>SGT</b>	section générale et techno en lycée professionnel	<b>ZBL</b>	zone brigade remplacement stage long
<b>SMUT</b>	service mutualise entre Etablissement public local d'enseignement	<b>ZDA</b>	zone départementale d'ajustement
		<b>ZIL</b>	zone intervention localisée
		<b>ZR</b>	zone de remplacement
		<b>ZSA</b>	zone secteur ajustement

**Directeur de la publication :**

Claire Lovisi,  
Rectrice de l'académie de Nice  
Chancelière des Universités

**Responsable de la publication :**

Cécile Brieau,  
Secrétaire générale adjointe  
Directrice des ressources humaines

**Coordination :**

Service d'appui au pilotage des ressources humaines

**Avec la contribution des services académiques :**

Département des prospectives et de la performance  
Département de la gestion des personnels  
Département des établissements d'enseignement  
Service d'appui au pilotage des ressources humaines  
(conseil mobilité carrière/correspondante handicap)  
Service de la formation tout au long de la vie  
Département des examens et des concours  
Directions des services départementaux de l'éducation nationale  
Service des affaires juridiques  
Service social  
Mission santé et sécurité au travail

# Bilan social 2011 - 2012

